



**AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS**

FORMULAIRE DE PLAINTE

VOUS VOULEZ PORTER PLAINTÉ ?	VOUS AVEZ BESOIN D'ASSISTANCE ?
☐	☐

PARTIE 1 - IDENTIFICATION

Mme ☒ M. ☐	Nom Rodrigue	Prénom Rollande
N° 11365	Rue 3 ieme ave	App.
Ville St Georges	Province qc	Code postal g5y 1t7
Téléphone (domicile) 4182287504	Cellulaire	Téléphone (travail)
Télécopieur	Courriel rolanderodrigue@outlook.com	Poste
Langue de correspondance : Français ☒ Anglais ☐		

Mme ☐ M. ☐	Nom	Prénom
Adresse de correspondance (si différente de celle ci-dessus) ☐		
N°	Rue	App.
Ville	Province	Code postal
Téléphone (domicile)	Cellulaire	Téléphone (travail)
Télécopieur	Courriel	Poste

Rollande Rodrigue

2-6-2020


**AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS**
FORMULAIRE DE PLAINTE
PARTIE 1 - IDENTIFICATION
B

Nom de l'entreprise Banque Nationale			
N° 11485	Rue 1 iere ave	Bureau	
Ville St Georges		Province Qc	Code postal g5y 2c7
Téléphone 4182288828	Télécopieur	Courriel	

C

Mme ☐	M. ☐	Nom du représentant Veilleux	Prénom Estelle
N°	Item	App.	
Ville	Province	Code postal	
Téléphone 4182288828	Poste 81808	Télécopieur	
Courriel			

PARTIE 2 - DESCRIPTION
A

Utilisez une feuille supplémentaire si nécessaire.

Il faut comprendre en partant que je ne vais pas vite, j'ai plus de 80 ans et ma mobilité est très restreinte, sinon nulle. tout mes déplacements sont fait en marchette et avec un chauffeur.

Comme elle le mentionne dans son formulaire je n'ai aucune connaissance en les matières, 0

Cette plainte n'est pas contre la banque mais contre la représentante.

Le 3 août 2017, Mme Veilleux m'a convaincu d'acheter 430 000 de certificat de dépôt (NBC100) et 18,000 de NBC-881.

Quelques minutes plus tard elle a en a remis 18,000 de plus dans le nbo-981.

J'ai découvert en 2018 qu'elle ne m'avait pas écouté et qu'elle avait tout acheté du nbo 981

Ce à quoi je me suis opposé durant l'année et l'année suivante je suis allé en personne malgré ma mobilité je lui ai demandé mais qu'est ce que tout ça, je n'en veux pas. Je lui ai demandé de vendre tout cela car je n'en veux pas, ce n'est pas une question de rendement, je ne connais rien la dedans et ça m'empêche de dormir.

Comme elle a refusé et qu'elle est très difficile à rejoindre elle est toujours à son autre bureau à Beauséville. A chaque fois que j'ai appelé elle n'était jamais là.

Elle a toujours refusé d'exécuter mes ordres de vente elle me disait simplement c'est comme cela.

Ensuite j'ai consulté un comptable, une autre banque ainsi qu'un économiste, administrateur et ancien courtier de plein exercice, soit mon M. François.

Suite sur page supplémentaire

N'oubliez pas de remplir la page suivante
2-6-2020

Copie + Lisible



**AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS**

406/2020 15-15

FORMULAIRE DE PLAINTE

PARTIE 1 - IDENTIFICATION

B

Nom de l'entreprise Banque Nationale			
Adresse			
N° 11485	Rue 1 iere ave	Bureau	
Ville St Georges		Province Qc	Code postal g5y 2c7
Téléphone 4182288828	Télocopieur	Courriel	

C

Mme ☒ M. ☐	Nom du représentant Veilleux	Prénom Estelle	
Adresse			
N°	Rue	App.	
Ville	Province	Code postal	
Téléphone 4182288828	Poste 81808	Télocopieur	
Courriel			

PARTIE 2 - DESCRIPTION

A

Utilisez une feuille supplémentaire si nécessaire.

Il faut comprendre en partant que je ne vais pas vite, j'ai plus de 90 ans et ma mobilité est tres restreinte, sinon nulle. tout mes déplacements sont fait en marchette et avec un chauffeur.
Comme elle le mentionne dans son formulaire je n'ai aucune connaissance en las matiere, 0
Cette plainte n'est pas contre la banque mais contre la représentante.
Le 3 aout 2017, Mme Veilleux m'a convaincu d'acheter 430 000 de certificat de dépôt (NBC100) et 18,000 de NBC-981.
Quelques minutes plus tard elle a en a remis 18,000 de plus dans le nbc-981.
J'ai découvert en 2018 qu'elle ne m'avait pas écouter et qu'elle avait tout acheter du nbc 981
Ce a quoi je me suis opposé durant l'année et l'année suivante je suis allé en personne malgré ma mobilité je lui ai demandé mais qu'est ce que tout ca, je n'en veux pas. Je lui ai demandé de vendre tout cela car je n'en veux pas, ce n'est pas une question de rendement, je ne connais rien la dedans et ca m'empêche de dormir.
Comme elle a refusé et qu'elle est tres difficile a rejoindre elle est toujours a son autre bureau a Beauceville. A chaque fois que j'ai appelé elle n'était jamais la.
Elle a toujours refusé d'exécuter mes ordres de vente elle me disait simplement c est comme cela.
Ensuite j'ai consulté un comptable, une autre banque ainsi qu'un économiste, administrateur et ancien courtier de plein exercice, soit mon fils Francois.

Suite sur page supplémentaire

J'ai avisé Mme Veilleux ainsi que son patron et son assistante Mme Catherine Gon ou Gauthier lors d'une réunion.

Mme Veilleux a refusé de répondre à mon fils aux questions suivantes sur quel principe achète donc plus de 100,000 d'actions privilégiées à une personne de ce revenu, 2, est-ce qu'il y a double frais puisque c'est un fonds qui détient d'autres fonds, pourquoi ne pas acheter un fond x plutôt que l'autre et ainsi de suite.

Ensuite mon fils l'a menacé de la dénoncer car elle refuse de vendre mes parts, et la difficulté de lui parler, voir impossible elle ne voulait pas me parler.

Et je n'avais personne à qui parler. Aucune remplaçante, j'ai été dans le néant ... à mon âge !

Alors j'ai laissé un message donnant un ordre de vendre, et elle ne m'a jamais répondu (Voir PJ). Mon fils me l'avait écrit et je lui ai laissé sur le répondeur, encore une fois elle ne m'a même pas répondu.

Ensuite je lui ai transmis cet ordre de vente mais par fax comme prévu au contrat comme étant acceptable, mais elle a encore refusé ou du moins jamais répondu.

Et cela c'est sans compter ou je lui ai demandé par téléphone car je ne peux pas me déplacer ou du moins très peu.

Elle est la seule à s'occuper des placements dans cette institution et n'a jamais de disponibilités pour me rencontrer, elle n'exécute ni mes ordres verbaux ni mes ordres écrits, j'ai été désespérée.

Ensuite mon fils lui a dit que si elle ne bougeait pas il lui ferait perdre sa petite licence de représentante en épargne collective car elle n'a pas le droit de m'ignorer comme elle l'a fait.

Et en plus je vais à peu près 6,000,000\$

J'ai amplement d'\$ pour vivre et la dernière chose que je veux avant ma mort c'est quelqu'un qui pense que c'est son \$ comme elle l'a fait, et qui refuse d'exécuter mes ordres.

Le 30 sept 2019 je lui ai donc envoyé un fax lui demandant de vendre tout ça, mais elle et son gérant ont refusé. Cette représentante m'a fait vieillir et m'a exaspéré malgré mon âge avancé. C'est de l'abus de personne âgée elle ne respecte pas mes directives et elle fait ce qu'elle veut avec mon argent. Elle n'a ni carte blanche ni le droit de faire à sa tête et ce qu'elle veut avec mon argent, et à ce que j'ai entendu des experts, elle n'a aucune compétence malgré son MBA, du moins selon l'opinion des 3 experts que j'ai consultés. Je vous prie de lui empêcher de faire ça à d'autres personnes. Merci de protéger les personnes de mon âge.

J'ai avisé Mme Veilleux ainsi que son patron et son assistante Mme Catherine Gon ou Gauthier lors d'une réunion.

Mme Veilleux a refusé de répondre à mon fils aux questions suivantes sur quel principe achète donc plus de 100,000 d'actions privilégiées à une personne de ce revenu, 2, est ce qu'il y a double frais puisque c'est un fonds qui détient d'autres fonds, pourquoi ne pas acheter un fond x plutôt que l'autre et ainsi de suite.

Ensuite mon fils l'a menacé de la dénoncer car elle refuse de vendre mes parts, et la difficulté de lui parler, voir impossible elle ne voulait pas me parler.

Et je n'avais personne à qui parler. Aucune remplaçante, j'ai été dans le néant ...à mon âge !

Alors j'ai laissé un message donnant un ordre de vendre, et elle ne m'a jamais répondu (Voir PJ). Mon fils me l'avait écrit et je lui ai laissé sur le répondeur, encore une fois elle ne m'a même pas répondu.

Ensuite je lui ai transmis cette ordre de vente mais par fax comme prévu au contrat comme étant acceptable, mais elle a encore refusé ou du moins jamais répondu.

Et cela c'est sans compter ou je lui ai demandé par téléphone car je ne peux pas me déplacer ou du moins très peu.

Elle est la seule à s'occuper des placements dans cette institution et n'a jamais de disponibilités pour me rencontrer, elle n'exécute ni mes ordres verbaux ni mes ordres écrits, j'ai été désespérée.

Ensuite mon fils lui a dit que si elle ne bougeait pas il lui ferait perdre sa petite licence de représentante en épargne collective car elle n'a pas le droit de m'ignorer comme elle l'a fait.

Et en plus je vais à peu près 6,000,000\$

j'ai amplement d'\$ pour vivre et la dernière chose que je veux avant ma mort c'est quelqu'un qui pense que c'est son \$ comme elle l'a fait, et qui refuse d'exécuter mes ordres.

le 30 sept 2019 je lui ai donc envoyé un fax lui demandant de vendre tout ça, mais elle et son gérant ont refusé. Cette représentante m'a fait vieillir et m'a exaspéré malgré mon âge avancé. C'est de l'abus de personne âgée elle ne respecte pas mes directives et elle fait ce qu'elle veut avec mon argent. Elle n'a ni carte blanche ni le droit de faire à sa tête et ce qu'elle veut avec mon argent, et à ce que j'ai entendu des experts, elle n'a aucune compétence malgré son MBA, du moins selon l'opinion des 3 experts que j'ai consulté. Je vous prie de lui empêcher de faire ça à d'autres personnes. Merci de protéger les personnes de mon âge.

Rolande Rodrigue

2-6-2020

**AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS****FORMULAIRE DE PLAINTE****PARTIE 2 DESCRIPTION (suite)****A****B**

A mon âge je désire qu'on respecte mes volontés, je n'ai plus de force pour me battre, je n'ai même pas assez de force pour me déplacer.
un certificat de dépôt me conviens très bien
Je m'attends à ce que lorsque j'achète 430 000 de certificat de dépôt d'avoir 430,000 de certificat de dépôt
je ne veux pas que personne prenne le contrôle de mon \$, a plusieurs autres reprises comme ils ont essayé de faire, autres reprises non
mentionnés dans cette plainte
Ce qui est arrivé mérite une tape sur les doigts et j'aimerais que vous vous assuriez qu'elle ne fasse pas subir cela à d'autres personnes.

C

1. La réponse de l'entreprise à votre plainte (le cas échéant)
2. Les documents nécessaires pour analyser votre plainte (ex : copies de contrat, relevés, etc.)

N'OUBLIEZ PAS DE CONSERVER VOS ORIGINAUX.

Rodrigue Rodrigue
2-6-8060

**AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS****FORMULAIRE DE PLAINTE****CONSENTEMENT RELATIF AUX RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**Je soussigné(e), **Rollande Rodrigue**

, domicilié(e) au

11365 3^eème ave St Georges Qc G5Y 1T7

autorise l'Autorité à recueillir, à détenir, à utiliser et à communiquer tous les renseignements personnels me concernant qu'elle juge nécessaires au traitement de ma plainte.

Si je suis insatisfait(e) de l'examen de ma plainte ou de la réponse finale que j'aurai obtenue de l'entreprise visée par ma plainte, j'autorise l'Autorité à demander le transfert de mon dossier. Je comprends que l'Autorité ne demandera un tel transfert que sur confirmation de mon insatisfaction.

De ce fait, j'autorise quiconque détenant des renseignements personnels sur mon compte à les communiquer à l'Autorité pour le traitement de ma plainte.

J'accorde cette autorisation spécifique à l'Autorité, librement et de façon éclairée, étant pleinement conscient(e) des implications de cette autorisation, pour toute la durée du traitement de ma plainte.

Une photocopie de cette autorisation a la même valeur que l'original.

Votre signature		Date	2-6-2020
Signature du second plaignant (s'il y a lieu)		Date	2-6-2020

CE CONSENTEMENT EST À L'USAGE EXCLUSIF DE L'AUTORITÉ**SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE** pour remplir ce formulaire ou pour toute question, vous pouvez :

- Communiquer avec un agent du Centre d'information de l'Autorité à l'un des numéros de téléphone inscrits ci-dessous, ou;
- Consulter notre site Web : www.lautorite.qc.ca

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS
Direction des plaintes et de l'indemnisation
Place de la Cité, tour Caminar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1

TÉLÉPHONE :

Montréal • 514 395-0337
Québec • 418 525-0337
Numéro sans frais • 1 877 525-0337

TÉLÉCOPIEUR :

Numéro sans frais • 1 877 285-4378

TRANSMETTRE

MESSAGE LAISSÉ
SUR SA Boîte
VOCALÉ
SANS AUCUN
RAPPEL

Estelle Veilleux

418-228-8828 #81808 -

Mme Veilleux

~~Je~~ Je vous donne Instruction
de vendre mes parts dans tous mes
fonds d'investissement.

Comme prévu dans votre con-
vention de compte paragraphe 5
~~et~~ et services électroniques
et téléphoniques paragraphe 5 ^{ET} 6
veillez ~~vous~~ vendre toutes
mes parts de tous les fonds
BNI.

Veillez aussi ~~me~~ m'avisier
si il y a des frais de rochat
comme écrit dans votre para-
graphe intitulé, --- Rémunération
Transparente.

Merci.

FAX TRANSMIS
POUR ORDRE de
Vente

Mme Estelle Veilleux 418-228 29/Septembre/2019
Je Rollande Rodrigue, vous

donne ordre de rendre Tous mes
fonds d'investissement au prix
de fermeture de demain
le 30 Septembre et ce sans
frais de sortie.

Compte d'investissement #39 627207

Rollande Rodrigue

Rollande Rodrigue

11365 - 3^e Ave

St-Georges - QC

G5Y-177



#Fact 087/28

30 sept. 20

11790, 1ère avenue
Saint-Georges, G5Y 2C8
418-228-2600

Vente au comptant

fax ENVOI FAX

Sous total

I.P.S. 7%

T.V.Q. 8.5%

Total

*** RAPPORT EMISSION ***

EMSSION OK

N° TX/RX	1084
ADRESSE DESTINATAIRE	94182289171
ID CORRESPONDANT	
DEBUT	10/08 16:26
DUREE	00'16
PAGES ENVOYEEES	1
RESULTAT	OK

PREUVE de
L'Validité



**Clinique
Médicale
Chaudière**

- | | |
|---|--|
| ☐ Dr Clément Morin
L.C. 74-149 | ☐ Dr Bernard Hamel
L.C. 04-094 |
| ☐ Dr Pierre Gagné
L.C. 84-050 | ☐ Dr Réjean Bougie
L.C. 78-255 |
| ☐ Dr René Côté
L.C. 85-200 | ☐ Dr Simon-Pierre Belzil
L.C. 08-143 |
| ☐ Dre Hélène Vallée
L.C. 80-219 | ☐ Dre Anne Pomeroy
L.C. 12-661 |
| ☐ Dr Germain Savard
L.C. 90-187 | ☐ Dre Isabelle Fortier
L.C. 08-151 |
| ☐ Dre Marie-Hélène Bureau-Morin
L.C. 07-089 | |

Saint-Georges, le: 2018/02/

Rolande

Rodriguez

Est apte à
tenir la garde
des bébés. Elle est
saine d'esprit et
on lui a dit à force
qu'elle avait malade
mentale

Clément Morin MD
102, 13ème Rue
St-Georges, QC
G5Y 4T9

74149

102, 18^e Rue Ouest, Ville de Saint-Georges, Beauce G5Y 4T9
Tél.: 418 228-6820

(5)

ORDRE

d'Achat

Non Respecté

Banque Nationale Investissements inc.
1010, rue De La Gauchetière Ouest, Mezzanine 100, Montréal (Québec) H3B 5J2

☒ Gestion privée de patrimoine BNI

1. RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR / TITULAIRE DU COMPTE / RENTIER

☐ M. ☒ Mme ☐ Société opérante ☐ Société de gestion ☐ Société en nom collectif ☐ Association ☐ Fiducie ☐ Succession **Langue :** ☒ Français ☐ Anglais

N° FCC: RODRR709379001 N° de compte BNI: 39627207 N° de regroupement familial: NE Québec

Prénom: ROLLANDE N° d'assurance sociale / NE Canada: 230 774 291

Nom / Nom d'entreprise: RODRIGUE Date de naissance (AAAA MM JJ): 1929-06-20

N° civique: 11365 Nom de rue: AV 3E

Ville: SAINT-GEORGES Province: QC Code postal: G5Y 1T7

Code rég. N° de téléphone (domicile): (418) 228-7504 Code rég. N° de téléphone (bureau): Code rég. N° de téléphone (cellulaire):

☐ Adresse de correspondance si différente de l'adresse de résidence (au Canada seulement)

N° civique: Ville: Province: Code postal:

Êtes-vous un REC BNC/Filiales ? ☐ Oui ☒ Non

Êtes-vous retraité ? ☒ Oui ☐ Non

Occupation: RETRAITEE

Nom de l'employeur: S.O.

Secteur d'activité: VENTE GROS ET DÉTAIL

N° civique: S.O. Nom de rue: S.O.

Ville: S.O. Province: S.O. Code postal: S.O.

AUTOCERTIFICATION CRS-FATCA (compte au comptant seulement)

Êtes-vous citoyen ou résident d'un autre pays que le Canada aux fins de l'impôt ? ☐ Oui ☒ Non

(Si oui, veuillez remplir la section « Autocertification CRS-FATCA »)

Renseignements familiaux

Nombre de personnes à charge: 0

Avez-vous un conjoint ? ☐ Oui ☒ Non (Si oui, remplir les informations ci-dessous)

Prénom du conjoint: Nom du conjoint: Occupation du conjoint:

Veuillez vous référer à l'annexe 1 pour une définition des termes utilisés

Connaissances en matière d'investissement	Revenu annuel brut ☐ Incluant conjoint	Valeur nette approximative ☐ Incluant conjoint	Valeur liquide approximative ☐ Incluant conjoint
☒ Aucune ☐ Bonnes	☒ Moins de 20 000 \$ ☐ 50 000 \$ à 100 000 \$	☐ Moins de 25 000 \$ ☐ 100 000 \$ à 250 000 \$	☐ Moins de 25 000 \$ ☐ 100 000 \$ à 250 000 \$
☐ Modérées ☐ Excellentes	☐ 20 000 \$ à 49 999 \$ ☐ Plus de 100 000 \$	☐ 25 000 \$ à 49 999 \$ ☒ Plus de 250 000 \$	☐ 25 000 \$ à 49 999 \$ ☒ Plus de 250 000 \$
		☐ 50 000 \$ à 99 999 \$	☐ 50 000 \$ à 99 999 \$

2. IDENTIFICATION DU CLIENT

☒ **A) Identification validée**

Le client a déjà un compte à la BNC ou chez BNI et a été identifié selon les normes en vigueur.

☐ **B) En présence du client, une de ces méthodes est obligatoire :** Méthode à processus unique (1 seule pièce d'identité avec photo émise par un gouvernement) ou Méthode à processus double (2 documents qui confirment 2 des informations suivantes : adresse, date de naissance ou existence d'un compte financier)

☐ Permis de conduire ☐ Carte d'assurance maladie (si permis par la loi)	N° de référence de la pièce d'identité	Provenance (pays/province)	Date d'expiration (AAAA MM JJ)
☐ Passeport ☐ Autre :			

☐ **C) En l'absence du client, méthode par processus double (centre d'appels seulement) :**

Option #1 : ☐ Le client a déjà un compte à la BNC ou chez BNI et a été identifié selon les normes en vigueur.

Option #2 : ☐ Document d'identification :

N° de référence : ET Vérification bancaire : N° d'institution Transit N° de compte

OU

Chèque compensé : N° d'institution Transit N° de compte

Date de vérification (AAAA MM JJ) Initiales représentant

Prénom et nom / Nom d'entreprise	N° de compte (si disponible)	Date (AAAA MM JJ)	Heure
RODRIGUE ROLLANDE	39627207	2017-08-03	14:47:07

3. ☐ RENSEIGNEMENTS SUR L'AUTRE TITULAIRE DU COMPTE *Non applicable aux RER*

- ☐ Compte conjoint (« ou »)
 ☐ Compte conjoint avec gain de survie (« ou ») (Hors-Québec seulement)
 ☐ En fidéicommiss
 ☐ Même adresse que demandeur / titulaire du compte (si l'adresse est différente, remplir la section ci-dessous)
- ☐ Compte conjoint (« et »)
 ☐ Compte conjoint avec gain de survie (« et ») (Hors-Québec seulement)

N° FCC	Lien avec le demandeur		
Prénom	N° d'assurance sociale		
Nom	Date de naissance (AAAA MM JJ)		Adresse électronique
N° civique	Nom de rue	App.	
Ville	Province	Code postal	
Code rég.	N° de téléphone (domicile)	Code rég.	N° de téléphone (bureau) Poste
		Code rég.	N° de téléphone (cellulaire)

Êtes-vous un REC BNC/Filiales ? ☐ Oui ☐ Non

Êtes-vous retraité ? ☐ Oui ☐ Non

Occupation		
Nom de l'employeur		
Secteur d'activité		
N° civique	Nom de rue	
Ville	Province	Code postal

AUTOCERTIFICATION CRS-FATCA (compte au comptant seulement)

Êtes-vous citoyen ou résident d'un autre pays que le Canada aux fins de l'impôt ? ☐ Oui ☐ Non
 (Si oui, veuillez remplir la section « Autocertification CRS-FATCA »)

Renseignements familiaux

Nombre de personnes à charge :	
Avez-vous un conjoint ?	☐ Oui ☐ Non
Si oui, est-il différent du demandeur identifié à la section #1 ? ☐ Oui ☐ Non	
(Si oui, remplir les informations ci-dessous)	
Prénom du conjoint	
Nom du conjoint	
Occupation du conjoint	

Veuillez vous référer à l'annexe 1 pour une définition des termes utilisés

Connaissances en matière d'investissement	Revenu annuel brut ☐ Incluant conjoint	Valeur nette approximative ☐ Incluant conjoint	Valeur liquide approximative ☐ Incluant conjoint
☐ Aucune ☐ Bonnes	☐ Moins de 20 000 \$ ☐ 50 000 \$ à 100 000 \$	☐ Moins de 25 000 \$ ☐ 100 000 \$ à 250 000 \$	☐ Moins de 25 000 \$ ☐ 100 000 \$ à 250 000 \$
☐ Modérées ☐ Excellentes	☐ 20 000 \$ à 49 999 \$ ☐ Plus de 100 000 \$	☐ 25 000 \$ à 49 999 \$ ☐ Plus de 250 000 \$	☐ 25 000 \$ à 49 999 \$ ☐ Plus de 250 000 \$
		☐ 50 000 \$ à 99 999 \$	☐ 50 000 \$ à 99 999 \$

4. IDENTIFICATION DE L'AUTRE TITULAIRE DU COMPTE

☐ A) Identification validée

Le client a déjà un compte à la BNC ou chez BNI et a été identifié selon les normes en vigueur.

☐ B) En présence du client, une de ces méthodes est obligatoire : Méthode à processus unique (1 seule pièce d'identité avec photo émise par un gouvernement) ou Méthode à processus double (2 documents qui confirment 2 des informations suivantes : adresse, date de naissance ou existence d'un compte financier)

☐ Permis de conduire	☐ Carte d'assurance maladie (si permis par la loi)	N° de référence de la pièce d'identité	Provenance (pays/province)	Date d'expiration (AAAA MM JJ)
☐ Passeport	☐ Autre :			

☐ Permis de conduire	☐ Carte d'assurance maladie (si permis par la loi)	N° de référence de la pièce d'identité	Provenance (pays/province)	Date d'expiration (AAAA MM JJ)
☐ Passeport	☐ Autre :			

☐ C) En l'absence du client, méthode par processus double (centre d'appels seulement) :

Option #1 : ☐ Le client a déjà un compte à la BNC ou chez BNI et a été identifié selon les normes en vigueur.

Option #2 : ☐ Document d'identification :

N° de référence :	ET Vérification bancaire :	N° d'institution	Transit	N° de compte
	OU			
	Chèque compensé :	N° d'institution	Transit	N° de compte
Date de vérification (AAAA MM JJ)	Initiales représentant			

Prénom et nom / Nom d'entreprise	N° de compte (si disponible)	Date (AAAA MM JJ)	Heure
RODRIGUE	ROLLANDE	39627207	2017-08-03 14:47:07

8. INSTRUCTIONS RELATIVES AU RÉGIME D'ÉPARGNE-RETRAITE (RER)

Source du dépôt / retrait (Remplir le formulaire de référence qui accompagne la transaction, si requis)

- ☐ Nouvelle cotisation
 ☐ Régime d'accèsion à la propriété (T1036)
 ☐ Transfert d'un régime d'épargne-retraite (T2033 ou 13945)
- ☐ Provenance d'une indemnité de départ (avec reçu)
 ☐ Régime d'encouragement à l'éducation permanente (RC96)
 ☐ Transfert d'un régime de retraite (T2151)
- ☐ Provenance d'une indemnité de départ (sans reçu)
- ☐ Retrait avec impôts
 ☐ Autres : _____

Transfert d'un régime d'épargne-retraite (T2033 ou f.13945), indiquer le nom ou le code de l'institution : _____

9. INFORMATIONS BANCAIRES

Pour les achats, rachats, distributions, investissements systématiques et retraits systématiques, j'autorise Banque Nationale Investissements inc. à débiter et/ou créditer mon compte tel qu'indiqué ci-dessous :

BANQUE NATIONALE DU CANADA	N° d'institution	Transit	N° de compte bancaire
Nom de l'institution	006	02691	000002999290

11485 1RE AV SAINT-GEORGES QC G5Y 2C7

Adresse de la succursale

Si paiement par chèque provenant d'une institution financière autre que la Banque Nationale, joindre une photocopie du chèque au présent formulaire.

10. INVESTISSEMENTS SYSTÉMATIQUES / RETRAITS SYSTÉMATIQUES⁽¹⁾ / TRANSFERTS SYSTÉMATIQUES

	Nouveau	Annulation	Modification	Investissement systématique	Retrait systématique	Transfert systématique	Date du 1 ^{er} versement (AAAA MM JJ)	Montant (\$) * Minimum de 25 \$ par fonds, et minimum de 100 \$ pour les Portefeuilles Stratégiques et les Portefeuilles Gérés	Fréquence				N° de produit	Distributions (hors REER)	
									Hédo-madaira	Aux deux semaines	Mensuelle	Trimestrielle		Réinvesties	Versées ⁽²⁾ Minimum de 25 \$ par fonds
1.	☒	☐	☐	☐	☒	☐	2017-08-25	1,000.00	☐	☐	☒	☐	NBC 981	☒	☐
2.	☐	☐	☐	☐	☐	☐			☐	☐	☐	☐		☐	☐
3.	☐	☐	☐	☐	☐	☐			☐	☐	☐	☐		☐	☐

⁽¹⁾ Livraison du paiement ☒ Par TFE. Remplir la section « 9- Informations bancaires ». ☐ Par la poste (à l'adresse indiquée au dossier du client).⁽²⁾ Si rien n'est précisé ou si la distribution est de moins de 25 \$, elle sera automatiquement réinvestie.**11. TRANSACTIONS**

- ☐ La transaction est non sollicitée.
 ☐ La transaction est un investissement temporaire - moins de six (6) mois
 (applicable seulement pour les fonds de marché monétaire (NBC815) et le Compte Surintérêt^{MD} Altamira (NBC100 (CAD) ou NBC101 (USD))).

A) ACHAT			Distributions ⁽¹⁾ (hors REER)		Achat payable par :
N° de produit	Montant (\$)		Réinvesties	Versées	
1. NBC 100	430,000.00	☒	☐		☐ Débit compte client ☒ Débit BNI (CAD) ⁽²⁾ Transit : 02691
2. NBC 981	18,000.00	☒	☐		
3.		☐	☐		☐ Débit BNI (USD) ⁽³⁾ Transit : _____
4.		☐	☐		
5.		☐	☐		Rachat payable par : ☐ Dépôt au compte bancaire ☐ Chèque livré à la succursale Transit : _____ ☐ Chèque livré au demandeur
6.		☐	☐		
7.		☐	☐		
8.		☐	☐		

⁽¹⁾ Si rien n'est précisé ou si la distribution est de moins de 25 \$, elle sera automatiquement réinvestie (applicable que sur les fonds communs de placement).⁽²⁾ Remplir le f.18967.⁽³⁾ Remplir le f.18184 et l'acheminer par télécopieur à Banque Nationale Investissements.

C) TRANSFERT DE :			Virement en totalité		Transfert systématique (1)	À :		Distributions (hors REER)		Continuité des versements systématiques
Numéro de compte	N° de produit	Montant (\$)	Fonds	Compte		Numéro de compte	N° de produit	Réinvesties	Versées ⁽²⁾	
1.			☐	☐	☐	1.		☐	☐	☐
2.			☐	☐	☐	2.		☐	☐	☐
3.			☐	☐	☐	3.		☐	☐	☐
4.			☐	☐	☐	4.		☐	☐	☐
5.			☐	☐	☐	5.		☐	☐	☐

⁽¹⁾ Remplir la « Date du 1^{er} versement » et la « Fréquence » du tableau de la section « 10 - Investissements systématiques / Retraits systématiques / Transferts systématiques » en précisant qu'il s'agit d'un transfert systématique.⁽²⁾ Si rien n'est précisé ou si la distribution est de moins de 25 \$, elle sera automatiquement réinvestie (applicable que sur les fonds communs de placement).

D) TAUX DE CHANGE	CAD / USD	Numéro de confirmation :
-------------------	-----------	--------------------------

Prénom et nom / Nom d'entreprise	N° de compte (si disponible)	Date (AAAA MM JJ)	Heure
RODRIGUE	ROLLANDE	39627207	2017-08-03 14:47:07

5. RENSEIGNEMENTS SUR LE COMPTE

☒ Non enregistré☐ Régime d'épargne-retraite (RER)☐ RER individuel☐ RER de conjoint☐ RER immobilisé (cocher une case et remplir l'addenda et/ou formulaire pertinent)☐ CRI - Québec
(addenda 25272-401)☐ CRI - Alberta
(addenda f.25218-402)☐ RER immobilisé - Fédéral
(addenda 25280-401)☐ CRI - Ontario
(addenda 25273-401)☐ CRI - Nouveau-Brunswick
(addenda 25276-401 et f.25843-403)☐ CRI - Colombie-Britannique
(addenda 25281-401)☐ CRI - Manitoba
(addenda 25274-401)☐ CRI - Nouvelle-Écosse
(addenda 25278-401)☐ REIR Restreint
(addenda 26356-401)☐ CRI - Saskatchewan
(addenda 25277-401)☐ CRI - Terre-Neuve et Labrador
(addenda 25279-401)

Veuillez vous référer à l'annexe 1 pour une définition des termes utilisés

Objectifs de placement

☐ Liquidité☐ Équilibré☒ Revenu☐ Croissance

Durée des placements

☐ Moins de 1 an☒ 1 à 3 ans☐ 4 à 6 ans☐ 7 à 9 ans☐ 10 ans et plus

Profil d'investisseur du compte

☐ Solutions bancaires
liées aux marchés☐ Pondéré☐ Liquidité☐ Équilibré☐ Prudent☐ Croissance☒ Conservateur☐ Actions

Tolérance au risque

☒ Faible☐ Moyenne☐ Élevée

Provenance des fonds (Remplir pour les comptes non-enregistrés)

☐ Salaire☐ Revenu locatif☐ Héritage☐ Vente d'immobilier☒ Épargne☐ Règlement d'assurance☐ Vente d'autres actifs☐ Fonds de retraite☐ Autre, préciser :☐ Revenu de placement☐ Cadeau

Utilisation prévue (Remplir pour les comptes non enregistrés)

☐ Étude☐ Véhicule☐ Autre, préciser :☐ Voyage☐ Épargne temporaire☐ Immobilier☐ Épargne retraite☐ Renovations☒ Épargne long terme

6. RENSEIGNEMENTS SUR LE CONJOINT COTISANT (Pour RER de conjoint seulement : Remplir lors de l'ouverture de compte ou lors d'un changement des informations bancaires)

☐ M. ☐ Mme

Prénom

N° d'assurance sociale

Date de naissance (AAAA MM JJ)

Nom

Autorisation pour débiter le compte du conjoint cotisant

J'autorise Banque Nationale Investissements inc. à retirer directement de mon compte bancaire tel qu'indiqué à la section « 9- Informations bancaires », les sommes d'argent nécessaires pour les cotisations au RER au nom de mon conjoint indiqué dans la section « 1- Renseignements sur le demandeur/titulaire du compte/rentier ».

Date (AAAA MM JJ)

Signature du conjoint cotisant

X

7. DÉSIGNATION DE BÉNÉFICIAIRE (HORS-QUÉBEC SEULEMENT)

La présente désignation de bénéficiaire ne s'applique qu'au compte enregistré du rentier dûment identifié à la section « 5- Renseignements sur le compte » (le « Régime »).

Conformément aux termes régissant le Régime, je désigne les personnes ci-dessous à titre de bénéficiaires de tout produit payable en vertu du Régime, à condition que celles-ci soient toujours en vie à la date de mon décès.

Nom et prénom et lien avec le rentier	Adresse	NAS	% de distribution

J'ai lu, compris et j'accepte les termes et conditions applicables à la présente désignation de bénéficiaires tels qu'énoncés à la Convention de Compte et à la Déclaration de fiducie RER ci-jointes et je révoque toute désignation de bénéficiaire faite antérieurement à l'égard du Régime, incluant toute désignation testamentaire à cet effet.

Je reconnais que la présente désignation de bénéficiaire a des conséquences légales et fiscales. Je confirme que BNI et le fiduciaire du Régime ne m'ont fait aucune représentation de nature légale, fiscale ou de quelque nature en lien avec la présente désignation de bénéficiaire et je dégage ceux-ci de toute responsabilité à cet effet.

Je reconnais que j'ai l'entière responsabilité de vérifier si la présente désignation est valide en vertu des lois applicables dans ma province (ou territoire) de résidence, d'obtenir les confirmations pertinentes à ce sujet et d'y apporter les modifications appropriées en temps opportun. Je dégage BNI et le fiduciaire du Régime de toute responsabilité de quelque nature que ce soit relativement à la validité, à l'application et à l'effet de la présente désignation de bénéficiaire à mon décès.

Date (AAAA MM JJ)

Signature du rentier

X

Prénom et nom / Nom d'entreprise RODRIGUE	N° de compte (si disponible) 39627207	Date (AAAA MM JJ) 2017-08-03	Heure 14:47:07
---	---	--	--------------------------

5. RENSEIGNEMENTS SUR LE COMPTE

☒ Non enregistré☐ Régime d'épargne-retraite (RER)☐ RER individuel☐ RER de conjoint☐ RER immobilisé (cocher une case et remplir l'addenda et/ou formulaire pertinent)☐ CRI - Québec
(addenda 25272-401)☐ CRI - Alberta
(addenda f.25218-402)☐ RER immobilisé - Fédéral
(addenda 25280-401)☐ CRI - Ontario
(addenda 25273-401)☐ CRI - Nouveau-Brunswick
(addenda 25276-401 et f.25843-403)☐ CRI - Colombie-Britannique
(addenda 25281-401)☐ CRI - Manitoba
(addenda 25274-401)☐ CRI - Nouvelle-Écosse
(addenda 25278-401)☐ REIR Restreint
(addenda 26356-401)☐ CRI - Saskatchewan
(addenda 25277-401)☐ CRI - Terre-Neuve et Labrador
(addenda 25279-401)

Veuillez vous référer à l'annexe 1 pour une définition des termes utilisés

Objectifs de placement

☐ Liquidité☐ Équilibré☒ Revenu☐ Croissance

Durée des placements

☐ Moins de 1 an☒ 1 à 3 ans☐ 4 à 6 ans☐ 7 à 9 ans☐ 10 ans et plus

Profil d'investisseur du compte

☐ Solutions bancaires
liées aux marchés☐ Pondéré☐ Liquidité☐ Équilibré☐ Prudent☐ Croissance☒ Conservateur☐ Actions

Tolérance au risque

☒ Faible☐ Moyenne☐ Élevée

Provenance des fonds (Remplir pour les comptes non-enregistrés)

☐ Salaire☐ Revenu locatif☐ Héritage☐ Vente d'immobilier☒ Épargne☐ Règlement d'assurance☐ Vente d'autres actifs☐ Fonds de retraite☐ Autre, préciser :☐ Revenu de placement☐ Cadeau

Utilisation prévue (Remplir pour les comptes non enregistrés)

☐ Étude☐ Véhicule☐ Autre, préciser :☐ Voyage☐ Épargne temporaire☐ Immobilier☐ Épargne retraite☐ Rénovations☒ Épargne long terme

6. RENSEIGNEMENTS SUR LE CONJOINT COTISANT (Pour RER de conjoint seulement : Remplir lors de l'ouverture de compte ou lors d'un changement des informations bancaires)

☐ M. ☐ Mme

Prénom

N° d'assurance sociale

Date de naissance (AAAA MM JJ)

Nom

Autorisation pour débiter le compte du conjoint cotisant

J'autorise Banque Nationale Investissements inc. à retirer directement de mon compte bancaire tel qu'indiqué à la section « 9- Informations bancaires », les sommes d'argent nécessaires pour les cotisations au RER au nom de mon conjoint indiqué dans la section « 1- Renseignements sur le demandeur/titulaire du compte/rentier ».

Date (AAAA MM JJ)

Signature du conjoint cotisant

X

7. DÉSIGNATION DE BÉNÉFICIAIRE (HORS-QUÉBEC SEULEMENT)

La présente désignation de bénéficiaire ne s'applique qu'au compte enregistré du rentier dûment identifié à la section « 5- Renseignements sur le compte » (le « Régime »).

Conformément aux termes régissant le Régime, je désigne les personnes ci-dessous à titre de bénéficiaires de tout produit payable en vertu du Régime, à condition que celles-ci soient toujours en vie à la date de mon décès.

Nom et prénom et lien avec le rentier	Adresse	NAS	% de distribution

J'ai lu, compris et j'accepte les termes et conditions applicables à la présente désignation de bénéficiaires tels qu'énoncés à la Convention de Compte et à la Déclaration de fiducie RER ci-jointes et je révoque toute désignation de bénéficiaire faite antérieurement à l'égard du Régime, incluant toute désignation testamentaire à cet effet.

Je reconnais que la présente désignation de bénéficiaire a des conséquences légales et fiscales. Je confirme que BNI et le fiduciaire du Régime ne m'ont fait aucune représentation de nature légale, fiscale ou de quelque nature en lien avec la présente désignation de bénéficiaire et je dégage ceux-ci de toute responsabilité à cet effet.

Je reconnais que j'ai l'entière responsabilité de vérifier si la présente désignation est valide en vertu des lois applicables dans ma province (ou territoire) de résidence, d'obtenir les confirmations pertinentes à ce sujet et d'y apporter les modifications appropriées en temps opportun. Je dégage BNI et le fiduciaire du Régime de toute responsabilité de quelque nature que ce soit relativement à la validité, à l'application et à l'effet de la présente désignation de bénéficiaire à mon décès.

Date (AAAA MM JJ)

Signature du rentier

X

Prénom et nom / Nom d'entreprise RODRIGUE	N° de compte (si disponible) ROLLANDE	Date (AAAA MM JJ) 39627207	Heure 2017-08-03 14:47:07
--	--	-------------------------------	------------------------------

8. INSTRUCTIONS RELATIVES AU RÉGIME D'ÉPARGNE-RETRAITE (RER)

Source du dépôt / retrait (Remplir le formulaire de référence qui accompagne la transaction, si requis)

- ☐ Nouvelle cotisation
☐ Régime d'accèsion à la propriété (T1036)
☐ Transfert d'un régime d'épargne-retraite (T2033 ou 13945)
☐ Provenance d'une indemnité de départ (avec reçu)
☐ Régime d'encouragement à l'éducation permanente (RC96)
☐ Transfert d'un régime de retraite (T2151)
☐ Provenance d'une indemnité de départ (sans reçu)
☐ Retrait avec impôts
☐ Autres : _____

Transfert d'un régime d'épargne-retraite (T2033 ou f.13945), indiquer le nom ou le code de l'institution : _____

9. INFORMATIONS BANCAIRES

Pour les achats, rachats, distributions, investissements systématiques et retraits systématiques, j'autorise Banque Nationale Investissements inc. à débiter et/ou créditer mon compte tel qu'indiqué ci-dessous :

BANQUE NATIONALE DU CANADA

Nom de l'institution

N° d'institution

006

Transit

02691

N° de compte bancaire

000002999290

11485 1RE AV SAINT-GEORGES QC G5Y 2C7

Adresse de la succursale

Si paiement par chèque provenant d'une institution financière autre que la Banque Nationale, joindre une photocopie du chèque au présent formulaire.

10. INVESTISSEMENTS SYSTÉMATIQUES / RETRAITS SYSTÉMATIQUES⁽¹⁾ / TRANSFERTS SYSTÉMATIQUES

	Nouveau	Annulation	Modification	Investissement systématique	Retrait systématique	Transfert systématique	Date du 1 ^{er} versement (AAAA MM JJ)	Montant (\$) * Minimum de 25 \$ par fonds, et minimum de 100 \$ pour les Portefeuilles Stratégiques et les Portefeuilles Gérés	Fréquence				N° de produit	Distributions (hors REER)	
									Hédo-madaire	Aux deux semaines	Mensuelle	Trimestrielle		Réinvesties	Versées ⁽²⁾ Minimum de 25 \$ par fonds
1.	☒	☐	☐	☐	☒	☐	2017-08-25	1,000.00	☐	☐	☒	☐	NBC 981	☒	☐
2.	☐	☐	☐	☐	☐	☐			☐	☐	☐	☐		☐	☐
3.	☐	☐	☐	☐	☐	☐			☐	☐	☐	☐		☐	☐

⁽¹⁾ Livraison du paiement ☒ Par TFE. Remplir la section « 9 - Informations bancaires ». ☐ Par la poste (à l'adresse indiquée au dossier du client).

⁽²⁾ Si rien n'est précisé ou si la distribution est de moins de 25 \$, elle sera automatiquement réinvestie.

11. TRANSACTIONS

- ☐ La transaction est non sollicitée. ☐ La transaction est un investissement temporaire - moins de six (6) mois
 (applicable seulement pour les fonds de marché monétaire (NBC815) et le Compte Surintéré^{MD} Altamira (NBC100 (CAD) ou NBC101 (USD)).

A) ACHAT			Distributions ⁽¹⁾ (hors REER)		Achat payable par :	
	N° de produit	Montant (\$)	Réinvesties	Versées		
1.	NBC 100	430,000.00	☒	☐	Transit : 02691	☐ Débit compte client
2.	NBC 981	18,000.00	☒	☐		☒ Débit BNI (CAD) ⁽²⁾
3.			☐	☐		☐ Débit BNI (USD) ⁽³⁾
4.			☐	☐	Transit : _____	
5.			☐	☐		Rachat payable par :
6.			☐	☐		☐ Dépôt au compte bancaire
7.			☐	☐		☐ Chèque livré à la succursale
8.			☐	☐	Transit : _____	☐ Chèque livré au demandeur

⁽¹⁾ Si rien n'est précisé ou si la distribution est de moins de 25 \$, elle sera automatiquement réinvestie (applicable que sur les fonds communs de placement).

⁽²⁾ Remplir le f.18967.

⁽³⁾ Remplir le f.18184 et l'acheminer par télécopieur à Banque Nationale Investissements.

C) TRANSFERT DE :			Virement en totalité		Transfert systématique (1)	À :		Distributions (hors REER)		Continuité investissements systématiques
Numéro de compte	N° de produit	Montant (\$)	Fonds	Compte		Numéro de compte	N° de produit	Réinvesties	Versées ⁽²⁾	
1.			☐	☐	☐	1.		☐	☐	☐
2.			☐	☐	☐	2.		☐	☐	☐
3.			☐	☐	☐	3.		☐	☐	☐
4.			☐	☐	☐	4.		☐	☐	☐
5.			☐	☐	☐	5.		☐	☐	☐

⁽¹⁾ Remplir la « Date du 1^{er} versement » et la « Fréquence » du tableau de la section « 10 - Investissements systématiques / Retraits systématiques / Transferts systématiques » en précisant qu'il s'agit d'un transfert systématique.

⁽²⁾ Si rien n'est précisé ou si la distribution est de moins de 25 \$, elle sera automatiquement réinvestie (applicable que sur les fonds communs de placement).

D) TAUX DE CHANGE	CAD / USD	Numéro de confirmation :
-------------------	-----------	--------------------------

Prénom et nom / Nom d'entreprise RÔDRIGUE	N° de compte (si disponible) ROLLANDE	Date (AAAA MM JJ) 39627207	Heure 2017-08-03 14:47:07
---	---	--------------------------------------	-------------------------------------

12. EFFET DE LEVIER**Transaction**☐ Ajouter un effet de levier pour la transaction

Type de prêt (marge ou prêt) _____	Taux d'intérêt du prêt _____	Remboursement mensuel du prêt _____	Total des passifs _____
Montant du prêt _____	Échéance du prêt (AAAA MM JJ) _____	Total des engagements mensuels du client _____	Total des actifs _____
Provenance du prêt _____		Revenu annuel brut _____	

Compte☐ Enlever l'effet de levier pour le compte**13. RENSEIGNEMENTS SUR LE REPRÉSENTANT**

Prénom ESTELLE	Transit du représentant 02691	N° du représentant 6387	Adresse électronique estelle.veilleux@bnc.ca	☐ CPR
Nom VEILLEUX (02691)	Code rég. _____	N° de téléphone _____	Poste _____	Code rég. _____
N° de télécopieur _____				
Représentant au compte (Centre d'appel et CPR seulement) _____				

14. PERSONNES AUTORISÉES À TRANSIGER / TIERS AU COMPTE**Est-ce qu'une ou d'autres personnes :**

- a) ont une autorisation d'opérations dans ce compte ? ☐ Oui ☒ Non Si oui, remplir le f.15586 et envoyer une copie à Banque Nationale Investissements (5321-1).
- b) ont un intérêt financier dans ce compte ? ☐ Oui ☒ Non Si oui, remplir le f.26197.

Détermination quant aux tiers

Le compte est-il ouvert suite aux instructions d'une autre personne (tiers) ou pour son bénéfice ? ☐ Oui ☒ Non Si oui, remplir le f.26197.

Renseignements complémentaires — Société / Société de gestion / Société en nom collectif / Association

- Remplir le f.27277-401 dans ICOP et envoyer une copie à Banque Nationale Investissements (5321-1).
- Envoyer une copie des statuts constitutifs, du contrat d'association ou du contrat de société à Banque Nationale Investissements (5321-1).

15. ACCEPTATIONS SPÉCIFIQUES**A) DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE RER** (Section spécifique aux ouvertures de compte RER)

À la Société de Fiducie Natcan (applicable aux comptes enregistrés) : Par les présentes, je demande de participer au régime indiqué à la section « 5- Renseignements sur le compte » (le « régime ») et demande à la Société de fiducie Natcan de faire une demande d'enregistrement du régime comme régime enregistré d'épargne-retraite en conformité avec la législation fiscale applicable et, dans le cas d'un régime immobilisé, en conformité avec les lois fédérales et provinciales pertinentes régissant les régimes de retraite.

J'ai lu la Déclaration de fiducie, laquelle est incluse dans la Convention de compte ci-jointe, et je reconnais avoir reçu le contrat complémentaire établissant les régimes de retrait immobilisés, en annexe, s'il y a lieu.

Je comprends que les prestations de revenu de retraite ou d'autres paiements prélevés sur ce régime sont assujettis à l'impôt. Toutes les cotisations versées au régime sont investies par Banque Nationale Investissements inc. suivant mes directives en conformité avec les conditions du régime et sont gardées dans mon compte sous réserve des dispositions du régime.

Date (AAAA MM JJ) _____ Signature du rentier

X

Accepté par Banque Nationale Investissements inc., en qualité de mandataire de la Société de fiducie Natcan agissant comme fiduciaire.

Signature autorisée

X*Jonathan Durocher***B) APERÇU DU FONDS (si applicable)**

Je reconnais avoir été informé des principales informations contenues dans l'aperçu du fonds des fonds dans lesquels j'investis, et mentionnés dans la présente demande de transaction, en vigueur à la date ci-dessus. Je reconnais avoir eu le temps nécessaire pour en prendre connaissance. Je consens à ce que les aperçus du fonds qui me sont transmis, pour cette demande, le soient selon le mode de distribution suivant :

☐ Courriel ☐ Courrier ☐ Télécopieur ☐ Exception (envoi suivant la souscription) ☐ Web ☒ Papier

Initiales

Initiales
(autre titulaire)**C) INFORMATION SUR LES FRAIS**

Je reconnais avoir été informé des frais applicables à ma demande de transaction ainsi que de l'existence des commissions de suivi, s'il y a lieu. Puis, en cas de rachat ou de transfert, j'ai été prévenu des possibles incidences fiscales.

Initiales

Initiales
(autre titulaire)**D) MISE EN GARDE**

Banque Nationale Investissements inc. est une entité distincte de la Banque Nationale du Canada et les titres d'organismes de placement collectif acquis de Banque Nationale Investissements inc. ou par son entremise :

- a) ne sont pas garantis par un organisme public d'assurance-dépôt sauf pour le produit « Surintérêt » ainsi que les CPG liés aux marchés (ayant un terme de 5 ans ou moins), en dollars canadiens, qui sont admissibles à l'assurance de la SADC, sous réserve des règles et règlements de cet organisme ;
- b) ne sont pas garantis par une institution financière canadienne ;
- c) peuvent subir des fluctuations de valeurs.

Initiales

Initiales
(autre titulaire)

Prénom et nom / Nom d'entreprise	N° de compte (si disponible)	Date (AAAA MM JJ)	Heure
RODRIGUE	ROLLANDE	39627207	2017-08-03 14:47:07

15. ACCEPTATIONS SPÉCIFIQUES (suite)

- E) CONSENTEMENT LIÉ À LA COLLECTE, À L'UTILISATION ET À LA COMMUNICATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**
Je reconnais avoir lu les conditions liées à la collecte, à l'utilisation et à la communication des renseignements personnels me concernant, lesquelles sont jointes à la présente, et y consens. Mon consentement sera valable à compter de la date de signature de la présente et le restera pour la durée de ma relation d'affaires avec Banque Nationale Investissements inc. ou pour une plus longue période de temps si cela est requis par la loi, sous réserve de mon droit de retrait mentionné ci-dessous. Je consens notamment à ce que Banque Nationale Investissements inc. utilise certains de mes renseignements personnels (y compris financiers) pour m'offrir des produits et services susceptibles de m'intéresser ou les communique à ses affiliées, y compris Banque Nationale du Canada, afin que celles-ci les utilisent aux mêmes fins. Ces offres pourront m'être présentées par divers moyens, notamment par la poste, par téléphone et par voie électronique (comme le courrier électronique), aux adresses et numéros fournis par moi. Je reconnais que je pourrai retirer mon consentement à l'utilisation et à la communication de mes renseignements personnels à des fins de sollicitation en tout temps, en communiquant avec TelNat au 514 394-5555 ou 1 888 835-6281 ou en écrivant à l'adresse investissements@bnc.ca. Si j'ai fourni des renseignements personnels concernant mon conjoint, conjoint de fait ou bénéficiaire, je confirme que je suis autorisé(e) à le faire.
- Initiales Initiales (autre titulaire)
- F) EFFET DE LEVIER**
J'ai pris connaissance de la mise en garde sur l'effet de levier laquelle est incluse dans la Convention de compte ci-jointe.
- Initiales Initiales (autre titulaire)
- G) RENSEIGNEMENTS SUR LES PLAINTES (ouverture de compte pour client Hors-Québec seulement)**
J'accuse réception du « Formulaire relatif aux renseignements sur les plaintes des clients » (f.19565).
- Initiales Initiales (autre titulaire)
- H) CPG LIÉS AUX MARCHÉS ET BILLETS DE DÉPÔT (si applicable)**
Je reconnais avoir été informé(e) oralement des principales caractéristiques des CPG liés aux marchés / billets de dépôt (billets à capital protégé) et avoir reçu la convention relative au placement choisi à la date ci-dessus.
- Initiales Initiales (autre titulaire)
- I) PORTEFEUILLES STRATÉGIQUES BANQUE NATIONALE (si applicable)**
Je reconnais avoir lu et compris les modalités énoncées dans l'« Entente relative aux Portefeuilles Stratégiques Banque Nationale » ci-jointe, laquelle fait partie intégrante de la Convention de compte ci-jointe, et j'y consens. Je demande à ce que les sommes investies dans le Portefeuille Stratégique sélectionné soient automatiquement réparties entre les fonds communs de placement contenus dans ce Portefeuille Stratégique, en fonction de la pondération prévue pour chaque placement.
- Initiales Initiales (autre titulaire)
- J) DÉBITS RELIÉS AU PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS SYSTÉMATIQUES**
J'autorise Banque Nationale Investissements inc. à débiter mon compte bancaire conformément aux instructions décrites dans les sections « 9- Informations bancaires » et « 10- Investissements systématiques/Retraits systématiques/Transferts systématiques ». Je reconnais et conviens que les débits sont soumis aux conditions prévues au programme d'investissements systématiques et de retraits systématiques apparaissant à la Convention de compte ci-jointe et dont je reconnais avoir pris connaissance. En apposant mes initiales, je renonce au droit de recevoir un préavis du montant du débit et je déclare ne pas avoir besoin de préavis du montant des débits avant le traitement du débit. Je renonce également au droit de recevoir un préavis pour tout changement au montant ou de dates des débits que j'aurai demandés.
- Initiales Initiales (autre titulaire)
- K) TRANSACTION NON-SOLLICITÉE, NON CONVENABLE MAIS ACCEPTABLE**
Cette transaction est non-sollicitée. Le client a été avisé que la transaction demandée n'était pas convenable avec son profil d'investisseur, suite à l'examen de son caractère convenable par le représentant de courtier en épargne collective.
- Initiales Initiales (autre titulaire)

16. ACCEPTATION GÉNÉRALE

Je demande à Banque Nationale Investissements inc. d'acheter, vendre ou échanger les parts ou actions des fonds, CPG liés aux marchés et/ou billets de dépôt (billets à capital protégé) mentionnés dans le présent document. Je comprends que la Banque Nationale du Canada et les représentants de Banque Nationale Investissements peuvent être rémunérés en lien avec la distribution de ces titres. J'ai lu les conditions énoncées dans la Convention de compte ci-jointe et j'accepte de m'y conformer. L'autorisation accordée demeure en vigueur jusqu'à sa résiliation par le ou les demandeur(s) ou leur représentant autorisé.

J'atteste que les renseignements contenus dans le présent formulaire de demande sont exacts et complets et je conviens d'informer Banque Nationale Investissements de tout changement dans ces renseignements, à l'intérieur d'un délai de 30 jours à compter du changement.

Date de la transaction (AAAA MM JJ)
si différente de la date de signature
(pour transaction postdatée)

Date (AAAA MM JJ)

Signature du demandeur ou représentant autorisé

X

Date (AAAA MM JJ)

Signature autre demandeur ou représentant autorisé

X

Je confirme avoir procédé à la diligence requise conformément aux directives contenues dans la Liste de vérification – Diligence (f.27221).

Date (AAAA MM JJ)

Signature du représentant

X

N° de confirmation téléphonique

À l'usage exclusif du
centre d'appels.

Date (AAAA MM JJ)

Signature du Responsable de conformité de l'unité d'affaires

X

Lorsqu'autorisé, acheminer par courriel à transactions.courtier@bnc.ca ou par télécopieur (fax) au : 514 875-8655 (Montréal) / 1 800 567-0897 (Extérieur de Montréal)

Les représentants de courtier en épargne collective de Banque Nationale Investissements inc. sont aussi des employés de la Banque Nationale du Canada. Banque Nationale Investissements inc. est une entité de la Banque Nationale du Canada. Les activités de la Banque Nationale du Canada ne sont pas des activités effectuées pour le compte de Banque Nationale Investissements inc. et ne sont pas sous la responsabilité de Banque Nationale Investissements inc.

Améliorations apportées à la Gestion privée de patrimoine BNI

30 juin 2017

Des ajustements seront bientôt apportés à la Gestion privée de patrimoine BNI. Ces modifications permettront d'optimiser et d'améliorer le rapport risque-rendement de vos placements.

Ainsi, la répartition d'actif des différents portefeuilles de la Gestion privée de patrimoine BNI sera revue. Ces ajustements entreront en vigueur au cours du mois d'octobre 2017.

De plus, de nouveaux Portefeuilles privés BNI s'ajouteront à la liste de fonds composant les différents portefeuilles de la Gestion privée de patrimoine BNI, permettant ainsi d'en accroître la diversification, d'offrir un meilleur potentiel de rendement, tout en respectant le niveau de tolérance au risque qui leur est associé.

Quels seront les ajustements effectués à la Gestion privée de patrimoine BNI?

Les détails des ajustements apportés à chaque portefeuille de la Gestion privée de patrimoine BNI sont présentés au verso.

- Le premier tableau, intitulé « Répartition actuelle des portefeuilles », indique la répartition actuelle des profils.
- Le tableau suivant, intitulé « Nouvelle répartition des portefeuilles », indique la nouvelle répartition qui entrera en vigueur à compter du ou vers le 27 octobre 2017.

Quels seront les effets de ces améliorations?

Ces modifications permettront d'optimiser et d'améliorer le rapport risque-rendement de vos placements.

Des frais de gestion et des frais d'exploitation différents sont associés à chacun des portefeuilles privés BNI. Comme la répartition des portefeuilles de Gestion privée de patrimoine BNI changera au cours du mois d'octobre 2017, les frais de gestion pondérés de chaque portefeuille changeront également lors de l'entrée en vigueur des ajustements. Selon le portefeuille, les frais de gestion pondérés peuvent être légèrement à la hausse.

Est-ce que ces ajustements entraîneront des impacts fiscaux?

Il n'y aura aucun impact fiscal immédiat si vous détenez votre Gestion privée de patrimoine BNI dans un type de compte enregistré. Si vous détenez vos placements dans un compte non enregistré, l'impact sera le même que celui lié aux rééquilibrages qui peut être effectué tous les trimestres, c'est-à-dire que vous pourriez enregistrer un gain ou une perte en capital suite à ces transactions.

Que dois-je faire pour bénéficier des améliorations effectuées à la Gestion privée de patrimoine BNI?

Vous n'avez rien à faire. Ces ajustements entreront automatiquement en vigueur le ou vers le 27 octobre 2017, lorsque le gestionnaire de portefeuille effectuera le prochain rééquilibrage prévu des portefeuilles de la Gestion privée de patrimoine BNI.

Améliorations apportées à la répartition d'actif des portefeuilles de la Gestion privée de patrimoine BNI

Répartition actuelle des portefeuilles

	Revenu stable			Revenu			Revenu et Croissance ¹			Équilibré			Croissance			Actions		
	Min.	Cible	Max.	Min.	Cible	Max.	Min.	Cible	Max.	Min.	Cible	Max.	Min.	Cible	Max.	Min.	Cible	Max.
Liquidités et court terme	25%	35%	45%	5%	15%	25%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres à revenu fixe	55%	65%	75%	55%	65%	75%	55%	65%	75%	35%	45%	55%	15%	25%	35%	-	10%	20%
Actions canadiennes et mondiales	-	-	-	10%	20%	30%	25%	35%	45%	45%	55%	65%	65%	75%	85%	80%	90%	100%

1. Inclus la version en dollars américain

Nouvelle répartition des portefeuilles à compter du ou vers le 27 octobre 2017

	Revenu stable			Revenu			Revenu et Croissance ¹			Équilibré			Croissance			Actions		
	Min.	Cible	Max.	Min.	Cible	Max.	Min.	Cible	Max.	Min.	Cible	Max.	Min.	Cible	Max.	Min.	Cible	Max.
Liquidités et court terme	-	-	10%	-	-	10%	-	-	10%	-	-	10%	-	-	10%	-	-	10%
Titres à revenu fixe	70%	80%	90%	60%	70%	80%	45%	55%	65%	30%	40%	50%	10%	20%	30%	-	-	10%
Actions canadiennes et mondiales	10%	20%	30%	20%	30%	40%	35%	45%	55%	50%	60%	70%	70%	80%	90%	90%	100%	100%

1. Inclus la version en dollars américain

Pour en savoir davantage, veuillez communiquer avec votre Planificateur Financier en succursale.

Merci de la confiance que vous accordez à Banque Nationale Investissements.

CONVENTION RELATIVE À LA GESTION PRIVÉE DE PATRIMOINE BNI

La présente convention est conclue entre le(s) client(s) soussigné(s) (l'« **investisseur** ») et Banque Nationale Investissements inc. (« **BNI** »). L'investisseur accepte de participer, aux conditions énoncées dans la présente convention, au service de Gestion privée de patrimoine BNI (le « **service** »), un service de répartition d'actifs dont la description figure dans le prospectus des Fonds BNI, tel que modifié de temps à autre.

Service de Gestion privée de patrimoine BNI

Les profils offerts dans le cadre du service (les « **Profils** » ou, individuellement, un « **Profil** ») sont des portefeuilles modèles composés de titres d'organismes de placement collectif de la famille des Portefeuilles privés BNI ou d'autres fonds dont BNI est le gestionnaire de fonds d'investissement (les « **fonds sous-jacents** »). BNI retient les services de Trust Banque Nationale inc. (pour toutes les activités dans les provinces de Québec, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Saskatchewan et du Nouveau-Brunswick) ou Société de fiducie Natcan (pour toutes les activités dans les autres provinces et territoires du Canada), afin d'agir à titre de gestionnaires de portefeuille des Profils. Selon le cas, le terme « **gestionnaire de portefeuille** » désignera Trust Banque Nationale inc. ou Société de fiducie Natcan (toutes deux des sociétés reliées à BNI), en fonction de la situation applicable. Toutes les modalités relatives à la relation entre l'investisseur, BNI et le gestionnaire de portefeuille sont énoncées dans la présente convention.

Les services fournis par BNI dans le cadre du service comprennent notamment l'obtention auprès de l'investisseur des renseignements financiers nécessaires afin d'aider l'investisseur à déterminer si le service et le Profil sélectionné lui conviennent, l'embauche du gestionnaire de portefeuille qui fournira les services de gestion discrétionnaire de portefeuille à l'égard des Profils et l'exécution des opérations à l'égard de titres des fonds sous-jacents pour donner suite à la sélection d'un Profil par l'investisseur et suivant les instructions du gestionnaire de portefeuille.

Chaque Profil est composé au moyen de techniques d'optimisation et de modèles informatiques axés sur des fourchettes de rendement, la réduction des risques et l'analyse prospective des risques. Le gestionnaire de portefeuille sélectionne les fonds sous-jacents pour chaque Profil compte tenu des objectifs de placement, de la tolérance au risque et de la répartition de l'actif cible de chaque Profil, et rééquilibre périodiquement les fonds sous-jacents en considérant la conjoncture économique et les conditions de marché actuelles. Le service prévoit des rééquilibrages périodiques tactiques du Profil sélectionné par l'investisseur selon une pondération cible préétablie.

Les services fournis par le gestionnaire de portefeuille à BNI dans le cadre du service comprennent la construction et la gestion des Profils, notamment la sélection et le suivi des fonds sous-jacents, ainsi que le retrait et/ou l'ajout de fonds sous-jacents, la détermination et la modification des pourcentages de détention de chacun des fonds sous-jacents pour chaque Profil, les changements à la répartition des actifs des Profils (à l'intérieur des barèmes permis décrits ci-dessous) et l'émission d'instructions d'opération périodiques à BNI à l'égard des fonds sous-jacents détenus par l'investisseur à l'intérieur d'un Profil sélectionné.

Les répartitions d'actif cibles et barèmes permis à l'égard de chaque classe d'actif pour chaque Profil sont les suivants :

	Revenu stable			Revenu			Revenu et ¹ croissance			Équilibré			Croissance			Actions		
	Min.	Cible	Max.	Min.	Cible	Max.	Min.	Cible	Max.	Min.	Cible	Max.	Min.	Cible	Max.	Min.	Cible	Max.
Liquidités et court terme	25 %	35 %	45 %	5 %	15 %	25 %	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Titres à revenu fixe	55 %	65 %	75 %	55 %	65 %	75 %	55 %	65 %	75 %	35 %	45 %	55 %	15 %	25 %	35 %	—	10 %	20 %
Actions canadiennes et mondiales	—	—	—	20 %	20 %	30 %	25 %	35 %	45 %	45 %	55 %	65 %	65 %	75 %	85 %	80 %	90 %	100 %

¹ : Inclut la version en dollars américain

Toutes les distributions versées par un fonds sous-jacent seront automatiquement réinvesties pour l'investisseur dans des titres supplémentaires du fonds sous-jacent, à moins que le montant de la distribution pour ce fonds soit supérieur à 25 \$ et que l'investisseur demande à BNI à être payé en argent. Dans ce cas, BNI paiera le montant par voie de dépôt direct dans le compte bancaire de l'investisseur.

Choix de Profils

Pour participer au service, l'investisseur remplit le Guide d'investissement personnalisé (le « **questionnaire** »). Selon les réponses données par l'investisseur dans le questionnaire, BNI évalue les objectifs financiers et la tolérance au risque de l'investisseur, et lui recommande un Profil.

L'investisseur déclare et garantit que les renseignements fournis dans le questionnaire et ceux qu'il pourrait communiquer verbalement ou par écrit à BNI ou au gestionnaire de portefeuille de temps à autre sont complets et exacts. BNI et le gestionnaire de portefeuille se fient aux renseignements fournis par

l'investisseur (notamment les données financières contenues au questionnaire) de même qu'aux modifications que l'investisseur pourrait y apporter par écrit. Il incombe à l'investisseur d'aviser BNI, par écrit et sans délai, des changements susceptibles d'avoir une incidence sur les objectifs de placement, la tolérance au risque, la convenance du Profil ou sur les renseignements généraux figurant dans le questionnaire.

Dépôts et retraits d'actifs

BNI investit tous les actifs versés de temps à autre par l'investisseur dans le cadre du service (les « **actifs** ») dans des titres des fonds sous-jacents selon le Profil sélectionné par l'investisseur. La première opération d'achat de titres des fonds sous-jacents sera exécutée en fonction de la valeur liquidative des parts ou des actions des fonds sous-jacents le jour de l'acceptation par BNI de la demande d'adhésion de l'investisseur au service (ou le jour d'évaluation ouvrable suivant si l'acceptation a lieu après 16h, heure de l'Est). L'investisseur peut retirer des

actifs ou effectuer des transferts entre les Profils s'il en avise BNI par écrit, ou par tout autre moyen accepté par BNI.

Regroupement de comptes et regroupement familial

Le placement initial minimal requis de l'investisseur dans le cadre du service est de 250 000 \$. Aux fins du calcul de ce montant minimal, tous les comptes détenus par l'investisseur dans le cadre du service sont reliés ensemble afin de former un « **regroupement de comptes** ». Le service permet aussi, à la discrétion de l'investisseur, de jumeler à celui-ci les comptes de différents épargnants ayant une relation familiale directe avec l'investisseur (conjoint(e), petits-enfants, enfants, parents, grands-parents et autres personnes ou entités choisies par BNI à sa discrétion) ou ayant une telle relation avec son conjoint ou sa conjointe, pour former un « **regroupement familial** ». Afin d'accéder au programme de regroupement familial, l'investisseur principal doit détenir un minimum de 250 000 \$ dans son regroupement de comptes et chaque personne ou entité faisant partie du regroupement familial doit détenir un minimum de 100 000 \$ dans son ou ses comptes dans le cadre du service. Dans certaines situations particulières, BNI peut accepter un placement initial inférieur aux minimums requis.

Pouvoir de gérer les actifs

L'investisseur autorise BNI à retenir les services du gestionnaire de portefeuille pour investir et gérer les actifs. Il est entendu que les pouvoirs conférés à BNI aux termes de la présente convention portent aussi sur les sommes additionnelles qui seront versées dans le regroupement de comptes de l'investisseur dans le cadre du service suivant la date de prise d'effet de la présente convention ainsi que sur les sommes versées dans le regroupement de comptes de l'investisseur dans le cadre du service qui peuvent être liées à tout nouveau Profil créé suivant la date de prise d'effet de la présente convention, sans qu'il soit nécessaire de modifier la présente convention ou d'en conclure une nouvelle.

L'investisseur comprend et convient que BNI retiendra les services du gestionnaire de portefeuille afin de réaffecter de temps à autre les actifs à différents fonds sous-jacents composant le Profil sélectionné par l'investisseur, d'apporter des modifications à la répartition de l'actif cible du Profil et d'ajouter ou retirer des fonds sous-jacents pour atteindre les objectifs de placement du Profil sélectionné par l'investisseur, le tout à la discrétion du gestionnaire de portefeuille.

L'investisseur comprend que son consentement ne sera pas requis ni obtenu à l'égard de toutes telles opérations, lesquelles seront reflétées dans le(s) compte(s) de l'investisseur le jour suivant chaque opération. L'investisseur ne recevra pas de confirmation pour les opérations effectuées par le gestionnaire de portefeuille de façon discrétionnaire, mais il recevra un relevé trimestriel de BNI indiquant toutes les opérations effectuées dans le(s) compte(s) de l'investisseur au cours de la période. Le gestionnaire de portefeuille recevra de BNI les confirmations des opérations qu'il aura effectuées pour l'investisseur en regard du Profil sélectionné.

Incidences fiscales

Le rééquilibrage des Profils et l'ajout ou le retrait de fonds sous-jacents composant les Profils donneront régulièrement lieu à des situations fiscales qui peuvent avoir une incidence sur l'investisseur. L'investisseur devrait discuter des impacts du service avec son conseiller en fiscalité avant d'investir dans un Profil.

Frais

En plus des frais associés à un placement dans les fonds sous-jacents composant le Profil sélectionné (dont la description figure dans le prospectus des Fonds BNI, tel que modifié de temps à autre), l'investisseur s'engage à payer à BNI les honoraires de service établis conformément à l'Annexe A (Honoraires de service) **des présentes, laquelle peut être modifiée de temps à autre par BNI moyennant un préavis écrit de 90 jours à l'investisseur.** L'investisseur autorise BNI à prélever, à même les actifs, les honoraires de service prévus à l'Annexe A, en procédant

au rachat de titres des fonds sous-jacents d'une valeur monétaire équivalente aux honoraires de service applicables.

Aucuns frais de gestion ne seront facturés directement à l'investisseur et aucuns frais ou commissions de souscription ou de rachat ne seront payables à BNI ni au gestionnaire de portefeuille en lien avec les opérations dans les fonds sous-jacents composant le Profil sélectionné.

Responsabilité et obligation de diligence

Il est entendu que l'obligation de diligence imposée à BNI et au gestionnaire de portefeuille aux termes de la présente convention consiste à exercer le même degré de soin, de compétence et de diligence qu'une personne raisonnablement prudente exercerait dans les circonstances. BNI et le gestionnaire de portefeuille, agissant de bonne foi, s'efforceront de gérer les actifs et d'effectuer des opérations connexes conformément aux objectifs de placement de l'investisseur et à leur obligation de diligence, mais ne pourront en aucun cas être tenus responsables des pertes subies par l'investisseur, sauf si elles découlent directement d'une faute lourde ou intentionnelle de la part de BNI ou du gestionnaire de portefeuille ou d'un de leurs mandataires, représentants ou employés agissant à ce titre. Plus spécifiquement, BNI et le gestionnaire de portefeuille ne pourront être tenus responsables de toute perte résultant des fluctuations des marchés ou causée directement ou indirectement par des restrictions gouvernementales, des décisions des bourses ou autorités réglementaires, des arrêts de transactions, des guerres, des grèves ou de tout autre incident hors du contrôle de BNI ou du gestionnaire de portefeuille ou de l'un de leurs mandataires, représentants ou employés.

BNI et le gestionnaire de portefeuille déclinent toute responsabilité relativement à l'exactitude des renseignements fournis par l'investisseur ou par un tiers.

Confidentialité

BNI reconnaît que certains des renseignements communiqués par l'investisseur relativement aux services que BNI et le gestionnaire de portefeuille doivent lui fournir aux termes de la présente convention sont confidentiels et qu'ils seront traités en tout temps conformément aux lois applicables en matière de protection des renseignements personnels.

Résiliation

L'investisseur peut mettre fin à la présente convention à tout moment. Suivant la résiliation, BNI pourra, à sa discrétion et sans autre avis, procéder au rachat des titres des fonds sous-jacents détenus dans le cadre d'un Profil.

BNI peut mettre fin à la présente convention moyennant un préavis écrit de 60 jours donné à l'investisseur. À l'expiration du délai précisé dans l'avis donné à l'investisseur, BNI pourra, à sa discrétion et sans autre avis, procéder au rachat des titres des fonds sous-jacents détenus dans le cadre d'un Profil.

La présente convention prendra automatiquement fin si le service cesse d'être offert aux investisseurs.

Amendement

La présente convention peut être amendée à tout moment par BNI moyennant un préavis écrit d'au moins 30 jours donné à l'investisseur. Toutefois, les barèmes permis à l'égard de chaque classe d'actif pour chacun des Profils ne peuvent être modifiés que moyennant un préavis écrit d'au moins 60 jours donné à l'investisseur, et les frais attribuables aux Profils ne peuvent être modifiés que moyennant un préavis écrit d'au moins 90 jours donné à l'investisseur.

Héritiers et ayants droit

La présente convention lie les parties, leurs héritiers et ayants droit autorisés respectifs et elle s'applique en leur faveur. BNI peut, à son gré, céder à un membre du groupe de la Banque Nationale les droits et obligations que lui attribue la présente convention, et retenir les services de tout expert, y compris tout membre du groupe de la Banque Nationale et de façon générale poser tout geste et signer tout document ou instrument nécessaire ou utile à la mise en œuvre de la présente convention.

Déclaration de l'investisseur

L'investisseur déclare avoir lu et compris les modalités de la présente convention.

Annexes

Les annexes jointes à la présente convention en font partie intégrante et doivent être interprétées comme faisant partie de la présente convention.

Exemplaires

La présente convention peut être signée en différents exemplaires lesquels constitueront, ensemble, une seule et même convention.

Lois applicables

La présente convention est régie par les lois en vigueur dans la province ou le territoire dans lequel réside l'investisseur, tel qu'indiqué dans le formulaire d'ouverture de compte BNI, et les lois du Canada qui y sont applicables et doit être interprétée conformément à ces lois.

Date de prise d'effet

La présente convention est réputée prendre effet à compter de la date de traitement par BNI de la première opération d'achat par l'investisseur à l'égard des fonds sous-jacents du(des) Profil(s) sélectionné(s).

39627207

N°. de compte du Profil de Gestion privée de patrimoine BNI

0269-1

Transit

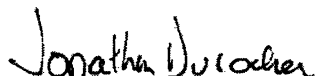
2017-08-03

Date (AAAA MM JJ)

ROLLANDE RODRIGUEPrénom et nom du demandeur
ou de l'entreprise (en lettres majuscules)

Signature du demandeur

Date (AAAA MM JJ)

Prénom et nom de l'autre demandeur du portefeuille
ou du représentant autorisé, le cas échéant (en lettres majuscules)Signature de l'autre demandeur du portefeuille
ou du représentant autorisé


Jonathan Durocher
Président et Chef de la direction

Banque Nationale Investissements inc.

Annexe A – Honoraires de service

Les honoraires de service seront calculés selon une échelle décroissante en fonction de la valeur des actifs détenus dans le(s) compte(s) constituant le regroupement de comptes ou le regroupement familial de l'investisseur, selon le cas, dans le cadre du service. Les taux applicables sont les suivants :

Actifs	Honoraires de service (avant taxes)
Actifs compris entre 0 et 250 000 \$	1,50%
Actifs compris entre 250 000,01 et 500 000 \$	0,85%
Actifs au-dessus de 500 000 \$	0,75%

Ces honoraires de service sont calculés quotidiennement et chargés sur une base trimestrielle. Le taux appliqué à chaque jour est calculé au prorata de la valeur marchande des actifs totaux détenus dans le regroupement de comptes ou le regroupement familial, selon le cas. Dans le cas où l'investisseur procède au rachat d'actifs au cours d'un trimestre, les honoraires de service à payer seront calculés sur une base quotidienne à la date de rachat et chargés au(x) compte(s) de l'investisseur avant le versement du produit de rachat à l'investisseur.

Les honoraires de service sont assujettis aux taxes provinciales et fédérales applicables.

CONVENTION DE COMPTE

En contrepartie de l'acceptation par Banque Nationale Investissements inc. (« **BNI** »), attestée par la première exécution des opérations aux termes des présentes, d'agir comme mandataire du ou des requérants (le « **client** ») désigné sur le formulaire de demande auquel le présent document est joint, les parties conviennent de ce qui suit :

- Capacité juridique et identification.** Le client est une personne majeure et est légalement autorisé à être partie à la présente convention. BNI remettra au client un numéro d'identification qu'il devra utiliser chaque fois qu'il transmettra un ordre.
- Rôle de BNI.** Le rôle de BNI se limite à agir comme mandataire du client à l'égard de l'exécution des ordres d'achat, de rachat ou de substitution de titres de la famille d'organismes de placement collectif offerts par Banque Nationale Investissements (les « **Fonds** »), y compris entre autres tout organisme de placement collectif qui peut être ajouté à ceux-ci, fusionné avec ceux-ci ou substitué à ceux-ci conformément aux modalités générales décrites dans le prospectus simplifié courant de ses fonds, et aussi à l'égard de certificats de placement garantis liés aux marchés (les « **CPG liés aux marchés** ») ou billets de dépôts de la Banque Nationale du Canada ou, le cas échéant, de la Société de Fiducie Natcan. BNI offre et fournit, à la demande du client, des conseils au sujet de placements dans des organismes de placement collectif et au sujet d'autres produits de placement qu'elle peut légitimement distribuer. BNI demeure responsable envers le client de tout acte ou omission de ses employés se rapportant aux activités de BNI.
- Droit de survie.** (*Ne s'applique pas aux résidents du Québec*). Dans le cas où il y a plus d'un client, leurs intérêts à l'égard des comptes sont ceux de copropriétaires avec droit de survie. Le décès d'un ou de plusieurs clients n'a pas pour effet d'empêcher le ou les survivants de retirer les sommes d'argent ou les titres déposés dans les comptes et la pleine propriété des comptes est transférée au(x) client(s) survivant(s) aux mêmes conditions.
- Désignation de bénéficiaire.** La présente désignation fait partie intégrante du formulaire d'adhésion et des conventions régissant le Régime et s'applique à tous actifs dans le Régime lors du décès du client/rentier.

Toute désignation de bénéficiaire aux termes de la présente sera effective seulement s'il n'y a aucun rentier survivant nommé à l'égard du Régime ou si celui-ci n'est plus en vie ou s'il n'est plus l'époux ou conjoint de fait du client/rentier, lors du décès de ce dernier.

Si les bénéficiaires désignés sont toujours vivants au décès du client/rentier, tout produit payable en vertu du Régime leur sera versé en parts égales à moins qu'une proportion différente soit précisée à la section « 7- Désignation de bénéficiaire » du présent formulaire et que le total des pourcentages de distribution indiqués soit de 100 %. Si un ou plusieurs bénéficiaires désignés ci-dessus décèdent avant le client/rentier, la proportion des droits leur étant attribuée sera divisée en parts égales et versée aux autres bénéficiaires survivants ou remis au seul survivant d'entre eux, le cas échéant.

Toute désignation aux termes de la présente peut être modifiée ou révoquée sans le consentement du bénéficiaire désigné, soit par la signature d'une nouvelle « Désignation de bénéficiaire », d'un testament ou de tout autre document écrit daté et signé par le client/rentier, dont le fonds et la forme sont jugés acceptables par BNI et le fiduciaire et qui identifie spécifiquement le Régime. Toute désignation, modification et/ou révocation, prend effet à la date à laquelle elle est reçue par BNI et/ou le fiduciaire du Régime. Si plus d'une désignation sont éventuellement déposées auprès de BNI et/ou du fiduciaire, seule la désignation dûment signée par le client/rentier portant la date la plus récente sera considérée.

La présente désignation est régie et doit être interprétée en vertu des lois applicables dans la province de résidence du client/rentier. Les désignations de bénéficiaire hors-testament peuvent ne pas être valides dans certaines provinces et territoires. Les désignations faites aux termes de la présente ne s'appliquent que dans les provinces et territoires où la loi le permet.

ATTENTION : Dans certaines provinces et territoires, notamment le Manitoba, la désignation d'un bénéficiaire au moyen d'une formule de désignation ne sera pas révoquée ou ne sera pas modifiée automatiquement en cas de mariage ou de divorce. Si vous désirez désigner un bénéficiaire différent, advenant votre mariage ou votre divorce, vous devez faire une nouvelle désignation.

Dans certaines provinces et territoires, la législation en matière de régime de retraite exige que les droits découlant d'un régime immobilisé, REER ou FERR, soient obligatoirement dévolus au conjoint survivant. Dans ce cas, une désignation de bénéficiaire en faveur d'une autre personne que le conjoint ne sera applicable que si, au décès du rentier, celui-ci n'avait pas de conjoint survivant au sens de la législation applicable.

Le client/rentier est seul responsable de faire les vérifications relatives à ce qui précède et de faire les modifications requises en temps opportun.

- Instructions.** BNI est autorisée à agir sur la foi de tout ordre ou instruction qu'elle croit de bonne foi émaner du client. BNI est également autorisée à prendre directement dans le compte bancaire mentionné à la section « 9- Informations bancaires » du présent formulaire les sommes d'argent nécessaires à l'exécution de l'instruction (ou de l'ordre) reçue du client.
- Programme d'investissements systématiques et de retraits systématiques.** Le client autorise BNI ou toute institution financière mandatée par BNI à débiter, peu importe le mode de débit, le compte mentionné à la section « 9- Informations bancaires » et suivant les instructions indiquées à la section « 10- Investissements systématiques/Retraits systématiques/Transferts systématiques » au recto des présentes aux fins du programme d'investissements systématiques. Il autorise également BNI à racheter les titres qu'il détient aux fins d'un programme de retraits systématiques conformément aux instructions indiquées à la section « 9- Informations bancaires » au recto des présentes. Le client reconnaît que tout débit ou rachat effectué en son nom dans son compte par BNI, ou toute institution financière mandatée par BNI, le lie de la même façon que s'il l'avait fait lui-même. Une telle autorisation peut être modifiée ou annulée au moyen de la remise à BNI du formulaire approprié. Le client peut changer le montant ou la fréquence des

prélèvements ou retraits ou annuler le programme d'investissements ou de retraits systématiques en tout temps. Les modalités du programme d'investissements systématiques et du programme de retraits sont exposées dans le prospectus simplifié courant des Fonds.

Si un débit n'est pas effectué conformément à vos instructions indiquées à la Section « 10- Investissements systématiques/Retraits systématiques/Transferts systématiques », communiquez avec votre représentant BNI. BNI n'engage aucune responsabilité pour un préjudice que vous pourriez subir en raison des débits effectués conformément à vos instructions indiquées à la section « 10- Investissements systématiques/Retraits systématiques/Transferts systématiques », y compris notamment, et sans limitation, la perte d'intérêts, les pénalités exigibles en vertu des lois fiscales en vigueur et tout autre préjudice ou perte découlant de l'exécution ou d'un retard d'exécution de la présente autorisation. Vous convenez d'indemniser et de dégager de toute responsabilité BNI pour les pertes, charges et frais, y compris les frais juridiques, que l'exécution de vos instructions reliées au programme d'investissements systématiques pourrait lui occasionner et de lui rembourser sans délai sur demande.

- Compte conjoint avec l'une ou l'autre des signatures (« ou »).** Si un compte est ouvert au nom de plusieurs personnes (le « compte conjoint »), chacune d'elles constitue un « client » et est conjointement et solidairement responsable (solidairement responsable au Québec) avec chaque autre personne des obligations exposées dans la présente convention. Chaque client convient avec BNI et avec chacune des autres personnes que l'un ou l'autre des clients agissant seul a l'autorisation et le pouvoir de faire ce qui suit :

- donner des instructions écrites en vue de tout achat, vente ou autres opérations, ou mesures se rapportant au compte conjoint ; et
- prendre toutes les mesures et signer tous les documents relatifs au compte conjoint, y compris généralement tout ce qui peut être nécessaire pour ouvrir, maintenir et fermer le compte conjoint.

Les clients se donnent également procuration réciproque et irrévocable, avec pouvoir de substitution, pour fins d'endossement, pour fins de dépôt au crédit du compte conjoint, et pour fins d'encaissement de tout chèque, billet, mandat, traite bancaire ou autre instrument négociable payable à l'ordre de l'un d'eux. Les clients autorisent BNI à payer, en totalité ou en partie, tout montant de capital ou d'intérêt qui est crédité ou qui peut être crédité au compte conjoint, à l'un ou l'autre des clients ou au fondé de pouvoir légitime de l'un d'eux.

- Compte conjoint avec deux ou plusieurs signatures (« et »).** Si un compte est ouvert au nom de plusieurs personnes (le « compte conjoint »), chacune d'elles constitue un « client » et est conjointement et solidairement responsable (solidairement responsable au Québec) avec chaque autre personne des obligations exposées dans la présente convention. Les clients conviennent avec BNI et avec chacune des autres personnes d'apposer conjointement leurs signatures respectives afin d'autoriser toute opération dans le compte conjoint et, plus spécifiquement, afin de faire ce qui suit :

- donner des instructions écrites en vue de tout achat, vente ou autres opérations, ou mesures se rapportant au compte conjoint, et
- prendre toutes les mesures et signer tous les documents relatifs au compte conjoint, y compris généralement tout ce qui peut être nécessaire pour ouvrir, maintenir et fermer le compte conjoint.

Les clients conviennent de signer conjointement tout endos à des fins de dépôt au crédit du compte conjoint et aux fins de l'encaissement de tout chèque, billet, mandat, traite bancaire ou autre instrument négociable payable à l'ordre de tous les clients.

Les clients autorisent BNI à payer, à l'ordre des clients ou à un compte bancaire qu'ils auront désignés, en totalité ou en partie, tout montant de capital ou d'intérêt qui est crédité ou qui peut être crédité au compte conjoint.

- Confirmations et relevés.** Lorsque BNI envoie au client un avis d'exécution d'un ordre, le client doit informer BNI de toute erreur ou de toute omission dans le contenu de l'avis d'exécution dans les trois (3) jours de sa réception. À l'expiration d'une telle période, BNI peut considérer le contenu de l'avis d'exécution comme exact. Lorsque BNI envoie au client un relevé de compte, le client convient d'en vérifier l'exactitude et d'aviser BNI de toute erreur ou omission dans les trente (30) jours de sa réception. À l'expiration de cette période, BNI peut considérer le contenu du relevé comme exact.

- Placements et avoirs minimums.** Si le solde du compte du client devient inférieur au solde minimal requis mentionné au prospectus relatif aux titres de fonds détenus par le client (généralement 500 \$), BNI peut demander au client d'augmenter la valeur de son placement ou racheter le solde de ses placements. Dans un tel cas, le client sera avisé par courrier ou par téléphone que le solde de son compte est inférieur au minimum requis. Le client aura alors 30 jours pour verser les sommes requises ou pour demander le rachat de ses titres. À l'expiration du délai de 30 jours, BNI pourra procéder au rachat des titres du client et à la fermeture du compte sans autre préavis au client.

- Divers.** Tout avis, tout document ou toute communication destiné au client peut lui être transmis à son adresse indiquée aux présentes ou à toute autre adresse qu'il peut avoir indiquée à BNI par écrit au 1010, rue De La Gauchetière Ouest; Mezzanine 100, Montréal (Québec) H3B 5J2. Les parties aux présentes sont réputées avoir reçu un tel avis, un tel document ou une telle autre communication le troisième (3^e) jour ouvrable suivant sa mise à la poste ou le jour de la livraison en mains propres ou par messenger.

Responsabilité civile

BNI ne peut être tenu responsable des dommages, directs ou indirects, consécutifs ou spéciaux, pertes, frais ou préjudices subis par un client, ou par d'autres

personnes, relativement à l'utilisation des services de BNI décrits dans la présente convention, à moins qu'ils résultent de la grossière négligence de BNI.

BNI peut modifier les modalités de la présente convention en donnant un avis écrit de trente (30) jours au client et une telle modification est réputée avoir été acceptée par le client s'il continue à passer des ordres d'opération auprès de BNI par la suite. La présente convention demeure en vigueur jusqu'à ce qu'elle soit résiliée au moyen d'un avis écrit du client, adressé à BNI et dûment accepté par celle-ci, ou au moyen d'un avis écrit de BNI au client.

La présente convention s'applique au profit de BNI, du client ainsi que de leurs héritiers, leurs exécuteurs testamentaires, leurs administrateurs successoraux, leurs légataires, leurs liquidateurs et leurs ayants droit, selon le cas, et lie ceux-ci. Le client ne peut céder la présente convention et ses droits et obligations en résultant.

Toute conversion d'une devise en une autre se fait au taux indiqué à la section « 11- Transactions » au recto des présentes. En cas de virement d'un autre compte du client au compte visé par la présente convention, BNI peut convertir la somme à virer en dollars canadiens.

EFFET DE LEVIER (RISQUES D'EMPRUNTER POUR INVESTIR)

Certains risques et facteurs dont vous devriez tenir compte avant d'emprunter des fonds pour investir sont décrits ci-dessous.

Cette stratégie vous convient-elle ?

- Emprunter des fonds pour investir comporte des risques. Vous ne devriez envisager d'emprunter pour investir que si :
 - vous êtes à l'aise avec le risque ;
 - vous n'éprouvez aucune crainte à l'idée de contracter un emprunt pour acheter des titres dont la valeur peut augmenter ou diminuer ;
 - vous investissez pour le long terme ;
 - vous avez un revenu stable.
- Vous ne devriez pas emprunter pour investir si :
 - votre tolérance au risque est faible ;
 - vous investissez pour le court terme ;
 - vous avez l'intention de vous servir du revenu de vos placements pour payer vos frais de subsistance ;
 - vous avez l'intention de vous servir du revenu de vos placements pour rembourser votre emprunt. Si ce revenu s'arrête ou diminue, vous pourriez ne pas pouvoir rembourser votre emprunt.

L'invalidité ou le caractère inexécutoire d'une disposition des présentes n'a aucun effet sur les autres dispositions de la présente convention, lesquelles doivent s'appliquer comme si la disposition invalide ou inexécutoire n'avait pas été rédigée.

La présente convention est régie par les lois en vigueur dans la province où la demande est présentée et est interprétée conformément à de telles lois.

Les Fonds sont offerts par Banque Nationale Investissements inc., filiale en propriété exclusive de la Banque Nationale du Canada. Un placement dans les Fonds peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et autres frais. Les Fonds ne sont pas garantis et les titres d'organismes de placement collectif ne sont pas couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme public d'assurance-dépôts. Rien ne garantit que les Fonds de marché monétaire pourront maintenir une valeur liquidative fixe par titre ou que le plein montant de votre placement dans le Fonds vous sera retourné. La valeur des Fonds fluctue souvent et le rendement passé n'est pas indicatif du rendement dans l'avenir.

Vous pourriez perdre de l'argent

- Si vous avez emprunté pour investir et que vos placements perdent de la valeur, vos pertes seront plus importantes que si vous aviez investi vos propres fonds.
- Que vos placements soient ou non profitables, vous devrez tout de même rembourser votre emprunt et les intérêts. Il est possible, pour pouvoir rembourser votre emprunt, que vous ayez à vendre d'autres actifs ou à utiliser de l'argent que vous aviez réservé à autre chose.
- Si vous donnez votre maison en garantie d'un emprunt, vous pourriez la perdre.
- Même si la valeur de vos placements augmente, vous pourriez quand même ne pas réaliser suffisamment de gains pour pouvoir acquitter le coût de votre emprunt.

Conséquences fiscales

- Vous ne devriez pas emprunter pour investir dans le seul but de bénéficier d'une déduction fiscale.
- Le coût des intérêts n'est pas toujours déductible. Il se peut que vous n'ayez pas droit à une déduction fiscale et que vos déductions passées fassent l'objet d'un redressement. Avant d'emprunter pour investir, vous seriez bien avisés de consulter un fiscaliste pour savoir si le coût de vos intérêts sera déductible.

Votre conseiller doit discuter avec vous des risques d'emprunter pour investir.

SERVICES ÉLECTRONIQUES ET TÉLÉPHONIQUES

Dans la présente section, « nous » désigne « Banque Nationale Investissements inc. » et « vous » désigne le « client ».

Nous **pouvons** vous fournir des services électroniques et téléphoniques qui vous donneraient accès à votre compte et à des renseignements et autres services. Si vous utilisez nos services électroniques et téléphoniques que nous pouvons fournir, vous acceptez les modalités indiquées ci-après. Ces modalités s'ajoutent aux autres modalités de la présente convention, sans les remplacer. De plus, si vous choisissez d'utiliser nos services électroniques, rappelez-vous que les conditions générales des *Solutions bancaires par Internet de Banque Nationale du Canada* s'appliquent à vos opérations.

Dans la présente section, l'expression « services électroniques et téléphoniques » désigne les services qui vous donnent accès à votre compte et aux renseignements et autres services que nous fournissons par téléphone ordinaire, téléphone cellulaire, télécopieur, ordinateur ou autre appareil semblable. L'expression « renseignements » désigne les renseignements que vous recevez ou que vous fournissez par un service électronique ou téléphonique, incluant les ordres que vous placez.

Les conditions, les règles, les procédures, les honoraires et les commissions indiqués dans les instructions écrites ou ceux produits par ordinateur ou logiciel ou figurant sur tout barème de frais ou autre document que nous vous fournissons à l'égard de nos services électroniques et téléphoniques font partie de la présente section.

1. Identification. Lorsque vous utiliserez nos services téléphoniques, nos représentants vous poseront certaines questions afin de confirmer votre identité. Vous êtes responsable de l'exactitude des renseignements que vous nous fournissez. Ces renseignements seront traités conformément à la section « Conditions liées à la collecte, à l'utilisation et à la communication des renseignements personnels » du présent formulaire. Ce faisant, vous aurez accès à votre compte et recevrez des renseignements par l'entremise de nos services électroniques et téléphoniques.

Nous ne sommes pas responsables de l'utilisation sans autorisation d'un service électronique et téléphonique par une autre personne.

2. Accès à nos services. Vous n'avez pas le droit :

- d'entrer dans des zones d'accès réservées d'un de nos systèmes de télécommunication ou informatiques ou d'un des systèmes des membres de notre groupe ;
- d'exécuter des fonctions qui ne sont pas autorisées par la présente convention.

Nous avons le droit :

- de suspendre votre accès à un service électronique et téléphonique sans préavis, si nous croyons que vous l'utilisez pour obtenir un accès non autorisé aux systèmes ou aux informations ou que vous l'utilisez de façon inappropriée. Nous pouvons rétablir votre accès après avoir évalué la situation ;
- de mettre fin à votre accès sans préavis si nous croyons que vous utilisez un service électronique et téléphonique ou des renseignements de façon non autorisée ou inadéquate ou si nous remarquons une activité inusitée dans votre compte ou s'y rapportant.

3. Placement d'ordres. Vous nous autorisez à agir en fonction des instructions données par vous ou pour votre compte à l'égard de tous les ordres placés pour le compte au moyen des services électroniques et téléphoniques. Cela comprend les instructions qui sont présentées comme données par vous ou pour votre compte.

Il vous incombe de vous assurer que :

- nous avons reçu vos ordres ;
- les instructions données pour le compte ou relatives à un service électronique ou téléphonique sont exactes.

Nous allons vérifier et approuver tous les ordres. Nous ne traiterons un ordre que si les conditions suivantes sont réunies :

- votre compte est en règle ;
- le solde de votre compte bancaire indiqué à la section « 9- Informations bancaires » du présent formulaire est suffisant pour exécuter l'ordre ;
- l'ordre est approprié compte tenu des objectifs que vous avez indiqués et de vos pratiques de négociation. Il se peut que nous vous demandions de confirmer l'ordre. Nous pourrions constituer une base de données ou utiliser une autre méthode pour enregistrer toutes vos instructions données au moyen des services électroniques et téléphoniques. Vous avez la responsabilité de nous informer de tout changement de votre numéro de téléphone aux fins de confirmation des ordres ou de changements apportés à d'autres renseignements personnels.

4. Enregistrement des conversations téléphoniques.

Vous consentez à ce que toutes les conversations téléphoniques entre vous, nos agents ou mandataires et nous soient enregistrées. Nous pouvons utiliser les enregistrements aux fins suivantes :

- confirmer et/ou prouver vos instructions ;
- évaluer la qualité de notre service ;
- assurer le respect de nos politiques.

Nous ferons ce qui suit :

- voir à ce que les enregistrements soient conservés en sécurité ;
- permettre uniquement aux personnes autorisées d'avoir accès aux enregistrements pour des motifs autorisés ou dans le but de respecter une décision ou ordonnance judiciaire ou les exigences de la loi ;
- détruire périodiquement les enregistrements.

5. Utilisation des renseignements. Un fournisseur de renseignements est une personne morale ou physique qui nous fournit, directement ou indirectement, des renseignements. Ces renseignements comprennent des données sur les titres et le marché provenant des bourses et des autres marchés de valeurs.

Les renseignements que nous fournissons par l'entremise de nos services électroniques et téléphoniques :

- ont été obtenus de façon indépendante de fournisseurs de renseignements par l'entremise de sources que nous considérons comme fiables ;
- appartiennent aux fournisseurs de renseignements. Vous ne pouvez pas les reproduire, les vendre, les distribuer, les diffuser ou les exploiter commercialement de

quelque façon que ce soit, ni les fournir à quelque autre personne sans notre consentement écrit ;

- les renseignements peuvent inclure des opinions, des avis et des recommandations de personnes physiques ou d'organisations qui peuvent présenter un intérêt pour les titulaires de compte.

Nous et les fournisseurs de renseignements :

- n'entérinons aucun de ces avis ou opinions ;
- ne donnons pas de conseils fiscaux, comptables ou juridiques ;
- ne garantissons pas que les renseignements sont exacts, complets, à jour ou dans le bon ordre.

6. Modification et interruption des services. Nous pouvons changer en totalité ou en partie nos services électroniques et téléphoniques sans préavis. Chacun de nos services électroniques et téléphoniques peut être temporairement non disponible à des fins d'entretien, de mise à jour ou pour d'autres motifs raisonnables, particulièrement pendant des périodes d'activités accrues sur le marché.

7. Responsabilité.

Nous et les membres de notre groupe et les fournisseurs de renseignements ne sommes pas responsables envers vous ou toute autre personne, des dommages, directs ou indirects, consécutifs ou spéciaux, pertes, frais ou de la non-réalisation de profits ou d'économies escomptés attribuables à l'utilisation de nos services électroniques et téléphoniques ou de l'utilisation d'équipement permettant l'accès à nos services électroniques et téléphoniques, incluant :

- toute action ou inaction de notre part résultant d'une erreur dans un ordre que vous nous avez donné ;
- toute décision ou mesure que vous prenez en fonction des renseignements fournis par nos services électroniques et téléphoniques ;
- l'interruption des données, des renseignements ou de la non-réception d'un ordre, de l'inexactitude, retard, erreur ou de tout autre aspect des services électroniques et téléphoniques qui est causé par un événement imprévu et raisonnablement hors de notre contrôle ou de celui du fournisseur de renseignements, incluant des ruptures de communication et pannes d'électricité ainsi que les défaillances au niveau des ordinateurs et des logiciels.

Nous et les membres de notre groupe ne sommes pas responsables des pertes, des dommages ou des préjudices corporels subis par une personne par suite :

- de votre utilisation du matériel pour accéder aux services électroniques et téléphoniques.
- 8. Force majeure.** Veuillez prendre note que nous ne sommes pas responsables des pertes résultant de circonstances hors de notre contrôle que vous pouvez subir relativement à l'utilisation de nos services électroniques et téléphoniques.
- 9. Fin des services électroniques et téléphoniques.** Vous pouvez mettre fin à un service électronique et téléphonique en nous avisant 30 jours à l'avance. Nous pouvons mettre fin à nos services électroniques et téléphoniques en vous donnant un préavis raisonnable. À la fin de la présente convention, les services électroniques et téléphoniques qui vous sont fournis prendront également fin.

MISE EN GARDE CONCERNANT LA RÉPARTITION D'ACTIFS

La répartition d'actifs du Fonds de dividendes BNI (profil Pondéré), du Fonds d'hypothèques et de revenu tactique BNI (profil Prudent) et du Fonds diversifié Croissance Banque Nationale (profil Actions), peut ne pas correspondre avec l'allocation maximum et/ou minimum par catégorie d'actif associée au profil Pondéré, Prudent, ou Actions selon

le cas. Cependant ces fonds conviennent à des investisseurs avec un profil Pondéré, Prudent, ou Actions en termes de volatilité, d'objectifs d'investissement et d'horizon de placement, selon le cas.

CONDITIONS LIÉES À LA COLLECTE, À L'UTILISATION ET À LA COMMUNICATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Aux fins de la présente section, « **BNI** » désigne Banque Nationale Investissements inc. de même que ses successeurs et ayants droit.

Le terme « **je** » désigne individuellement et collectivement chacune des personnes ayant demandé l'ouverture d'un compte de fonds commun de placement, de CPG liés aux marchés et/ou de billets à capital protégé auprès de BNI ou, le cas échéant, la personne agissant à titre de représentant du détenteur du compte.

Collecte

BNI recueille des renseignements de nature personnelle (notamment mes nom, adresse, numéros de téléphone, adresse de courrier électronique, ainsi que tout renseignement relié à mon occupation, de nature financière ou concernant mes instructions de placement) afin de me fournir les services courants reliés à mes comptes détenus chez BNI, à l'enregistrement de mon régime conformément aux lois fiscales applicables, à l'accessibilité de mon compte via supports électroniques ou téléphoniques, aussi afin de comprendre et combler mes besoins et de protéger mes intérêts et ceux de BNI.

Je consens à fournir à BNI les renseignements nécessaires me concernant aux fins mentionnées au paragraphe précédent. De plus, j'autorise BNI à obtenir des renseignements personnels me concernant auprès des personnes susceptibles de détenir ces renseignements, notamment mon conseiller ou autre courtier inscrit auprès duquel j'ai acheté des parts de fonds communs de placement, des CPG liés aux marchés et/ou des billets à capital protégé, les institutions financières et les sociétés affiliées à BNI.

Utilisation et communication

1. Les renseignements personnels obtenus par BNI, qui sont nécessaires afin qu'elle puisse me fournir les produits et services demandés, peuvent être utilisés et communiqués aux fins suivantes :

- 1.1 Établir mon profil d'investisseur, mes objectifs financiers et mes stratégies de placement, déterminer mon admissibilité aux divers produits et services demandés, me fournir, sur une base continue, les divers produits et services financiers demandés, de même que pour vérifier la véracité des renseignements fournis ;
- 1.2 Permettre à BNI de gérer ses activités, y compris à des fins de vérification, statistiques ou de tenue de dossier ;
- 1.3 Mesurer la qualité de son service à la clientèle et à des fins de conformité, contrôler et enregistrer les conversations téléphoniques tenues avec moi ;
- 1.4 Permettre à toute personne qui travaille pour et avec BNI, y compris ses fournisseurs et mandataires ou agents, d'y avoir accès notamment pour l'exécution des ordres d'opérations, la préparation et l'envoi des relevés de compte, le traitement et l'entreposage des données et afin de me protéger contre les erreurs et la fraude ;
- 1.5 Permettre à BNI de se conformer à la législation applicable, particulièrement aux lois fiscales exigeant la préparation de relevés fiscaux sur lesquels BNI doit notamment inscrire mon numéro d'assurance sociale ;
- 1.6 Faciliter mon identification et me distinguer des autres clients de BNI et de ses sociétés affiliées, de même qu'auprès d'autres institutions financières. Je vous permets d'utiliser mon numéro d'assurance sociale à ces fins spécifiques ;
- 1.7 Dans l'éventualité d'une vente, cession ou autre transfert des activités de BNI, à des fins de contrôle préalable par des personnes intéressées ;
- 1.8 Permettre à BNI de se conformer à la législation applicable, particulièrement aux lois fiscales exigeant la préparation de relevés fiscaux sur lesquels BNI doit notamment inscrire mon numéro d'assurance sociale et à la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes, laquelle exige que je sois dûment identifié.

À des fins réglementaires, les organismes d'autorégulation, dont Services de réglementation du marché inc., l'Association canadienne des courtiers en valeurs

mobilières, l'Association canadienne des courtiers en fonds mutuels, Bourse de Montréal inc. et le Fonds canadien de protection des épargnants (collectivement, les « **OAR** ») exigent l'accès à des renseignements personnels d'actuels et d'anciens clients, employés, mandataires, administrateurs, dirigeants, associés et autres personnes, lesquels renseignements personnels ont été collectés ou utilisés par les personnes réglementées. Les OAR collectent, utilisent ou communiquent ces renseignements personnels obtenus auprès de personnes réglementées à des fins réglementaires, notamment :

- La surveillance des activités de négociation,
 - L'examen des ventes, de la conformité financière et du pupitre de négociation ainsi que d'autres vérifications réglementaires,
 - Les enquêtes à l'égard de violations possibles des règlements et de la législation,
 - Les bases de données réglementaires,
 - Les procédures disciplinaires ou en matière d'application,
 - Les déclarations aux autorités de réglementation en valeurs mobilières, et
 - Le partage de renseignements avec des autorités de réglementation des valeurs mobilières, des marchés réglementés, d'autres organismes d'autorégulation et des instances d'application de la loi dans tout territoire dans le cadre de l'une des activités précédentes.
2. Certains de mes renseignements personnels tels que notamment mes nom, adresse, numéro de téléphone, adresse électronique et autres renseignements de nature financière peuvent également être utilisés et communiqués aux fins suivantes :

- 2.1 Me proposer d'autres produits et services offerts par BNI, ses compagnies affiliées et Banque Nationale du Canada. Ces renseignements seront aussi ajoutés aux listes de clients que BNI dresse et utilise à cette fin ; et
- 2.2 Permettre à BNI de les communiquer à ses compagnies affiliées et Banque Nationale du Canada afin qu'elles puissent me proposer leurs produits et services. Les compagnies affiliées de BNI et Banque Nationale du Canada ne communiqueront pas, à leur tour, mes renseignements personnels à d'autres personnes.

Je consens expressément à ce que BNI utilise et communique mes renseignements aux fins indiquées précédemment. Je reconnais qu'il me sera possible en tout temps d'interdire à BNI d'utiliser ou de communiquer les renseignements aux fins mentionnées au paragraphe 2, sous réserve d'un préavis raisonnable. Je devrai alors aviser BNI à cet effet en communiquant avec TelNat au 514 394-5555 ou 1 888 835-6281 ou par adresse électronique investissements@bnc.ca. Le produit ou service demandé ne me sera pas refusé au seul motif que je ne consens pas à ce que mes renseignements soient utilisés ou communiqués à ces fins. Dans tous les cas, je serai informé des conséquences de mon refus d'utilisation ou de communication des renseignements me concernant, notamment du fait que je ne recevrai plus d'information sur les produits et services susceptibles de m'intéresser.

J'autorise BNI à conserver les renseignements recueillis tant qu'elle en aura besoin aux fins énoncées au paragraphe 1, même si je ne fais plus affaire avec elle. Je reconnais que je peux aussi avoir accès à mes renseignements et les corriger, le cas échéant, en communiquant avec BNI aux numéros indiqués précédemment. BNI est autorisée à agir sur la foi des renseignements me concernant qu'elle détient tant et aussi longtemps qu'elle n'aura pas été avisée d'un changement à ces renseignements. Je la tiens indemne de tout recours et responsabilité advenant qu'elle ne soit pas avisée de ces changements.

Je comprends que je peux obtenir plus d'information concernant les politiques de BNI relativement à la protection des renseignements personnels en prenant connaissance de sa politique à ce sujet, disponible sur le site www.bnc.ca.

ANNEXE 1 - DÉFINITION DES TERMES UTILISÉS

Section 1 et 3 : Renseignements sur le demandeur ou autre titulaire

Information financière

Revenu annuel brut : Le revenu brut correspond à l'intégralité des sommes perçues avant toute déduction de cotisations obligatoires.

Valeur nette approximative : La valeur nette approximative correspond à l'actif moins le passif. Les éléments d'actifs à considérer sont les placements, qu'ils soient enregistrés ou non enregistrés, détenus dans toutes les institutions financières avec lesquelles le client fait affaire. De plus, toutes les autres valeurs négociables (sauf les biens à usage personnel tels les meubles et les vêtements) doivent également être incluses. Le passif désigne tous les montants dus, c'est-à-dire le solde total des prêts qui ont été consentis au client par toutes les institutions financières avec lesquelles le client fait affaire.

Valeur liquide approximative : La valeur liquide approximative est obtenue en faisant la somme des actifs liquides. On entend par actifs liquides tous les placements, sans pénalité au rachat, (incluant ceux détenus dans le CELI) dont l'échéance est au cours des 12 prochains mois. Les comptes enregistrés (immobilisés ou non) ne font pas partie des actifs liquides.

Connaissances en matière d'investissement

Aucune : Aucune connaissance et aucune expérience en matière de placement. Ce client a **définitivement** besoin d'explications détaillées sur le fonctionnement des instruments financiers et doit être guidé dans le choix de ses placements.

Modérées : Une certaine expérience en matière de placement et une capacité à faire la distinction entre les principaux types de placements et leurs caractéristiques. Ce client requiert **régulièrement** des explications sur le fonctionnement de certains instruments financiers et de l'assistance dans le choix de ses placements.

Bonnes : Investisseur raisonnablement expérimenté qui a participé à différents types de placements par le passé. Ce client connaît bien le fonctionnement de plusieurs instruments financiers, mais requiert **quelques explications** de temps à autre et de l'assistance dans le choix de ses placements.

Excellentes : Investisseur renseigné qui n'a besoin que de peu ou pas d'explications sur les instruments financiers.

Section 5 : Renseignements sur le compte

Objectifs de placement

Liquidité : Le client veut conserver son argent afin de pouvoir en disposer pour la réalisation d'un projet à très court terme, c'est-à-dire moins d'un an. Globalement, son rendement est dégagé uniquement par des investissements sécuritaires qui priorisent la conservation du capital.

Revenu : Le client favorise la conservation de son capital initial. Globalement, son rendement est dégagé principalement par des investissements qui génèrent des revenus d'intérêts et de dividendes.

Équilibré : Le client accorde autant d'importance à la croissance de la valeur nette de son capital qu'à la conservation de son capital initial. Globalement, son rendement est dégagé également entre, d'une part, des investissements d'une grande qualité qui génèrent des revenus d'intérêts et de dividendes et, d'autre part, des investissements qui offrent un potentiel de gain en capital.

Croissance : Le client recherche l'appréciation de son capital. Globalement, son rendement est dégagé principalement par des investissements qui offrent un potentiel de gain en capital.

Durée des placements

Indiquer la période à partir du moment actuel jusqu'au moment où vous aurez besoin de retirer une partie importante de l'argent que vous avez investi dans le compte.

Tolérance au risque

Cette section atteste de votre volonté et de votre capacité à assumer des risques.

Faible : Le client accepte une très faible baisse temporaire (moins de 5 %) de la valeur de ses placements.

Moyenne : Le client accepte une baisse de la valeur de ses placements, en autant que celle-ci soit **temporaire** et modérée (environ 5 % à 10 %).

Élevée : Le client est prêt à tolérer des fluctuations importantes (10 % et plus) de la valeur de ses placements à court terme afin d'accorder la priorité au potentiel de croissance à long terme de son capital.

Un engagement digne de confiance

Bienvenue ! Nous sommes très heureux de vous compter parmi les clients de Banque Nationale Investissements inc. (ci-après « Banque Nationale Investissements »), courtier en épargne collective et filiale de la Banque Nationale du Canada. Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez pour atteindre vos objectifs de placements.

Nous nous engageons à vous démontrer notre transparence et notre éthique ainsi qu'à tout mettre en œuvre pour vous offrir la qualité de service à laquelle vous êtes en droit de vous attendre. Nous vous invitons donc à prendre connaissance de ce document qui a pour but de vous renseigner sur la nature de votre relation avec nous.

Une relation de confiance

Nous vous proposons un processus au cœur duquel se trouve votre conseiller. Celui-ci sera appuyé par des outils conçus pour répondre à vos besoins spécifiques. Votre conseiller s'engage à :

- connaître votre situation financière personnelle et professionnelle ainsi que vos objectifs de placement ;
- recommander des produits et services sur la base des renseignements que vous lui avez fournis ;
- protéger la confidentialité de vos renseignements personnels.

Votre conseiller est responsable des conseils donnés et doit veiller à ce que le(s) placement(s) vous convienne(nt) compte tenu de vos besoins et de vos objectifs de placement. Cependant, vous demeurez en tout temps responsable de toute décision prise à l'égard de vos placements.

Notre gamme de solutions de placement

Que vous commenciez votre vie active ou que vous soyez prêt à profiter de votre retraite, nous avons la solution d'investissement qui vous convient. De plus, nous vous offrons le régime enregistré d'épargne-retraite (REER), le fonds enregistré de revenu de retraite (FERR), le compte de retraite immobilisé (CRI), le fonds de revenu viager (FRV), le fonds de revenu de retraite immobilisé (FRRI), le régime enregistré d'épargne-études (REEE), le compte d'épargne libre d'impôt (CELI) et le compte non enregistré.

Vous pouvez compter sur notre expertise, notre rigueur et notre passion pour vous offrir une des gammes de produits et services les plus complètes de l'industrie. Cette gamme vous permet de bénéficier de multiples avantages tels que l'expertise de gestionnaires de portefeuille reconnus et une excellente diversification de vos investissements. Nous vous offrons :

- **Des fonds communs de placement :** Vos épargnes sont mises « en commun » avec celles d'autres personnes ayant des objectifs de placement semblables pour vous permettre d'accéder à une diversification qui, autrement, ne vous serait pas accessible en tant qu'investisseur individuel, par l'entremise de la famille des Fonds BNI.
- **Des services :**
 - **Service de répartition d'actifs :** Proposant le rééquilibrage périodique de vos placements dans une gamme de Fonds BNI déterminés afin de répondre à vos objectifs de placement, divers services de répartition d'actifs sont offerts, notamment la Gestion privée de patrimoine BNI, dans le cadre de laquelle un gestionnaire de portefeuille sélectionne et suit de façon discrétionnaire les placements sélectionnés.
 - **Programmes d'investissements systématiques ou de retraits systématiques :** Ces programmes vous permettent d'investir ou de retirer systématiquement (selon la période choisie) des montants de votre compte bancaire ou de votre compte de placement selon le cas.
- **Le Compte SurintérêtTM Altamira :** Vous pouvez déposer votre argent dans le Compte SurintérêtTM Altamira en dollars canadiens ou américains. Il s'agit de comptes d'épargne dont l'intérêt est calculé au jour le jour sur le solde du compte.

En plus de bénéficier des services de votre conseiller attiré dans notre réseau de succursales, vous avez accès à notre **Service-conseil Banque Nationale Investissements**, qui vous offre des renseignements et des conseils afin de vous permettre d'élaborer un portefeuille répondant à vos objectifs financiers. Vous pouvez joindre ce service par téléphone au 1 888 270-3941 ou au 514 871-2082, ou encore par courriel à investissements@bnc.ca.

L'avantage d'une approche rigoureuse

À titre de courtier en épargne collective, nous devons veiller à l'évaluation du caractère convenable de vos placements lorsque vous transférez des actifs dans un compte de Banque Nationale Investissements, lorsque nous prenons connaissance d'une modification importante à votre situation personnelle ou en cas de remplacement du conseiller attiré à votre compte. En plus, les renseignements concernant votre situation personnelle et financière doivent être validés ou mis à jour au moins une fois par an si vous effectuez des transactions dans votre compte pendant l'année.

Nous devons aussi nous assurer que les recommandations que nous vous présentons vous conviennent et correspondent à votre situation et à vos objectifs de placement. Nous vérifions également la cohérence entre chacun des éléments qui ont servi à l'établissement de votre profil d'investisseur, c'est-à-dire vos objectifs de placement, votre situation financière et personnelle, votre horizon de placement, vos connaissances en matière d'investissement et votre tolérance au risque. L'obligation de convenance s'applique également aux opérations que vous proposez, mais qui ne correspondent pas à votre profil. Le cas échéant, nous devons vous en aviser.

Des conseils adaptés à votre situation spécifique

Afin de procéder à une évaluation adéquate de la convenance de vos placements, nous devons connaître les faits essentiels à votre sujet. Pour ce faire, nous utilisons le *Guide d'investissement personnalisé*, lequel sert à déterminer votre profil d'investisseur en fonction de vos objectifs financiers et de votre tolérance au risque. Votre conseiller tient compte de ces renseignements pour développer une stratégie de placement adaptée à vos besoins et vous recommander des solutions d'investissement.

Vos renseignements personnels et familiaux sont demandés dans la section « Connaissance du client » du formulaire d'ouverture de compte, lequel comprend aussi les renseignements suivants :

- **Revenu annuel brut** : Votre revenu provenant de toutes les sources pertinentes ;
- **Valeur nette approximative** : La somme de vos actifs moins vos passifs ;
- **Valeur liquide approximative** : La somme de vos actifs liquides ;
- **Connaissances en matière d'investissement** : Votre compréhension des investissements, des produits de placement et des risques y afférents ;
- **Objectifs de placement** : Le résultat que vous souhaitez obtenir de vos placements ;
- **Durée des placements** : La période à partir du moment où vous investissez des sommes jusqu'au moment où vous aurez besoin de retirer une partie importante de l'argent investi ;
- **Tolérance au risque** : Votre volonté d'accepter les risques ou votre capacité à faire face aux baisses de la valeur de votre portefeuille, selon le moindre de ces deux éléments.

Chaque placement présente un potentiel de risque et de rendement différent. Vous ne devriez pas accepter d'investir si vous ne connaissez pas la nature et l'étendue des risques auxquels un placement vous expose. Nous vous invitons à prendre connaissance de l'information concernant les risques figurant à l'aperçu du fonds et au prospectus simplifié des Fonds BNI et à en discuter avec votre conseiller avant d'investir.

Il est essentiel que vous compreniez sur quels renseignements nous nous fondons pour évaluer la convenance de vos placements. C'est pourquoi nous tentons de vous expliquer de manière claire et concise les renseignements demandés, les termes employés et la façon dont nous prenons en compte ces renseignements pour déterminer les placements que nous vous recommandons ou les opérations de placement que nous exécutons.

N'oubliez pas : pour que nous soyons en mesure de développer une stratégie de placement adaptée à vos besoins spécifiques, vous devez nous donner toutes les informations requises, autant à l'ouverture du compte que par la suite.

Des transactions simples accompagnées de communications régulières

Vous pouvez effectuer des transactions dans votre compte par chèque, traite bancaire, mandat-poste ou par l'entremise d'un compte bancaire. Votre compte bancaire peut être détenu ou non à la Banque Nationale du Canada puisque nous acceptons également les transferts provenant d'autres institutions financières. Les transactions en espèces ne sont pas acceptées. Une fois client, vous pouvez effectuer vos transactions gratuitement au moyen de notre site Web, à l'adresse www.bnc.ca. N'oubliez pas : les chèques doivent être faits à l'ordre de *Banque Nationale Investissements inc.*

Nous nous engageons à vous émettre, dans les plus brefs délais, un avis d'exécution après chaque transaction effectuée. Veuillez noter que dans le cas de l'établissement d'un programme d'investissement systématique, un avis d'exécution ne sera émis que pour la première opération effectuée. L'avis d'exécution contient notamment les informations suivantes à l'égard de chaque opération : le type de compte par l'entremise duquel l'opération a été effectuée, le nombre de titres visés par l'opération et leur description, le prix par titre auquel l'opération a été effectuée, la date de l'opération, le montant déduit au titre de frais de vente et autres frais, ainsi que le nom du représentant de courtier en épargne collective ayant effectué l'opération.

Nous vous acheminons également un relevé de compte chaque trimestre afin de vous présenter un portrait global de votre portefeuille de placement détenu auprès de Banque Nationale Investissements. Si vous le désirez, vous pouvez demander à votre conseiller qu'un relevé de compte vous soit acheminé mensuellement plutôt que trimestriellement. Le relevé de compte indique, notamment, le type de compte, le numéro de compte, la valeur de vos placements, la composition de votre portefeuille, le nombre et la description de chaque titre acheté, vendu ou transféré, ainsi que les dates de chaque opération effectuée dans votre compte, y compris les opérations effectuées dans le cadre d'un plan d'investissements systématiques durant la période visée par le relevé, vos rendements personnalisés, des renseignements additionnels pour vos déclarations de revenus, ainsi que l'adresse et le numéro de téléphone de Banque Nationale Investissements.

Vous pouvez également prendre connaissance de notre déclaration de principes concernant les conflits d'intérêts, disponible sur notre site Web (www.bnc.ca), laquelle vise à vous informer quant à la nature et à la portée des conflits d'intérêts pouvant avoir une incidence sur les services que Banque Nationale Investissements vous fournit. Celle-ci est mise à jour régulièrement pour refléter tout changement significatif qui peut survenir.

Indices de référence

Un indice de référence du rendement des placements est un standard utilisé pour mesurer ou comparer le rendement d'un placement spécifique. En comparant le taux de rendement de vos fonds à un indice de référence approprié (typiquement un indice général du marché boursier ou obligataire, ou une combinaison de ceux-ci), vous pouvez évaluer de quelle façon vos fonds ont performé comparativement au marché. Les indices de référence sont également utiles afin de développer des attentes réalistes quant aux rendements pouvant être générés par vos fonds à plus long terme.

Des renseignements sur les indices de référence du rendement des placements sont inclus dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds pour chaque organisme de placement collectif à l'égard duquel vous détenez des titres dans votre compte. Les rapports annuels de la direction sur le rendement des fonds sont disponibles sur notre site Web (www.bnc.ca).

Une rémunération transparente

Chacun des fonds de la famille des Fonds BNI paie des frais annuels à Banque Nationale Investissements en contrepartie de ses services de gestion et de distribution, et une part de la rémunération incitative de ses conseillers peut être liée aux ventes de Fonds BNI. Les frais de gestion varient d'un fonds et d'une série à l'autre et correspondent à un pourcentage de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative de chaque série. Une portion de ces frais de gestion est payée à la Banque Nationale du Canada ; ce paiement s'apparente à une commission de suivi. Ces frais réduisent la valeur de vos placements.

Aucuns frais ne sont associés à l'ouverture d'un compte Banque Nationale Investissements. Toutefois, des frais s'appliquent à l'égard de la fermeture d'un compte enregistré. Pour obtenir plus de renseignements sur la nature de la rémunération de nos conseillers ou de nos frais, nous vous invitons à consulter l'aperçu du fonds ou le prospectus simplifié des Fonds BNI ou à communiquer directement avec votre conseiller.



FORMULAIRE DE TRANSACTIONS SUBSÉQUENTES

☒ Gestion privée de patrimoine BNI

☒ Modification
☐ Transaction subséquente
(excluant rachat REEE f.26513-401)

Banque Nationale Investissements inc.
1010 rue De La Gauchetière Ouest, Mezzanine 100, Montréal (Québec) H3B 5J2

1. RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR / TITULAIRE DU COMPTE / RENTIER

☐ M. ☒ Mme ☐ Société opérante ☐ Société de gestion ☐ Société en nom collectif ☐ Association ☐ Fiducie ☐ Succession **Langue :** ☒ Français ☐ Anglais

N° FCC
RODRR709379001

N° de compte BNI
39627207

N° de regroupement familial
0

Prénom
ROLLANDE

N° d'assurance sociale / NE Canada
230 774 291

NE Québec

Date de naissance (AAAA MM JJ)
1929-06-20

Adresse électronique

App.

N° civique
11365

Nom de rue
AV 3E

Ville
SAINT-GEORGES

Province
QC

Code postal
G5Y 1T7

Code rég. N° de téléphone (domicile)
(418) 228-7504

Code rég. N° de téléphone (bureau)

Poste

Code rég. N° de télécopieur

Code rég. N° de téléphone (cellulaire)

☐ Adresse de correspondance si différente de l'adresse de résidence (au Canada seulement)

De (AAAA MM JJ)

À (AAAA MM JJ)

N° civique

Nom de rue

App.

Ville

Province

Code postal

Êtes-vous un REC BNC/Filiales ? ☐ Oui ☒ Non

Êtes-vous retraité ? ☒ Oui ☐ Non

Occupation
RETRAITEE

Nom de l'employeur
S.O.

Secteur d'activité
VENTE GROS ET DÉTAIL

N° civique
S.O.

Nom de rue

Ville
S.O.

Province
S.O.

Code postal
S.O.

Veillez vous référer à l'annexe 1 pour une définition des termes utilisés

Connaissances en matière d'investissement

☒ Aucune ☐ Bonnes ☐ Modérées ☐ Excellentes

Revenu annuel brut ☐ incluant conjoint

☐ Moins de 20 000 \$ ☐ 50 000 \$ à 100 000 \$

☒ 20 000 \$ à 49 999 \$ ☐ Plus de 100 000 \$

Valeur nette approximative ☐ incluant conjoint

☐ Moins de 25 000 \$ ☐ 100 000 \$ à 250 000 \$

☐ 25 000 \$ à 49 999 \$ ☒ Plus de 250 000 \$

☐ 50 000 \$ à 99 999 \$

Valeur liquide approximative ☐ incluant conjoint

☐ Moins de 25 000 \$ ☐ 100 000 \$ à 250 000 \$

☐ 25 000 \$ à 49 999 \$ ☒ Plus de 250 000 \$

☐ 50 000 \$ à 99 999 \$

2. RENSEIGNEMENTS SUR L'AUTRE TITULAIRE DU COMPTE *Applicable pour les comptes d'investissement et les REEE*

☐ Même adresse que demandeur / titulaire du compte (si l'adresse est différente, remplir la section ci-dessous)

N° FCC

Lien avec le demandeur

Prénom

N° d'assurance sociale

Nom

Date de naissance (AAAA MM JJ)

Adresse électronique

N° civique

Nom de rue

App.

Ville

Province

Code postal

Code rég. N° de téléphone (domicile)

Code rég. N° de téléphone (bureau)

Poste

Code rég. N° de téléphone (cellulaire)

Prénom et nom / Nom d'entreprise

ROLLANDE RODRIGUE

N° de compte (si disponible)

39627207

Date (AAAA MM JJ)

2017-08-03

Heure

14:54:59

2. ☐ RENSEIGNEMENTS SUR L'AUTRE TITULAIRE DU COMPTE (suite) *Applicable pour les comptes d'investissement et les REEE*

Êtes-vous un REC BNC/Filiales ? ☐ Oui ☐ NonÊtes-vous retraité ? ☐ Oui ☐ Non

Occupation

Nom de l'employeur

Secteur d'activité

N° civique

Nom de rue

Ville

Province

Code postal

Renseignements familiaux

Nombre de personnes à charge : Avez-vous un conjoint ? ☐ Oui ☐ NonSi oui, est-il différent du demandeur identifié à la section #1 ? ☐ Oui ☐ Non

(Si oui, remplir les informations ci-dessous)

Prénom du conjoint

Nom du conjoint

Occupation du conjoint

Veuillez vous référer à l'annexe 1 pour une définition des termes utilisés

Connaissances en matière d'investissement

☐ Aucune ☐ Bonnes
☐ Modérées ☐ Excellentes

Revenu annuel brut ☐ incluant conjoint

☐ Moins de 20 000 \$ ☐ 50 000 \$ à 100 000 \$
☐ 20 000 \$ à 49 999 \$ ☐ Plus de 100 000 \$

Valeur nette approximative ☐ incluant conjoint

☐ Moins de 25 000 \$ ☐ 100 000 \$ à 250 000 \$
☐ 25 000 \$ à 49 999 \$ ☐ Plus de 250 000 \$
☐ 50 000 \$ à 99 999 \$

Valeur liquide approximative ☐ incluant conjoint

☐ Moins de 25 000 \$ ☐ 100 000 \$ à 250 000 \$
☐ 25 000 \$ à 49 999 \$ ☐ Plus de 250 000 \$
☐ 50 000 \$ à 99 999 \$

3. RENSEIGNEMENTS SUR LE COMPTE

☒ Non enregistré ☐ RER individuel
☐ RER de conjoint (nom du conjoint cotisant : _____)

☐ CRI ☐ REER immobilisé
☐ FERR ☐ FRV
☐ REEE
☐ CELI

Veuillez vous référer à l'Annexe 1 pour une définition des termes utilisés

Objectifs de placement

☐ Liquidité ☐ Équilibré
☒ Revenu ☐ Croissance

Profil d'investisseur du compte

☐ Solutions bancaires liées aux marchés ☐ Pondéré
☐ Liquidité ☐ Équilibré
☐ Prudent ☐ Croissance
☒ Conservateur ☐ Actions

Durée des placements

☐ Moins de 1 an ☐ 7 à 9 ans
☐ 1 à 3 ans ☒ 10 ans et plus
☐ 4 à 6 ans

Tolérance au risque

☒ Faible
☐ Moyenne
☐ Élevée

Utilisation prévue (Remplir pour les comptes non-enregistrés)

☐ Étude ☐ Véhicule ☐ Autre, précisez : _____
☐ Voyage ☐ Épargne temporaire
☐ Immobilier ☐ Épargne retraite
☐ Rénovations ☒ Épargne long terme

4. RENSEIGNEMENTS SUR LE CONJOINT COTISANT *(Pour RER de conjoint seulement : Remplir lors d'un changement des informations bancaires)*

Autorisation pour débiter le compte du conjoint cotisant

J'autorise Banque Nationale Investissements inc. à retirer directement de mon compte bancaire tel qu'indiqué à la section « 6- Informations bancaires », les sommes d'argent nécessaires pour les cotisations au RER au nom de mon conjoint indiqué dans la section « 1- Renseignements sur le demandeur/titulaire du compte/rentier ».

Date (AAAA MM JJ)

Signature du conjoint cotisant

X

5. INSTRUCTIONS RELATIVES AU RÉGIME D'ÉPARGNE-RETRAITE (RER) / COMPTE D'ÉPARGNE LIBRE D'IMPÔT (CELI)

Source du dépôt/retrait (Remplir le formulaire de référence qui accompagne la transaction, si requis)

☐ Nouvelle cotisation
☐ Provenance d'une indemnité de départ (avec reçu)
☐ Provenance d'une indemnité de départ (sans reçu)
☐ Retrait avec impôts

☐ Régime d'accession à la propriété (T1036)
☐ Régime d'encouragement à l'éducation permanente (RC96)
☐ Retrait (CELI)
☐ Autres : _____

☐ Transfert d'un régime d'épargne-retraite (T2033 ou f.13945)
☐ Transfert d'un régime de retraite (T2151)
☐ Transfert d'un CELI (T2033 ou f.13945)

Transfert d'un RER (T2033 ou f.13945) ou d'un Celi, veuillez indiquer le nom ou le code de l'institution : _____

Retrait - Raisons du rachat (Pour FERR/FRV seulement : Remplir les formulaires requis selon le type de retrait et la province de législation)

☐ Retrait pour petit montant (montant inférieur au MGA)
☐ Retrait pour non-résident
☐ Retrait T2033/T20330

☐ Retrait pour espérance de vie réduite
☐ Déblocage de 50 %
☐ Retrait pour difficultés financières
☐ Retrait forfaitaire
☐ Autres : _____

Prénom et nom / Nom d'entreprise ROLLANDE RODRIGUE	N° de compte (si disponible) 39627207	Date (AAAA MM JJ) 2017-08-03	Heure 14:54:59
--	---	--	--------------------------

6. INFORMATIONS BANCAIRES

Pour les achats, rachats, distributions, investissements systématiques et retraits systématiques, j'autorise Banque Nationale Investissements inc. à débiter et/ou créditer mon compte tel qu'indiqué ci-dessous :

BANQUE NATIONALE DU CANADA	N° d'institution 006	Transit 02691	N° de compte bancaire 000002999290
Nom de l'institution			
11485 1RE AV SAINT-GEORGES QC G5Y 2C7			
Adresse de la succursale			

Si paiement par chèque provenant d'une institution financière autre que la Banque Nationale, joindre une photocopie du chèque au présent formulaire.

7. MODALITÉS DE VERSEMENTS**Montant des versements**

Conformément à la déclaration de fiducie, le rentier demande à Société de fiducie Natcan de procéder aux versements suivants :

(Remplir la section 9 B) pour préciser les instructions de versement.)

☐ Montant minimum

Le rentier demande à ce que le montant minimum soit calculé en fonction de : ☐ son âge ☐ l'âge de son conjoint dont la date de naissance ⁽¹⁾ est le : AAAA MM JJ
(Le rentier reconnaît que ce choix ne pourra être modifié après le premier versement du FERR/FRV.)

ou ☐ Montant maximum (FRV et FRRRI seulement)

ou ☐ Montant total par fréquence choisie \$ ⁽²⁾ ☐ BRUT ☐ NET

Si le rentier souhaite faire modifier le montant du versement, il fera connaître à Société de fiducie Natcan ce nouveau montant au plus tard le 1^{er} janvier de l'année au cours de laquelle la modification doit entrer en vigueur. Le nouveau montant demeurera en vigueur jusqu'à ce que le rentier avise Société de fiducie Natcan d'un autre changement.

Le rentier accepte de fournir, sur demande, une preuve de son âge, et s'il y a lieu, de celui de son conjoint, ainsi que tout autre renseignement nécessaire relativement à l'enregistrement et à l'administration du Fonds de revenu de retraite.

Modalités de versement

Les versements doivent débiter le : AAAA MM JJ ⁽³⁾ Fréquence des versements : ☐ Annuelle ☐ Semestrielle ☐ Trimestrielle ☐ Mensuelle
(Vous devez choisir une date entre le 5 et le 31 du mois choisi.) Versements payables par : ☐ Chèque ☐ Dépôt électronique au compte indiqué à la section 6.

Impôt (faire un choix si impôt additionnel)

☐ Impôt de base sur le montant minimum

☐ Impôt additionnel aux impôts de base obligatoires

☐ Impôt total incluant les impôts de base obligatoires ⁽⁴⁾

% ou \$ (Provincial)

% ou \$ (Fédéral)

☐ Minimum + Excédent ☐ Excédent

⁽¹⁾ Ne s'applique pas aux FRV du Nouveau-Brunswick.

⁽²⁾ Pour les FRV, le montant doit se situer entre le montant minimum et le montant maximum.

⁽³⁾ Les versements doivent débiter au plus tard le 31 décembre de l'année qui suit immédiatement l'année où le FERR/FRV prend effet.

⁽⁴⁾ Dans le cas où le montant de prestation demandé excède le montant minimum, le taux d'imposition (% ou \$) doit être égal ou supérieur aux impôts prescrits par la loi.

REVENU TEMPORAIRE ET AUTRES PAIEMENTS

Pour le Québec, remplir le formulaire f.15179. Pour le Hors-Québec, remplir le formulaire prescrit par la province.

8. INVESTISSEMENTS SYSTÉMATIQUES / RETRAITS SYSTÉMATIQUES⁽¹⁾ / TRANSFERTS SYSTÉMATIQUES

	Nouveau	Annulation	Modification	Investissement systématique	Retrait systématique	Transfert systématique	Date du 1 ^{er} versement (AAAA MM JJ)	Montant (\$) * Minimum de 25 \$ par fonds, et minimum de 100 \$ pour les Portefeuilles Stratégiques et les Portefeuilles Gérés	Fréquence	N° de produit	Distributions (hors REER)	
											Réinvesties	Versées ⁽²⁾ Minimum de 25 \$ par Fonds
1.	☒	☐	☐	☐	☐	☒	2017-08-10	18,000.00 \$	Hebdomadaire	NBC 981	☐	☐
2.	☐	☐	☐	☐	☐	☐					☐	☐
3.	☐	☐	☐	☐	☐	☐					☐	☐

⁽¹⁾ Livraison du paiement ☐ Par TFE. Remplir la section « 6- Informations bancaires ». ☐ Par la poste (à l'adresse indiquée au dossier du client).

⁽²⁾ Si rien n'est précisé ou si la distribution est de moins de 25 \$, elle sera automatiquement réinvestie.

Prénom et nom / Nom d'entreprise
ROLLANDE RODRIGUEN° de compte (si disponible)
39627207Date (AAAA MM JJ)
2017-08-03Heure
14:54:59

9. TRANSACTIONS

- ☐ La transaction est non sollicitée. ☐ La transaction est un investissement temporaire – moins de six (6) mois (applicable seulement pour les fonds de marché monétaire (NBC815) et le Compte Surintérêt^{MD} Altamira (NBC100 (CAD) ou (NBC101 (USD))).

A) ACHAT		Distributions ⁽¹⁾ (hors REER)		Achat payable par :		B) ☐ RACHAT ou ☐ INSTRUCTIONS DE VERSEMENTS *		Pondération des versements	Rachats À remplir pour montant forfaitaire seulement			Continuité investissements systématiques	
N° de produit		Réinvesties	Versées	☐ Débit compte client ☐ Débit BNI (CAD) ⁽²⁾ Transit : _____ ☐ Débit BNI (USD) ⁽³⁾ Transit : _____		N° de produit		%	Totalité	Brut	Net		
1.		☐	☐			1.				☐	☐	☐	☐
2.		☐	☐			2.				☐	☐	☐	☐
3.		☐	☐			3.				☐	☐	☐	☐
4.		☐	☐			4.				☐	☐	☐	☐
5.		☐	☐			5.				☐	☐	☐	☐
6.		☐	☐			6.				☐	☐	☐	☐
7.		☐	☐			7.				☐	☐	☐	☐
8.		☐	☐			8.				☐	☐	☐	☐

100 %

⁽¹⁾ Si rien n'est précisé ou si la distribution est de moins de 25 \$, elle sera automatiquement réinvestie (applicable que sur les fonds communs de placement).

⁽²⁾ Remplir le f.18967.

⁽³⁾ Remplir le f.18184 et l'acheminer par télécopieur à Banque Nationale Investissements inc.

* En cas d'insuffisance d'argent comptant dans le fonds sélectionné, la transaction se fera au pro rata des fonds restants.

C) TRANSFERT DE :			Virement en totalité		Transfert systématique (1)	À :		Distributions (hors REER)		Continuité investissements systématiques
Numéro de compte	N° de produit		Fonds	Compte		Numéro de compte	N° de produit	Réinvesties	Versées ⁽²⁾	
1.			☐	☐	☐	1.		☐	☐	☐
2.			☐	☐	☐	2.		☐	☐	☐
3.			☐	☐	☐	3.		☐	☐	☐
4.			☐	☐	☐	4.		☐	☐	☐
5.			☐	☐	☐	5.		☐	☐	☐

⁽¹⁾ Remplir la « Date du 1^{er} versement » et la « Fréquence » du tableau de la section « 8- Investissements systématiques/Retraits systématiques/Transferts systématiques » en précisant qu'il s'agit d'un transfert systématique.

⁽²⁾ Si rien n'est précisé ou si la distribution est de moins de 25 \$, elle sera automatiquement réinvestie (applicable que sur les fonds communs de placement).

D) TAUX DE CHANGE	CAD / USD	Numéro de confirmation :
-------------------	-----------	--------------------------

10. EFFET DE LEVIER

Transaction

- ☐ Ajouter un effet de levier pour la transaction

Type de prêt (marge ou prêt) _____	Taux d'intérêt du prêt _____	Remboursement mensuel du prêt _____	Total des passifs : _____
Montant du prêt _____	Échéance du prêt (AAAA MM JJ) _____	Total des engagements mensuels du client _____	Total des actifs : _____
Provenance du prêt _____		Revenu annuel brut _____	

Compte

- ☐ Enlever l'effet de levier pour le compte

11. RENSEIGNEMENTS SUR LE REPRÉSENTANT

Prénom ESTELLE	Transit du représentant 02691	N° du représentant 6387	Adresse électronique estelle.veilleux@bnc.ca	☐ CPR
Nom VEILLEUX	Code rég. _____	N° de téléphone _____	Code rég. _____	N° de télécopieur _____

12. PERSONNES AUTORISÉES À TRANSGER

Est-ce qu'une ou d'autres personnes :

- a) ont une autorisation d'opérations dans ce compte ? ☐ Oui ☐ Non Si oui, remplir le f.15586 et envoyer en copie à Banque Nationale Investissements (5321-1)

Prénom et nom / Nom d'entreprise ROLLANDE RODRIGUE	N° de compte (si disponible) 39627207	Date (AAAA MM JJ) 2017-08-03	Heure 14:54:59
--	---	--	--------------------------

13. ACCEPTATIONS SPÉCIFIQUES**A) APERÇU DU FONDS (si applicable)**

Je reconnais avoir été informé des principales informations contenues dans l'aperçu du fonds, des fonds dans lesquels j'investis, et mentionnés dans la présente demande de transaction, en vigueur à la date ci-dessus. Je reconnais avoir eu le temps nécessaire pour en prendre connaissance. Je consens à ce que les aperçus du fonds qui me sont transmis, pour cette demande, le soient selon le mode de distribution suivant :

☐ Courriel ☐ Courrier ☐ Télécopieur ☐ Exception (envoi suivant la souscription) ☐ Web ☐ Papier

Initiales	Initiales (autre titulaire)

B) INFORMATION SUR LES FRAIS

Je reconnais avoir été informé des frais applicables à ma demande de transaction ainsi que de l'existence des commissions de suivi, s'il y a lieu. Puis, en cas de rachat ou de transfert, j'ai été prévenu des possibles incidences fiscales.

Initiales	Initiales (autre titulaire)

C) EFFET DE LEVIER (transaction avec effet de levier)

J'ai pris connaissance de la mise en garde sur l'effet de levier laquelle est incluse dans la Convention de compte ci-jointe.

Initiales	Initiales (autre titulaire)

D) CPG LIÉS AUX MARCHÉS ET BILLETS DE DÉPÔT (si applicable)

Je reconnais avoir été informé(e) oralement des principales caractéristiques des CPG liés aux marchés / billets de dépôt (billet à capital protégé) et avoir reçu la convention relative au placement choisi à la date ci-dessus.

Initiales	Initiales (autre titulaire)

E) PORTEFEUILLES STRATÉGIQUES BANQUE NATIONALE (si applicable)

Je reconnais avoir lu et compris les modalités énoncées dans l'« Entente relative aux Portefeuilles Stratégiques Banque Nationale » ci-jointe, laquelle fait partie intégrante de la Convention de compte ci-jointe, et j'y consens. Je demande à ce que les sommes investies dans le Portefeuille Stratégique sélectionné soient automatiquement réparties entre les fonds communs de placement contenus dans ce Portefeuille Stratégique, en fonction de la pondération prévue pour chaque placement.

Initiales	Initiales (autre titulaire)

F) DÉBITS RELIÉS AU PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS SYSTÉMATIQUES

J'autorise Banque Nationale Investissements inc. à débiter mon compte bancaire conformément aux instructions décrites dans les sections « 6- Informations bancaires » et « 8- Investissements systématiques/Retraits systématiques/Transferts systématiques ». Je reconnais et conviens que les débits sont soumis aux conditions prévues au programme d'investissements systématiques et de retraits systématiques apparaissant à la Convention de compte ci-jointe et dont je reconnais avoir pris connaissance.

En apposant mes initiales, je renonce au droit de recevoir un préavis du montant du débit et je déclare ne pas avoir besoin de préavis du montant des débits avant le traitement du débit. Je renonce également au droit de recevoir un préavis pour tout changement au montant ou de dates des débits que j'aurai demandés.

Initiales	Initiales (autre titulaire)

G) TRANSACTION NON-SOLLICITÉE, NON CONVENABLE MAIS ACCEPTABLE

Cette transaction est non sollicitée. Le client a été avisé que la transaction demandée n'était pas convenable avec son profil d'investisseur, suite à l'examen de son caractère convenable par le représentant de courtier en épargne collective.

Initiales	Initiales (autre titulaire)

14. ACCEPTATION GÉNÉRALE

Je demande à Banque Nationale Investissements inc. d'acheter, vendre ou échanger les parts ou actions des fonds, CPG liés aux marchés et/ou billets de dépôt (billets à capital protégé) mentionnés dans le présent document. Je comprends que la Banque Nationale du Canada et les représentants de Banque Nationale Investissements peuvent être rémunérés en lien avec la distribution de ces titres. J'ai lu les conditions énoncées dans la Convention de compte ci-jointe et j'accepte de m'y conformer. L'autorisation accordée demeure en vigueur jusqu'à sa résiliation par le ou les demandeur(s) ou leur représentant autorisé.

Je déclare que les renseignements contenus dans la présente Demande sont vrais et je conviens d'aviser l'agent de tout changement dans ces renseignements.

Date de la transaction (AAAA MM JJ)
si différente de la date de signature
(pour transaction postdatée)

Date (AAAA MM JJ)

Signature du demandeur ou représentant autorisé

X

Date (AAAA MM JJ)

Signature autre demandeur ou représentant autorisé

X

Je confirme avoir procédé à la diligence requise conformément aux directives contenues dans la Liste de vérification – Diligence (f.27221).

Date (AAAA MM JJ)

Signature du représentant

X

N° de confirmation téléphonique

À l'usage exclusif
du centre d'appels.

Date (AAAA MM JJ)

Signature du Responsable de conformité de l'unité d'affaires
(Mise à jour du KYC seulement)

X

Lorsqu'autorisé, acheminer par courriel à transactions.courtier@bnc.ca ou par télécopieur (fax) au : 514 875-8655 (Montréal) / 1 800 567-0897 (Extérieur de Montréal)

Les représentants de courtier en épargne collective de Banque Nationale Investissements inc. sont aussi des employés de la Banque Nationale du Canada. Banque Nationale Investissements inc. est une entité de la Banque Nationale du Canada. Les activités de la Banque Nationale du Canada ne sont pas des activités effectuées pour le compte de Banque Nationale Investissements inc. et ne sont pas sous la responsabilité de Banque Nationale Investissements inc.

CONVENTION DE COMPTE

1. Programme d'investissements systématiques, retraits systématiques et transferts systématiques. Le client autorise BNI ou toute institution financière mandatée par BNI à débiter, peu importe le mode de débit, le compte mentionné à la section « 6- Informations bancaires » et suivant les instructions indiquées à la section « 8- Investissements systématiques/ Retraits systématiques/Transferts systématiques » au recto des présentes aux fins du programme d'investissements systématiques. Il autorise également BNI à racheter les titres qu'il détient aux fins d'un programme de retraits systématiques conformément aux instructions indiquées à la section « 6- Informations bancaires » au recto des présentes. Le client reconnaît que tout débit ou rachat effectué en son nom dans son compte par BNI, ou toute institution financière mandatée par BNI, le lie de la même façon que s'il l'avait fait lui-même. Une telle autorisation peut être modifiée ou annulée au moyen de la remise à BNI du formulaire approprié. Le client peut changer le montant ou la fréquence des prélèvements ou retraits ou annuler le programme d'investissements ou de retraits systématiques en tout temps. Les modalités du programme d'investissements systématiques et du programme de retraits sont exposées dans le prospectus simplifié courant des Fonds.

Si un débit n'est pas effectué conformément à vos instructions indiquées à la Section « 8- Investissements systématiques/Retraits systématiques/Transferts systématiques », communiquez avec votre représentant BNI. BNI n'engage aucune responsabilité pour un préjudice que vous pourriez subir en raison des débits effectués conformément à vos instructions indiquées à la section « 8- Investissements systématiques/Retraits systématiques/Transferts systématiques », y compris notamment, et sans limitation, la perte d'intérêts, les pénalités exigibles en vertu des lois fiscales en vigueur et tout autre préjudice ou perte découlant de l'exécution ou d'un retard d'exécution de la présente autorisation. Vous convenez d'indemniser et de dégager de toute responsabilité BNI pour les pertes, charges et frais, y compris les frais juridiques, que l'exécution de vos instructions reliées au programme d'investissements systématiques pourrait lui occasionner et de lui rembourser sans délai sur demande.

2. Placements et avoirs minimums. Si le solde du compte du client devient inférieur au solde minimal requis mentionné au prospectus relatif aux titres de fonds détenus par le client (généralement 500 \$), BNI peut demander au client d'augmenter la valeur de son placement ou racheter le solde de ses placements. Dans un tel cas, le client sera avisé par courrier ou par téléphone que le solde de son compte est inférieur au minimum requis. Le client aura alors 30 jours pour verser les sommes requises ou pour demander le rachat de ses titres. À l'expiration du délai de 30 jours, BNI pourra procéder au rachat des titres du client et à la fermeture du compte sans autre préavis au client.

EFFET DE LEVIER (RISQUES D'EMPRUNTER POUR INVESTIR)

Certains risques et facteurs dont vous devriez tenir compte avant d'emprunter des fonds pour investir sont décrits ci-dessous.

Cette stratégie vous convient-elle ?

- Emprunter des fonds pour investir comporte des risques. Vous ne devriez envisager d'emprunter pour investir que si :
 - vous êtes à l'aise avec le risque ;
 - vous n'éprouvez aucune crainte à l'idée de contracter un emprunt pour acheter des titres dont la valeur peut augmenter ou diminuer ;
 - vous investissez pour le long terme ;
 - vous avez un revenu stable.

- Vous ne devriez pas emprunter pour investir si :
 - votre tolérance au risque est faible ;
 - vous investissez pour le court terme ;
 - vous avez l'intention de vous servir du revenu de vos placements pour payer vos frais de subsistance ;
 - vous avez l'intention de vous servir du revenu de vos placements pour rembourser votre emprunt. Si ce revenu s'arrête ou diminue, vous pourriez ne pas pouvoir rembourser votre emprunt.

Vous pourriez perdre de l'argent

- Si vous avez emprunté pour investir et que vos placements perdent de la valeur, vos pertes seront plus importantes que si vous aviez investi vos propres fonds.
- Que vos placements soient ou non profitables, vous devrez tout de même rembourser votre emprunt et les intérêts. Il est possible, pour pouvoir rembourser votre emprunt, que vous ayez à vendre d'autres actifs ou à utiliser de l'argent que vous aviez réservé à autre chose.
- Si vous donnez votre maison en garantie d'un emprunt, vous pourriez la perdre.
- Même si la valeur de vos placements augmente, vous pourriez quand même ne pas réaliser suffisamment de gains pour pouvoir acquitter le coût de votre emprunt.

Conséquences fiscales

- Vous ne devriez pas emprunter pour investir dans le seul but de bénéficier d'une déduction fiscale.
- Le coût des intérêts n'est pas toujours déductible. Il se peut que vous n'ayez pas droit à une déduction fiscale et que vos déductions passées fassent l'objet d'un redressement. Avant d'emprunter pour investir, vous seriez bien avisés de consulter un fiscaliste pour savoir si le coût de vos intérêts sera déductible.

Votre conseiller doit discuter avec vous des risques d'emprunter pour investir.

MISE EN GARDE CONCERNANT LA RÉPARTITION D'ACTIF

La répartition d'actifs du Fonds de dividendes BNI (profil Pondéré), du Fonds d'hypothèques et revenu tactique BNI (profil Prudent) et du Fonds diversifié Croissance Banque Nationale (profil Actions), peut ne pas correspondre avec l'allocation maximum et/ou minimum par catégorie d'actif associée au profil Pondéré, Prudent, ou Actions selon le cas. Cependant ces fonds conviennent à des investisseurs avec un profil Pondéré, Prudent, ou Actions en termes de volatilité, d'objectifs d'investissement et d'horizon de placement, selon le cas.

ANNEXE 1 - DÉFINITION DES TERMES UTILISÉS

Section 1 et 3 : Renseignements sur le demandeur ou autre titulaire

Information financière

Revenu annuel brut : Le revenu brut correspond à l'intégralité des sommes perçues avant toute déduction de cotisations obligatoires.

Valeur nette approximative : La valeur nette approximative correspond à l'actif moins le passif. Les éléments d'actifs à considérer sont les placements, qu'ils soient enregistrés ou non enregistrés, détenus dans toutes les institutions financières avec lesquelles le client fait affaire. De plus, toutes les autres valeurs négociables (sauf les biens à usage personnel tels les meubles et les vêtements) doivent également être incluses. Le passif désigne tous les montants dus, c'est-à-dire le solde total des prêts qui ont été consentis au client par toutes les institutions financières avec lesquelles le client fait affaire.

Valeur liquide approximative : La valeur liquide approximative est obtenue en faisant la somme des actifs liquides. On entend par actifs liquides tous les placements, sans pénalité au rachat. (incluant ceux détenus dans le CELI) dont l'échéance est au cours des 12 prochains mois. Les comptes enregistrés (immobilisés ou non) ne font pas partie des actifs liquides.

Connaissances en matière d'investissement

Aucune : Aucune connaissance et aucune expérience en matière de placement. Ce client a **définitivement** besoin d'explications détaillées sur le fonctionnement des instruments financiers et doit être guidé dans le choix de ses placements.

Modérées : Une certaine expérience en matière de placement et une capacité à faire la distinction entre les principaux types de placements et leurs caractéristiques. Ce client requiert **régulièrement** des explications sur le fonctionnement de certains instruments financiers et de l'assistance dans le choix de ses placements.

Bonnes : Investisseur raisonnablement expérimenté qui a participé à différents types de placements par le passé. Ce client connaît bien le fonctionnement de plusieurs instruments financiers, mais requiert **quelques explications** de temps à autre et de l'assistance dans le choix de ses placements.

Excellentes : Investisseur renseigné qui n'a besoin que de peu ou pas d'explications sur les instruments financiers.

Section 5 : Renseignements sur le compte

Objectifs de placement

Liquidité : Le client veut conserver son argent afin de pouvoir en disposer pour la réalisation d'un projet à très court terme, c'est-à-dire moins d'un an. Globalement, son rendement est dégagé uniquement par des investissements sécuritaires qui priorisent la conservation du capital.

Revenu : Le client favorise la conservation de son capital initial. Globalement, son rendement est dégagé principalement par des investissements qui génèrent des revenus d'intérêts et de dividendes.

Équilibré : Le client accorde autant d'importance à la croissance de la valeur nette de son capital qu'à la conservation de son capital initial. Globalement, son rendement est dégagé également entre, d'une part, des investissements d'une grande qualité qui génèrent des revenus d'intérêts et de dividendes et, d'autre part, des investissements qui offrent un potentiel de gain en capital.

Croissance : Le client recherche l'appréciation de son capital. Globalement, son rendement est dégagé principalement par des investissements qui offrent un potentiel de gain en capital.

Durée des placements

Indiquer la période à partir du moment actuel jusqu'au moment où vous aurez besoin de retirer une partie importante de l'argent que vous avez investi dans le compte.

Tolérance au risque

Cette section atteste de votre volonté et de votre capacité à assumer des risques.

Faible : Le client accepte une très faible baisse temporaire (moins de 5 %) de la valeur de ses placements.

Moyenne : Le client accepte une baisse de la valeur de ses placements, en autant que celle-ci soit **temporaire** et modérée (environ 5 % à 10 %).

Élevée : Le client est prêt à tolérer des fluctuations importantes (10 % et plus) de la valeur de ses placements à court terme afin d'accorder la priorité au potentiel de croissance à long terme de son capital.

Compte d'investissement**39627207****Rapport des frais et de la rémunération**

Ce rapport fait état des sommes que nous avons reçues directement ou indirectement pour les services et conseils rendus au cours de la dernière année.

Les sommes payées sont liées à vos achats de produits de placement. Elles sont présentées dans le tableau ci-dessous et ne représentent d'aucune façon une facture. Il est important de bien comprendre ces frais puisqu'ils réduisent votre rendement. Les frais présentés dans ce rapport sont en dollars canadiens.

Frais payés directement par vous	Coût (\$)	Total (\$)
Frais administratifs		
Frais de fermeture d'un compte enregistré	0,00	
Sous-total		0,00
Frais associés aux transactions		
Frais de souscription/acquisition initiaux	0,00	
Frais de substitutions et de conversions	0,00	
Sous-total		0,00
Honoraires de service		
Gestion Privée de Patrimoine BNI	3 551,21	
Services conseil GPP BNI	1 956,61	
Sous-total		5 507,82
Frais payés indirectement par vous		
Paiement du gestionnaire de fonds d'investissement		
Commissions de suivi	0,00	
Frais de souscription/acquisition reportés	0,00	
Frais de souscription/acquisition réduits	0,00	
Sous-total		0,00
Total des frais et de la rémunération reçus pour cette année		5 507,82

Frais administratifs BNI

Banque Nationale Investissements (« BNI ») ne perçoit pas de frais administratifs, à l'exception des frais de fermeture d'un compte enregistré (100 \$ plus les taxes applicables).

Frais associés aux transactions

Les fonds vendus par les représentants en épargne collective du réseau des succursales de la Banque Nationale ne comportent pas de frais de souscription initiaux, de frais de souscription reportés, de frais de souscription réduits ou de frais de substitution ou de conversion.

Une rémunération transparente

Comme tous les autres fonds d'investissements, la famille des Fonds BNI comporte des frais de gestion qui peuvent varier selon le fonds et la série.

De ces frais, des montants similaires aux commissions de suivi sont payés directement à la Banque Nationale du Canada (« BNC »).

Au cours de la période de 12 mois visée par ce rapport, la BNC a reçu 1 956,61 \$, tel qu'indiqué dans le tableau ci-joint, pour les services et les conseils qui vous ont été donnés concernant vos placements dans ce compte. Les sommes versées pour les services et les conseils donnés en lien avec les produits d'investissement bancaires, tels les CPG liés aux marchés, comptes Surintérêt Altamira BNI et billets de dépôt, ne sont pas incluses à ce rapport bien que la BNC reçoive des montants liés à ces produits d'investissement.

Il est possible qu'une part de la rémunération incitative d'un représentant en épargne collective puisse être liée à la vente des Fonds BNI. Naturellement, les frais de cette nature ont pour effet de réduire le rendement d'un investissement. Toutefois, le rendement publié des fonds tient déjà compte de ces frais. Il est donc important de comprendre que ces frais ont déjà été déduits avant le calcul de votre taux de rendement.

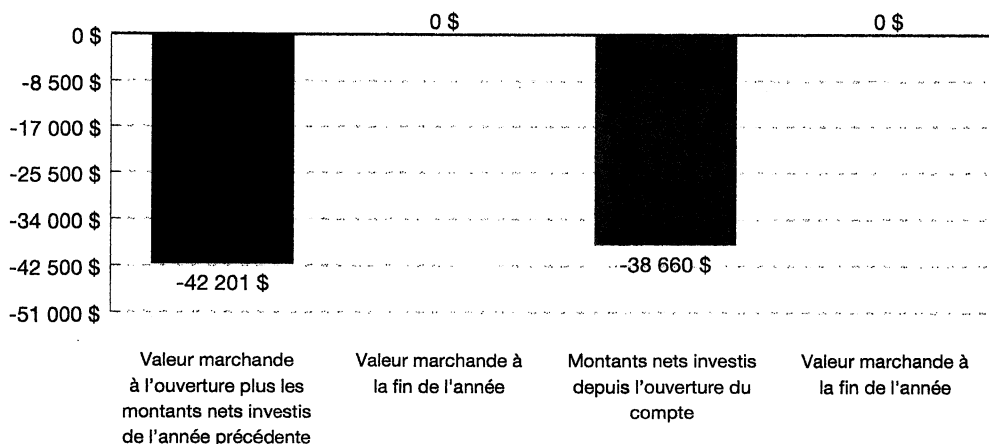
De l'information sur les frais de gestion et les autres frais est fournie dans l'aperçu du fonds ou le prospectus qui s'y rattachent.

Rendez-vous à bnc.ca/releve pour consulter le guide explicatif de vos rapports de performance et des frais et de rémunération ou communiquez avec votre conseiller pour toute question.

Compte d'investissement
39627207
Rapport de performance
Ouverture du compte : 3 août 2017

Ce rapport fait état de l'activité dans votre compte. Vous y trouverez des références à deux périodes : la performance au cours de la dernière année civile et la performance depuis la création (ouverture du compte). Cette information peut vous aider à évaluer le progrès réalisé pour atteindre vos objectifs de placement.

Variation de la valeur de votre compte	Année précédente (\$)	Depuis l'ouverture du compte (\$)
Valeur marchande à l'ouverture	420 076,05	0,00
Dépôts	0,00	448 000,00
Retraits	-462 277,20	-486 660,23
Variation de la valeur marchande de votre compte	42 201,15	38 660,23
Valeur marchande à la fin de l'année	0,00	0,00


Vos rendements personnalisés

Le tableau ci-dessous illustre le taux de rendement total de différentes périodes, qui se terminent toutes au 31 décembre. Les rendements sont calculés après déduction des frais : les honoraires versés pour obtenir des conseils, les frais de transaction et les autres frais liés au compte, excluant l'impôt sur le revenu.

Rendement de votre compte

Année précédente	Trois dernières années	Cinq dernières années	Dix dernières années	Depuis l'ouverture du compte
8,87 %	s.o.	s.o.	s.o.	2,55 %

Montants nets investis

Tous les dépôts moins les retraits effectués durant la période.

Rendement de votre compte

Les gains et pertes d'un placement sont exprimés en pourcentage sur une période donnée. Ce taux de rendement inclut les gains et les pertes réalisés et non réalisés, plus les revenus d'investissement moins les frais.

Par exemple, un taux de rendement total annuel de 5 % pour les trois dernières années signifie que le placement a connu une croissance de 5 % par année pour chacune des trois années.

Méthode de calcul

Ce calcul se base sur une formule normalisée pour l'ensemble de l'industrie, connue sous le nom de taux de rendement pondéré selon la valeur monétaire. Cette méthode permet de mieux comprendre la performance de vos placements, puisqu'elle tient compte du moment auquel vous avez effectué des dépôts ou des retraits.

Taux de change

Si vous détenez des fonds en dollars américains, prenez note qu'ils sont convertis en devise canadienne dans ce rapport.

Les valeurs marchandes initiales et finales sont calculées selon le taux de change en vigueur à ces dates.

Le taux de change employé pour les montants nets investis est celui en vigueur à la date de la transaction.



Compte(s) de transactions

N° de compte 20-384-52	N° de transit 02691	Type de compte / Programme ou forfait PROGRESSIF \$E.-U.	Institution financière BANQUE NATIONALE DU CANADA	Détenteur(s) RODRIGUE ROLLANDE
Date	Description	Retraits (\$)	Dépôts (\$)	Soldes (\$)
01 SEP	SOLDE PRECEDENT			62,56
01 OCT	FR TENUE DE CPTÉ	2,50		60,06
Total		2,50	0,00	60,06
Sommaire des frais		Valeurs (\$)		
FR TENUE DE CPTÉ		2,50		
Total des frais		2,50		

Valeur totale › Compte(s) de transactions	60,06
---	-------



4 PLACE LAVAL B600
LAVAL H7N 5Y3
NO. SUCC. 16059

Votre relevé
en date du 2019-10-01

Page 1 de 2

012604

ROLLANDE RODRIGUE
11365 3E AV
SAINT GEORGES QC G5Y 1T7

Sommaire de votre compte

Votre conseiller:

ESTELLE VEILLEUX

11485 1RE AV
SAINT-GEORGES G5Y2C7
(418) 228-8828

Compte(s) de transactions US

Solde(s) (\$) Page

2

Valeur totale

60,06

compte canadien 2019/10/24 → 32350¢

Légende

Lecture des dates
(année)-(mois)-(jour) : 2019-10-01

Types de transactions bancaires

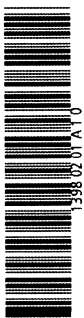
G : Transaction effectuée par
un guichet automatique

I : Transaction inter-accès

C : Transaction effectuée
par votre Carte-Client

FR : Frais de transaction

Veuillez vérifier ce relevé dès réception et nous
aviser de toute inexactitude dans les 30 jours.
Pour tout renseignement, communiquez avec TelNat
au (514) 394-5555 ou au 1 888 835-6281 entre 6 h
et minuit, heure de l'Est.





4 PLACE LAVAL B600
LAVAL H7N 5Y3
NO. SUCC. 16059

Votre relevé
en date du 2019-10-01

Page 1 de 2

008235

ROLLANDE RODRIGUE
11365 3E AV
SAINT GEORGES QC G5Y 1T7

Sommaire de votre compte

Votre conseiller:

ESTELLE VEILLEUX
11485 1RE AV
SAINT-GEORGES G5Y2C7
(418) 228-8828

Placement(s)

Solde (\$) Page

2

Valeur totale

125 705,00

placements canadien

Légende

Lecture des dates
(année)-(mois)-(jour) : 2019-10-01

Types de transactions bancaires
G : Transaction effectuée par
un guichet automatique
I : Transaction inter-accès
C : Transaction effectuée
par votre Carte-Client
FR : Frais de transaction

Placements
Lecture des dates
(mois)-(jour) : 10-01

T : Type d'intérêt
C : Composé
S : Simple
V : Variable
⌚ : Avis d'échéance

Veuillez vérifier ce relevé dès réception et nous
aviser de toute inexactitude dans les 30 jours.
Pour tout renseignement, communiquez avec TelNat
au (514) 394-5555 ou au 1 888 835-6281 entre 6 h
et minuit, heure de l'est.



N° de compte 559043307383		N° de transit 02691		Institution financière BANQUE NATIONALE DU CANADA		Détenteur(s) RODRIGUE ROLLANDE	
CPG TAUX FIXE EN DOLLARS DES E.U.							
N° de certificat	Date d'émission	Date d'échéance	Solde en capital (\$)	Taux d'intérêt (%)	T	Valeur à l'échéance (\$)	Valeur courante (\$) en date du relevé
555226662685	2018-11-22	2019-11-22	0,00	0,00	S	0,00	0,00
05 DEC → Modification du solde en capital.							
19 DEC → Rachat.							
555226980857	2018-12-19	2019-12-19	314 900,57	1,81	S	314 900,57	315 103,57
19 DEC → Nouveau certificat.							
Total							315 103,57
Valeur totale → Placement(s)							315 103,57



4 PLACE LAVAL B600
LAVAL H7N 5Y3
NO. SUCC. 16059



000144

Page 1 de 2

ROLLANDE RODRIGUE
11365 3E AV
SAINT GEORGES QC G5Y 1T7

Sommaire de votre compte

Votre conseiller:

ESTELLE VEILLEUX
11485 1RE AV
SAINT-GEORGES G5Y2C7
(418) 228-8828

Placement(s)

Solde (\$) Page

2

Valeur totale

315 103,57



02870201310

Veuillez vérifier ce relevé dès réception et nous
aviser de toute inexactitude dans les 30 jours.
Pour tout renseignement, communiquez avec TelNat
au (514) 394-5555 ou au 1 888 835-6281 entre 6 h
et minuit, heure de l'Est.

Légende

Lecture des dates
(année)-(mois)-(jour) : 2019-01-01

Types de transactions bancaires

G : Transaction effectuée par
un guichet automatique
I : Transaction inter-accès
C : Transaction effectuée
par votre Carte-Client
FR : Frais de transaction

Placements

Lecture des dates
(mois)-(jour) : 01-01

T : Type d'intérêt
C : Composé
S : Simple
V : Variable
⦿ : Avis d'échéance

Compte(s) de transactions

N° de compte	N° de transit	Type de compte / Programme ou forfait	Institution financière	Détenteur(s)
20-384-52	02691	PROGRESSIF \$E.-U.	BANQUE NATIONALE DU CANADA	RODRIGUE ROLLANDE
Date	Description	Retraits (\$)	Dépôts (\$)	Solde (\$)
01 OCT	SOLDE PRECEDENT			60,06
01 NOV	FR TENUE DE CPTÉ	2,50		57,56
Total		2,50	0,00	57,56
Sommaire des frais		Valeurs (\$)		
FR TENUE DE CPTÉ		2,50		
Total des frais		2,50		

Valeur totale › Compte(s) de transactions

57,56



FSC
www.fsc.org

MIX

Paper from
responsible sources
Papier issu
de sources
responsables

FSC® C101537

**Votre relevé
en date du 2019-11-01**

004852

Page 1 de 2

ROLLANDE RODRIGUE
11365 3E AV
SAINT GEORGES QC G5Y 1T7**Votre conseiller:**

ESTELLE VEILLEUX

11485 1RE AV
SAINT-GEORGES G5Y2C7
(418) 228-8828

Sommaire de votre compte

Compte(s) de transactions

Soldes (\$) Page

2

Valeur totale**57,56**

Légende

Lecture des dates

(année)-(mois)-(jour) : 2019-11-01

Types de transactions bancairesG : Transaction effectuée par
un guichet automatique

I : Transaction inter-accès

C : Transaction effectuée
par votre Carte-Client

FR : Frais de transaction



Veuillez vérifier ce relevé dès réception et nous
aviser de toute inexactitude dans les 30 jours.
Pour tout renseignement, communiquez avec TelNat
au (514) 394-5555 ou au 1 888 835-6281 entre 6 h
et minuit, heure de l'Est.

Placement(s)

N° de compte 559043307413		N° de transit 02691		Institution financière TRUST BANQUE NATIONALE		Détenteur(s) RODRIGUE ROLLANDE	
CPG RACHETABLE SANS PENALITE APRES 30 JOURS							
N° de certificat	Date d'émission	Date d'échéance	Solde en capital (\$)	Taux d'intérêt (%)	T	Valeur à l'échéance (\$)	Valeur courante (\$) en date du relevé
555228728977	2019-05-13	2020-05-13	125 000,00	1,46	S	125 000,00	125 860,00
Total							125 860,00
Valeur totale › Placement(s)							125 860,00



www.fsc.org

MIX

Paper from
responsible sources
Papier issu
de sources
responsables

FSC® C101537

**Votre relevé
en date du 2019-11-01**

002785

Page 1 de 2

ROLLANDE RODRIGUE
11365 3E AV
SAINT GEORGES QC G5Y 1T7

Sommaire de votre compte

Votre conseiller:

ESTELLE VEILLEUX

11485 1RE AV
SAINT-GEORGES G5Y2C7
(418) 228-8828**Placement(s)**

Soldes (\$) Page

2

Valeur totale**125 860,00**

Légende

Lecture des dates
(année)-(mois)-(jour) : 2019-11-01**Types de transactions bancaires**G : Transaction effectuée par
un guichet automatique
I : Transaction inter-accès
C : Transaction effectuée
par votre Carte-Client
FR : Frais de transaction**Placements**Lecture des dates
(mois)-(jour) : 11-01T : Type d'intérêt
C : Composé
S : Simple
V : Variable
🕒 : Avis d'échéanceVeuillez vérifier ce relevé dès réception et nous
aviser de toute inexactitude dans les 30 jours.
Pour tout renseignement, communiquez avec TelNat
au (514) 394-5555 ou au 1 888 835-6281 entre 6 h
et minuit, heure de l'Est.

Placement(s)

Vous avez 1 avis d'échéance.

N° de compte	N° de transit	Institution financière	Détenteur(s)
559043307383	02691	BANQUE NATIONALE DU CANADA	RODRIGUE ROLLANDE

CPG TAUX FIXE EN DOLLARS DES E.U.

N° de certificat	Date d'émission	Date d'échéance	Solde en capital (\$)	Taux d'intérêt (%)	T	Valeur à l'échéance (\$)	Valeur courante (\$) en date du relevé
555226980857	2018-12-19	2019-12-19	314 900,57	1,81	S	314 900,57	319 850,72
L'intérêt de 5 699,70 \$ et le solde en capital seront déposés au compte n° 20-384-52.							

Total	319 850,72
--------------	-------------------

Valeur totale › Placement(s)	319 850,72
-------------------------------------	-------------------



FSC

www.fsc.org

MIX

Paper from
responsible sources
Papier issu
de sources
responsables

FSC® C101537



BANQUE
NATIONALE
DU CANADA

4 PLACE LAVAL B600
LAVAL H7N 5Y3
NO. SUCC. 16059

Votre relevé
en date du 2019-11-01

000066

Page 1 de 2

ROLLANDE RODRIGUE
11365 3E AV
SAINT GEORGES QC G5Y 1T7

Sommaire de votre compte

Votre conseiller:

ESTELLE VEILLEUX

11485 1RE AV
SAINT-GEORGES G5Y2C7
(418) 228-8828

Placement(s)

➤ Vous avez 1 avis d'échéance.

Valeur totale

319 850,72

Solde (\$) Page

2



Veuillez vérifier ce relevé dès réception et nous
aviser de toute inexactitude dans les 30 jours.
Pour tout renseignement, communiquez avec TelNat
au (514) 394-5555 ou au 1 888 835-6281 entre 6 h
et minuit, heure de l'Est.

Légende

Lecture des dates

(année)-(mois)-(jour) : 2019-11-01

Types de transactions bancaires

G : Transaction effectuée par
un guichet automatique

I : Transaction inter-accès

C : Transaction effectuée
par votre Carte-Client

FR : Frais de transaction

Placements

Lecture des dates

(mois)-(jour) : 11-01

T : Type d'intérêt

C : Composé

S : Simple

V : Variable

➤ : Avis d'échéance

Opérations dans vos fonds (suite)

Date	Description	Montant de l'opération (\$)	Nombre de parts/actions	Prix par part/action (\$)	Valeur des parts/actions détenues (\$)
23 août 19	Rachat	-29,70	-2,7861	10,660	
	Perte en capital sur le rachat : -0,35 \$				
24 sept 19	Honoraires de service	-43,98	-3,9444	11,150	
	TVH/TPS	1,91			
	TVP	3,82			
	Montant net	38,25			
25 sept 19	Rachat	-29,70	-2,6733	11,110	
	Gain en capital sur le rachat : 0,87 \$				
25 oct 19	Rachat	-29,70	-2,6518	11,200	
	Gain en capital sur le rachat : 1,10 \$				
15 nov 19	Honoraires de service	-27,54	-2,4393	11,290	
	TVH/TPS	1,20			
	TVP	2,39			
	Montant net	23,95			
15 nov 19	Rachat	-13 884,22	-1 229,7807	11,290	
	Gain en capital sur le rachat : 621,81 \$				
31 déc 19	Solde de clôture		0,0000	10,910	0,00
NBC438 Fonds de répartition tactique d'actifs BNI - N (GPP BNI - Profil Revenu)					
01 juil 19	Solde d'ouverture		4 390,5588	10,126	44 458,80
25 juil 19	Rachat	-100,70	-9,8602	10,212	
	Gain en capital sur le rachat : 0,27 \$				
01 août 19	Échange dans le fonds	247,53	24,3330	10,172	
23 août 19	Rachat	-100,70	-9,9828	10,087	
	Perte en capital sur le rachat : -0,98 \$				
24 sept 19	Honoraires de service	-157,79	-15,3343	10,290	
	TVH/TPS	6,86			
	TVP	13,69			
	Montant net	137,24			
25 sept 19	Rachat	-100,70	-9,8053	10,270	
	Gain en capital sur le rachat : 0,83 \$				
25 oct 19	Rachat	-100,70	-9,8822	10,190	
	Gain en capital sur le rachat : 0,05 \$				
15 nov 19	Honoraires de service	-89,15	-8,5393	10,440	
	TVH/TPS	3,88			
	TVP	7,73			
	Montant net	77,54			
15 nov 19	Rachat	-45 429,53	-4 351,4877	10,440	
	Gain en capital sur le rachat : 1 107,77 \$				
31 déc 19	Solde de clôture		0,0000	10,340	0,00

Opérations dans vos fonds (suite)

Date	Description	Montant de l'opération (\$)	Nombre de parts/actions	Prix par part/action (\$)	Valeur des parts/actions détenues (\$)
24 sept 19	Honoraires de service	-29,88	-2,6584	11,240	
	TVH/TPS	1,30			
	TVP	2,59			
	Montant net	25,99			
25 sept 19	Rachat	-19,30	-1,7186	11,230	
	Perte en capital sur le rachat : -1,42 \$				
25 oct 19	Rachat	-19,30	-1,7019	11,340	
	Perte en capital sur le rachat : -1,22 \$				
15 nov 19	Honoraires de service	-17,17	-1,4764	11,630	
	TVH/TPS	0,75			
	TVP	1,49			
	Montant net	14,93			
15 nov 19	Rachat	-8 776,05	-754,6049	11,630	
	Perte en capital sur le rachat : -322,15 \$				
31 déc 19	Solde de clôture		0,0000	11,960	0,00

NBC250 Portefeuille privé d'appréciation du capital non traditionnel BNI-N (GPP BNI - Profil Revenu)

01 juil 19	Solde d'ouverture		1 215,5671	10,540	12 812,08
25 juil 19	Rachat	-29,10	-2,7324	10,650	
	Perte en capital sur le rachat : -0,26 \$				
01 août 19	Échange hors du fonds	-1 832,02	-172,3438	10,630	
	Perte en capital sur le rachat : -19,89 \$				
01 août 19	Échange hors du fonds	-247,53	-23,2864	10,630	
	Perte en capital sur le rachat : -2,69 \$				
23 août 19	Rachat	-24,30	-2,2990	10,570	
	Perte en capital sur le rachat : -0,40 \$				
24 sept 19	Honoraires de service	-41,33	-3,7675	10,970	
	TVH/TPS	1,80			
	TVP	3,59			
	Montant net	35,94			
25 sept 19	Rachat	-24,30	-2,2192	10,950	
	Gain en capital sur le rachat : 0,45 \$				
25 oct 19	Rachat	-24,30	-2,2542	10,780	
	Gain en capital sur le rachat : 0,08 \$				
15 nov 19	Honoraires de service	-21,87	-1,9738	11,080	
	TVH/TPS	0,95			
	TVP	1,90			
	Montant net	19,02			
15 nov 19	Rachat	-11 131,97	-1 004,6908	11,080	
	Gain en capital sur le rachat : 336,12 \$				
31 déc 19	Solde de clôture		0,0000	11,050	0,00

NBC242 Portefeuille privé d'actifs réels BNI - N (GPP BNI - Profil Revenu)

01 juil 19	Solde d'ouverture		1 046,2711	10,530	11 017,23
25 juil 19	Rachat	-25,40	-2,3872	10,640	
	Perte en capital sur le rachat : -0,42 \$				
01 août 19	Échange dans le fonds	296,14	27,8851	10,620	
01 août 19	Échange dans le fonds	1 832,02	172,5066	10,620	

(suite)



Opérations dans vos fonds (suite)

Date	Description	Montant de l'opération (\$)	Nombre de parts/actions	Prix par part/action (\$)	Valeur des parts/actions détenues (\$)
25 oct 19	Rachat	-23,30	-1,6703	13,950	
	Gain en capital sur le rachat : 3,22 \$				
15 nov 19	Honoraires de service	-20,98	-1,4292	14,680	
	TVH/TPS	0,91			
	TVP	1,82			
	Montant net	18,25			
15 nov 19	Rachat	-10 918,41	-743,7609	14,680	
	Gain en capital sur le rachat : 1 979,25 \$				
31 déc 19	Solde de clôture		0,0000	14,920	0,00

NBC237 Portefeuille privé d'actions internationales BNI - N (GPP BNI - Profil Revenu)

01 juil 19	Solde d'ouverture		626,4902	11,230	7 035,48
25 juil 19	Rachat	-15,90	-1,4159	11,230	
	Gain en capital sur le rachat : 0,27 \$				
01 août 19	Échange dans le fonds	47,40	4,2703	11,100	
01 août 19	Échange dans le fonds	85,51	7,7036	11,100	
01 août 19	Échange dans le fonds	80,28	7,2324	11,100	
01 août 19	Échange dans le fonds	88,23	7,9486	11,100	
01 août 19	Échange dans le fonds	596,26	53,7171	11,100	
23 août 19	Rachat	-17,60	-1,6266	10,820	
	Perte en capital sur le rachat : -0,36 \$				
24 sept 19	Honoraires de service	-26,36	-2,3369	11,280	
	TVH/TPS	1,15			
	TVP	2,29			
	Montant net	22,92			
25 sept 19	Rachat	-17,60	-1,5644	11,250	
	Gain en capital sur le rachat : 0,32 \$				
25 oct 19	Rachat	-17,60	-1,5452	11,390	
	Gain en capital sur le rachat : 0,53 \$				
15 nov 19	Honoraires de service	-15,87	-1,3472	11,780	
	TVH/TPS	0,69			
	TVP	1,38			
	Montant net	13,80			
15 nov 19	Rachat	-8 216,86	-697,5260	11,780	
	Gain en capital sur le rachat : 513,14 \$				
31 déc 19	Solde de clôture		0,0000	10,860	0,00

NBC238 Fonds d'actions de marchés émergents diversifié BNI - N (GPP BNI - Profil Revenu)

01 juil 19	Solde d'ouverture		743,8012	11,500	8 553,71
25 juil 19	Rachat	-19,40	-1,6826	11,530	
	Perte en capital sur le rachat : -0,93 \$				
01 août 19	Échange dans le fonds	180,55	16,0632	11,240	
01 août 19	Échange dans le fonds	65,01	5,7838	11,240	
23 août 19	Rachat	-19,30	-1,8054	10,690	
	Perte en capital sur le rachat : -2,47 \$				

(suite)

Opérations dans vos fonds (suite)

Date	Description	Montant de l'opération (\$)	Nombre de parts/actions	Prix par part/action (\$)	Valeur des parts/actions détenues (\$)
15 nov 19	Honoraires de service	-32,04	-1,8309	17,500	
	TVH/TPS	1,39			
	TVP	2,78			
	Montant net	27,87			
15 nov 19	Rachat	-16 725,56	-955,7464	17,500	
	Gain en capital sur le rachat : 4 482,89 \$				
31 déc 19	Solde de clôture		0,0000	17,750	0,00

NBC234 Portefeuille privé d'actions américaines BNI - N (GPP BNI - Profil Revenu)

01 juil 19	Solde d'ouverture		1 066,1681	15,720	16 760,16
25 juil 19	Rachat	-38,10	-2,3724	16,060	
	Gain en capital sur le rachat : 6,16 \$				
01 août 19	Échange dans le fonds	44,37	2,7958	15,870	
01 août 19	Échange dans le fonds	248,83	15,6793	15,870	
23 août 19	Rachat	-38,60	-2,5081	15,390	
	Gain en capital sur le rachat : 4,73 \$				
24 sept 19	Honoraires de service	-60,07	-3,7544	16,000	
	TVH/TPS	2,61			
	TVP	5,21			
	Montant net	52,25			
25 sept 19	Rachat	-38,60	-2,3931	16,130	
	Gain en capital sur le rachat : 6,28 \$				
25 oct 19	Rachat	-38,60	-2,4095	16,020	
	Gain en capital sur le rachat : 6,06 \$				
15 nov 19	Honoraires de service	-34,38	-2,0686	16,620	
	TVH/TPS	1,50			
	TVP	2,98			
	Montant net	29,90			
15 nov 19	Rachat	-17 769,06	-1 069,1371	16,620	
	Gain en capital sur le rachat : 3 331,58 \$				
31 déc 19	Solde de clôture		0,0000	16,900	0,00

NBC236 Portefeuille privé d'actions internationales à convictions élevées BNI - N (GPP BNI - Profil Revenu)

01 juil 19	Solde d'ouverture		811,2362	13,840	11 227,51
25 juil 19	Rachat	-25,50	-1,8600	13,710	
	Gain en capital sur le rachat : 3,14 \$				
01 août 19	Échange hors du fonds	-596,26	-43,3016	13,770	
	Gain en capital sur le rachat : 75,82 \$				
01 août 19	Échange hors du fonds	-180,55	-13,1119	13,770	
	Gain en capital sur le rachat : 22,96 \$				
23 août 19	Rachat	-23,30	-1,7285	13,480	
	Gain en capital sur le rachat : 2,53 \$				
24 sept 19	Honoraires de service	-37,54	-2,6891	13,960	
	TVH/TPS	1,63			
	TVP	3,26			
	Montant net	32,65			
25 sept 19	Rachat	-23,30	-1,6847	13,830	
	Gain en capital sur le rachat : 3,05 \$				

(suite)



Opérations dans vos fonds (suite)

Date	Description	Montant de l'opération (\$)	Nombre de parts/actions	Prix par part/action (\$)	Valeur des parts/actions détenues (\$)
25 oct 19	Rachat	-20,30	-1,7949	11,310	
	Perte en capital sur le rachat : -0,44 \$				
15 nov 19	Honoraires de service	-18,14	-1,5425	11,760	
	TVH/TPS	0,79			
	TVP	1,57			
	Montant net	15,78			
15 nov 19	Rachat	-9 385,70	-798,1041	11,760	
	Gain en capital sur le rachat : 164,27 \$				
31 déc 19	Solde de clôture		0,0000	11,490	0,00

NBC228 Portefeuille privé d'actions canadiennes de petite capitalisation BNI-N (GPP BNI - Profil Revenu)

01 juil 19	Solde d'ouverture		874,9246	11,260	9 851,65
25 juil 19	Rachat	-22,50	-1,9582	11,490	
	Perte en capital sur le rachat : -0,26 \$				
01 août 19	Échange dans le fonds	33,28	2,9116	11,430	
23 août 19	Rachat	-22,50	-2,0891	10,770	
	Perte en capital sur le rachat : -1,78 \$				
24 sept 19	Honoraires de service	-34,38	-3,0945	11,110	
	TVH/TPS	1,50			
	TVP	2,98			
	Montant net	29,90			
25 sept 19	Rachat	-22,50	-2,0362	11,050	
	Perte en capital sur le rachat : -1,16 \$				
25 oct 19	Rachat	-22,50	-2,1048	10,690	
	Perte en capital sur le rachat : -1,96 \$				
15 nov 19	Honoraires de service	-18,71	-1,6994	11,010	
	TVH/TPS	0,81			
	TVP	1,62			
	Montant net	16,28			
15 nov 19	Rachat	-9 522,04	-864,8540	11,010	
	Perte en capital sur le rachat : -529,41 \$				
31 déc 19	Solde de clôture		0,0000	11,600	0,00

NBC235 Portefeuille privé d'actions américaines à convictions élevées BNI - N CAD (GPP BNI - Profil Revenu)

01 juil 19	Solde d'ouverture		959,6950	16,350	15 691,01
25 juil 19	Rachat	-35,90	-2,1458	16,730	
	Gain en capital sur le rachat : 8,50 \$				
01 août 19	Échange dans le fonds	165,89	9,9934	16,600	
23 août 19	Rachat	-36,10	-2,2408	16,110	
	Gain en capital sur le rachat : 7,40 \$				
24 sept 19	Honoraires de service	-56,24	-3,3920	16,580	
	TVH/TPS	2,45			
	TVP	4,88			
	Montant net	48,91			
25 sept 19	Rachat	-36,10	-2,1565	16,740	
	Gain en capital sur le rachat : 8,48 \$				
25 oct 19	Rachat	-36,10	-2,1760	16,590	
	Gain en capital sur le rachat : 8,23 \$				

(suite)

Opérations dans vos fonds (suite)

Date	Description	Montant de l'opération (\$)	Nombre de parts/actions	Prix par part/action (\$)	Valeur des parts/actions détenues (\$)
25 oct 19	Rachat	-161,50	-15,9427	10,130	
	Gain en capital sur le rachat : 1,37 \$				
15 nov 19	Honoraires de service	-143,34	-14,1361	10,140	
	TVH/TPS	6,23			
	TVP	12,44			
	Montant net	124,67			
15 nov 19	Rachat	-71 672,34	-7 068,2778	10,140	
	Gain en capital sur le rachat : 679,11 \$				
31 déc 19	Solde de clôture		0,0000	10,120	0,00

NBC224 Portefeuille privé d'actions canadiennes BNI - N (GPP BNI - Profil Revenu)

01 juil 19	Solde d'ouverture		1 019,4497	11,090	11 305,70
25 juil 19	Rachat	-25,60	-2,3084	11,090	
	Gain en capital sur le rachat : 0,69 \$				
01 août 19	Échange hors du fonds	-88,23	-8,0354	10,980	
	Gain en capital sur le rachat : 1,53 \$				
23 août 19	Rachat	-24,90	-2,3424	10,630	
	Perte en capital sur le rachat : -0,37 \$				
24 sept 19	Honoraires de service	-39,45	-3,5255	11,190	
	TVH/TPS	1,72			
	TVP	3,42			
	Montant net	34,31			
25 sept 19	Rachat	-24,90	-2,2292	11,170	
	Gain en capital sur le rachat : 0,85 \$				
25 oct 19	Rachat	-24,90	-2,2844	10,900	
	Gain en capital sur le rachat : 0,25 \$				
15 nov 19	Honoraires de service	-21,81	-1,9233	11,340	
	TVH/TPS	0,95			
	TVP	1,89			
	Montant net	18,97			
15 nov 19	Rachat	-11 303,72	-996,8011	11,340	
	Gain en capital sur le rachat : 548,47 \$				
31 déc 19	Solde de clôture		0,0000	10,950	0,00

NBC225 Portefeuille privé d'actions canadiennes à convictions élevées BNI - N (GPP BNI - Profil Revenu)

01 juil 19	Solde d'ouverture		781,7871	11,240	8 787,29
25 juil 19	Rachat	-20,00	-1,7746	11,270	
	Perte en capital sur le rachat : -0,53 \$				
01 août 19	Échange dans le fonds	310,59	27,7809	11,180	
23 août 19	Rachat	-20,30	-1,8658	10,880	
	Perte en capital sur le rachat : -1,26 \$				
24 sept 19	Honoraires de service	-31,47	-2,7270	11,540	
	TVH/TPS	1,37			
	TVP	2,73			
	Montant net	27,37			
25 sept 19	Rachat	-20,30	-1,7591	11,540	
	Perte en capital sur le rachat : -0,02 \$				

(suite)



Opérations dans vos fonds (suite)

Date	Description	Montant de l'opération (\$)	Nombre de parts/actions	Prix par part/action (\$)	Valeur des parts/actions détenues (\$)
NBC208 Portefeuille privé d'actions privilégiées canadiennes BNI - N (GPP BNI - Profil Revenu)					
01 juil 19	Solde d'ouverture		2 560,9588	9,670	24 764,47
25 juil 19	Distribution de revenu	122,12	12,4995	9,770	
25 juil 19	Rachat	-54,40	-5,5681	9,770	
	Perte en capital sur le rachat : -9,18 \$				
01 août 19	Échange hors du fonds	-80,28	-8,2172	9,770	
	Perte en capital sur le rachat : -13,55 \$				
23 août 19	Rachat	-56,20	-6,2099	9,050	
	Perte en capital sur le rachat : -14,71 \$				
26 août 19	Distribution de revenu	99,15	11,0289	8,990	
24 sept 19	Honoraires de service	-86,07	-9,0695	9,490	
	TVH/TPS	3,74			
	TVP	7,47			
	Montant net	74,86			
25 sept 19	Distribution de revenu	103,36	10,9145	9,470	
25 sept 19	Rachat	-56,20	-5,9345	9,470	
	Perte en capital sur le rachat : -11,46 \$				
25 oct 19	Distribution de revenu	120,11	12,5901	9,540	
25 oct 19	Rachat	-56,20	-5,8910	9,540	
	Perte en capital sur le rachat : -10,91 \$				
15 nov 19	Honoraires de service	-48,62	-5,0383	9,650	
	TVH/TPS	2,11			
	TVP	4,22			
	Montant net	42,29			
15 nov 19	Rachat	-24 723,91	-2 562,0633	9,650	
	Perte en capital sur le rachat : -4 461,44 \$				
31 déc 19	Solde de clôture		0,0000	9,880	0,00
NBC248 Portefeuille privé de revenu fixe non traditionnel BNI-N (GPP BNI - Profil Revenu)					
01 juil 19	Solde d'ouverture		7 156,2830	10,010	71 634,39
25 juil 19	Distribution de revenu	183,90	18,2622	10,070	
25 juil 19	Rachat	-161,30	-16,0179	10,070	
	Gain en capital sur le rachat : 0,42 \$				
01 août 19	Échange hors du fonds	-65,01	-6,4427	10,090	
	Gain en capital sur le rachat : 0,30 \$				
01 août 19	Échange hors du fonds	-296,14	-29,3499	10,090	
	Gain en capital sur le rachat : 1,36 \$				
23 août 19	Rachat	-161,50	-15,8800	10,170	
	Gain en capital sur le rachat : 2,01 \$				
24 sept 19	Honoraires de service	-253,90	-24,8678	10,210	
	TVH/TPS	11,04			
	TVP	22,03			
	Montant net	220,83			
25 sept 19	Distribution de revenu	5,80	0,5697	10,180	
25 sept 19	Rachat	-161,50	-15,8644	10,180	
	Gain en capital sur le rachat : 2,17 \$				
25 oct 19	Distribution de revenu	320,76	31,6644	10,130	

(suite)

Opérations dans vos fonds (suite)

Date	Description	Montant de l'opération (\$)	Nombre de parts/actions	Prix par part/action (\$)	Valeur des parts/actions détenues (\$)
26 août 19	Distribution de revenu	162,73	15,4100	10,560	
24 sept 19	Honoraires de service	-207,17	-19,5998	10,570	
	TVH/TPS	9,01			
	TVP	17,97			
	Montant net	180,19			
25 sept 19	Distribution de revenu	149,98	14,2974	10,490	
25 sept 19	Rachat	-132,10	-12,5929	10,490	
	Gain en capital sur le rachat : 3,86 \$				
25 oct 19	Distribution de revenu	164,63	15,8298	10,400	
25 oct 19	Rachat	-132,10	-12,7019	10,400	
	Gain en capital sur le rachat : 2,74 \$				
15 nov 19	Honoraires de service	-115,81	-11,0400	10,490	
	TVH/TPS	5,04			
	TVP	10,05			
	Montant net	100,72			
15 nov 19	Rachat	-58 154,97	-5 543,8486	10,490	
	Gain en capital sur le rachat : 1 696,39 \$				
31 déc 19	Solde de clôture		0,0000	10,450	0,00

NBC206 Portefeuille privé d'obligations à rendement élevé BNI - N (GPP BNI - Profil Revenu)

01 juil 19	Solde d'ouverture		1 985,4244	10,000	19 854,24
25 juil 19	Distribution de revenu	97,14	9,7237	9,990	
25 juil 19	Rachat	-44,80	-4,4845	9,990	
	Perte en capital sur le rachat : -2,30 \$				
01 août 19	Échange hors du fonds	-85,51	-8,5599	9,990	
	Perte en capital sur le rachat : -4,40 \$				
23 août 19	Rachat	-44,50	-4,4769	9,940	
	Perte en capital sur le rachat : -2,52 \$				
26 août 19	Distribution de revenu	107,64	10,8947	9,880	
24 sept 19	Honoraires de service	-69,65	-6,9511	10,020	
	TVH/TPS	3,03			
	TVP	6,04			
	Montant net	60,58			
25 sept 19	Distribution de revenu	94,46	9,4935	9,950	
25 sept 19	Rachat	-44,50	-4,4724	9,950	
	Perte en capital sur le rachat : -2,45 \$				
25 oct 19	Distribution de revenu	105,60	10,6452	9,920	
25 oct 19	Rachat	-44,50	-4,4859	9,920	
	Perte en capital sur le rachat : -2,57 \$				
15 nov 19	Honoraires de service	-39,40	-3,9558	9,960	
	TVH/TPS	1,71			
	TVP	3,42			
	Montant net	34,27			
15 nov 19	Rachat	-19 808,40	-1 988,7950	9,960	
	Perte en capital sur le rachat : -1 061,98 \$				
31 déc 19	Solde de clôture		0,0000	10,090	0,00

(suite)




Opérations dans le compte
Compte 39627207
Opérations dans vos fonds

Date	Description	Montant de l'opération (\$)	Nombre de parts/actions	Prix par part/action (\$)	Valeur des parts/actions détenues (\$)
NBC204 Portefeuille privé d'obligations canadiennes BNI- N (GPP BNI - Profil Revenu)					
01 juil 19	Solde d'ouverture		10 855,0030	10,180	110 503,93
25 juil 19	Distribution de revenu	237,30	23,2647	10,200	
25 juil 19	Rachat	-249,30	-24,4412	10,200	
	Gain en capital sur le rachat : 6,53 \$				
01 août 19	Échange hors du fonds	-310,59	-30,3907	10,220	
	Gain en capital sur le rachat : 8,72 \$				
01 août 19	Échange hors du fonds	-33,28	-3,2561	10,220	
	Gain en capital sur le rachat : 0,94 \$				
01 août 19	Échange hors du fonds	-44,37	-4,3416	10,220	
	Gain en capital sur le rachat : 1,25 \$				
23 août 19	Rachat	-248,40	-24,1165	10,300	
	Gain en capital sur le rachat : 8,86 \$				
26 août 19	Distribution de revenu	235,51	22,9542	10,260	
24 sept 19	Honoraires de service	-389,91	-38,0400	10,250	
	TVH/TPS	16,96			
	TVP	33,83			
	Montant net	339,12			
25 sept 19	Distribution de revenu	220,15	21,6257	10,180	
25 sept 19	Rachat	-248,40	-24,4008	10,180	
	Gain en capital sur le rachat : 6,00 \$				
25 oct 19	Distribution de revenu	243,00	24,0594	10,100	
25 oct 19	Rachat	-248,40	-24,5941	10,100	
	Gain en capital sur le rachat : 4,07 \$				
15 nov 19	Honoraires de service	-218,09	-21,4444	10,170	
	TVH/TPS	9,48			
	TVP	18,92			
	Montant net	189,69			
15 nov 19	Rachat	-109 346,64	-10 751,8816	10,170	
	Gain en capital sur le rachat : 2 533,36 \$				
31 déc 19	Solde de clôture		0,0000	10,090	0,00
NBC205 Portefeuille privé d'obligations corporatives BNI - N (GPP BNI - Profil Revenu)					
01 juil 19	Solde d'ouverture		5 607,4029	10,490	58 821,66
25 juil 19	Distribution de revenu	164,24	15,6122	10,520	
25 juil 19	Rachat	-132,10	-12,5570	10,520	
	Gain en capital sur le rachat : 4,25 \$				
01 août 19	Échange hors du fonds	-248,83	-23,5639	10,560	
	Gain en capital sur le rachat : 8,91 \$				
01 août 19	Échange hors du fonds	-165,89	-15,7093	10,560	
	Gain en capital sur le rachat : 5,94 \$				
01 août 19	Échange hors du fonds	-47,40	-4,4884	10,560	
	Gain en capital sur le rachat : 1,70 \$				
23 août 19	Rachat	-132,10	-12,4505	10,610	
	Gain en capital sur le rachat : 5,33 \$				

(suite)

Compte d'investissement
39627207
À propos de votre compte
Date d'ouverture 3 août 2017
Revenus et gains en capital
Année à ce jour (\$)

Distributions de revenu	7 710,73
Distributions de gains en capital	0,00
Retour de capital	0,00
Gains en capital à la suite du rachat de vos fonds	12 386,02
Honoraires de service incluant les taxes applicables	5 507,82 \$

Résumé d'activité
Pour cette période (\$)

Valeur marchande au 1 juillet 2019		443 081,06
Dépôts	+	0,00
Retraits	-	453 217,49
Variation de la valeur marchande de vos placements	+	10 136,43
Valeur marchande au 31 décembre 2019		0,00

Coût comptable au 31 décembre 2019	0,00
Distributions et intérêts réinvestis	2 937,58
Échanges effectués durant la période	4 321,89
(Incluant les rééquilibrages automatiques des Portefeuilles)	

Rendements de vos placements

Depuis le début de l'année	Douze derniers mois	Trois dernières années	Cinq dernières années	Dix dernières années	Depuis l'ouverture du compte
8,87 %	8,87 %	s.o.	s.o.	s.o.	2,55 %

Répartition d'actifs

	Valeur (\$)	Répartition (%)
A Liquidités et court terme	0,00	0,0
B Titres à revenu fixe	0,00	0,0
C Actions canadiennes	0,00	0,0
D Actions mondiales	0,00	0,0
E Autres	0,00	0,0
Total	0,00 \$	0,0 %

À PROPOS DE BNI

Banque Nationale Investissements inc. («BNI»), filiale en propriété exclusive de la Banque Nationale du Canada, est une société de gestion de fonds communs de placement qui se spécialise dans la conception et la distribution de fonds communs de placement, de solutions de placement et de services conçus pour aider les investisseurs canadiens à atteindre leurs objectifs financiers. Au 30 novembre 2019, la valeur des actifs sous gestion dans les produits de BNI s'élevait à plus de 58 milliards de dollars.

Saviez-vous que nous sommes la seule grande banque canadienne à confier la gestion de portefeuille des fonds de notre gamme de produits exclusivement à d'autres firmes ? Cette architecture 100 % ouverte nous permet de choisir les meilleurs gestionnaires de portefeuille du monde et d'offrir aux investisseurs un accès privilégié à leur expertise en matière de placement. Cette structure nous donne l'agilité pour opérer dans l'univers complexe de l'investissement, tout en ouvrant la voie sur de nouvelles occasions de placement pour les investisseurs canadiens.



 Renseignements additionnels**Veuillez examiner attentivement votre relevé**

Nous déployons tous nos efforts afin de nous assurer de l'exactitude de l'information figurant sur votre relevé. Veuillez lire le relevé et nous signaler toute inexactitude qui aurait pu s'y glisser. Si nous ne recevons pas de vos nouvelles dans les trente jours suivant l'envoi de ce relevé, nous considérerons l'information comme étant complète et exacte.

Importance de la mise à jour des renseignements

Veuillez prendre rendez-vous avec votre conseiller, au moins une fois par année, et aussitôt que survient un événement important qui risque de modifier vos projets ou vos objectifs financiers. Cela vous permettra de mettre à jour vos objectifs, votre horizon de placement, votre tolérance au risque et vos renseignements financiers.

Investissement dans un fonds

Un placement dans un fonds d'investissement peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus des fonds offerts par BNI («les Fonds») avant de faire un placement.

Calcul du rendement

Les taux de rendement sont calculés selon une méthode uniforme pour l'ensemble du secteur, appelée taux de rendement pondéré selon la valeur monétaire. Cette méthode représente le meilleur moyen de bien comprendre comment vos placements se sont comportés, car elle prend en compte le moment où vous avez effectué vos dépôts et vos retraits. Cette méthode est expliquée sur notre site Internet : bnc.ca/rendements.

Coût comptable

Montant total payé pour acheter un placement, y compris les frais liés aux opérations relatifs à son achat, ajusté pour tenir compte des distributions réinvesties, des remboursements de capital et des réorganisations d'entreprises. Le coût comptable indiqué dans le présent relevé ne peut être utilisé aux fins de l'impôt sur le revenu, car il peut ne pas refléter tous les ajustements nécessaires. Il importe de conserver les confirmations de toutes les opérations de placement et de consulter votre conseiller fiscal pour bien déterminer vos gains/pertes aux fins de l'impôt sur le revenu.

 Avis important**Changement de Convention de compte CELI**

Pour les détenteurs de CELI, veuillez prendre connaissance de la nouvelle version de la Convention de compte à l'adresse suivante : BNC.CA/CELI. Un montant minimum à l'ouverture du compte sera dorénavant exigé, ainsi qu'un lors d'un retrait.

Dates d'envoi prévues des feuillets d'impôt : les feuillets fiscaux suivants seront envoyés aux clients de Banque Nationale Investissements inc. vers les dates indiquées

Reçus de cotisation (pour le reste de l'année 2019) : 14 janvier / Reçus de cotisation (cotisations effectuées du 1er janvier au 31 janvier 2020 inclusivement) : 6 février

Reçus de cotisation (cotisations effectuées du 1er février au 2 mars 2020 inclusivement) : envoi hebdomadaire jusqu'au 11 mars / Reçus de cotisation (cotisations via le programme d'investissement systématique pour les 60 premiers jours de 2020) : 16 mars

Feuillets d'impôt (T4RSP-T4RIF/RL-2, T4A/RL-1 et RL-7) : 5 février / Feuillets d'impôt (T5/RL-3, T3/RL-16, T5008/RL-18 et NR4) : 19 février

Société d'assurance-dépôts du Canada (« SADC »)

Les titres des Fonds ne sont pas assurés par la SADC ni par un autre organisme public d'assurance-dépôts. Les Fonds ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir. Rien ne garantit que le plein montant de votre placement dans un fonds vous sera retourné.

Le Compte SurintérêtMD Altamira BNI est offert par la Banque Nationale du Canada («BNC»), Trust Banque Nationale («TBN») et Société de fiducie Natcan («SFN»), par l'intermédiaire de Banque Nationale Investissements inc. («BNI»), filiale en propriété exclusive de la BNC. La BNC, TBN et SFN sont membres de la SADC. TBN est inscrite en vertu de la Loi sur l'assurance-dépôts auprès de l'Autorité des marchés financiers («AMF»).

Un dépôt libellé en dollars canadiens dans le Compte SurintérêtMD Altamira BNI constitue un «dépôt» au sens de la Loi sur l'assurance-dépôts (Québec) et de la Loi sur la SADC, pour autant que les exigences de l'AMF ou de la SADC, selon le cas, soient remplies. Le Compte SurintérêtMD Altamira BNI en dollars américains est seulement offert par BNC et n'est pas admissible à la protection offerte par la SADC ou l'AMF. Les CPG liés aux marchés (ayant un terme de 5 ans ou moins) en dollars canadiens sont admissibles à la protection de la SADC et sont assujettis aux règles et règlements de la SADC.

Fonds d'indemnisation des services financiers (« FISF »)

Les clients des courtiers en épargne collective inscrits auprès de l'AMF peuvent bénéficier de la protection contre la fraude offerte par le FISF. Pour plus de détails, veuillez consulter le site Internet de l'AMF au www.lautorite.qc.ca ou contacter le 1 877 525-0337.

Comptes au nom du client

Ces placements sont inscrits à votre nom auprès de BNI.

© 2019 Banque Nationale Investissements inc. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de Banque Nationale Investissements inc.

64004655

ROLLANDE RODRIGUE
11365 AV 3E
SAINT-GEORGES QC G5Y 1T7

Pour nous joindre**BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS**

Téléphone : 514-871-2082

Sans frais : 1-888-270-3941

Site internet : www.bnc.caCourriel : investissements@bnc.ca**Votre Conseiller****ESTELLE VEILLEUX**Courriel : estelle.veilleux@bnc.ca **Sommaire du portefeuille**

Compte(s)		Valeur marchande au	
Type	Numéro	1 juillet 2019 (\$)	31 décembre 2019 (\$)
Compte d'investissement	39627207	443 081,06	0,00
Total du portefeuille		443 081,06	0,00

 Quoi de neuf**REGROUPEMENT FAMILIAL : INVESTISSEZ PLUS, PAYEZ MOINS**

Avantage exclusif de la Gestion privée de patrimoine BNI (GPP BNI), le regroupement familial vous permet de jumeler votre compte à ceux des membres de votre famille et de bénéficier d'une réduction des honoraires de service. De plus, vous pourrez profiter de ces avantages tout en maintenant la relation d'affaires avec le conseiller en qui vous avez confiance.

Le regroupement familial comprend toutes les relations familiales directes, incluant le conjoint ou la conjointe, leurs parents, grands-parents, enfants et petits-enfants.

Pour créer un regroupement familial, l'investisseur principal doit détenir un montant minimal de 250 000 \$. Toute personne admissible au regroupement familial résidant à la même adresse que l'investisseur principal peut rejoindre le regroupement familial en investissant un montant minimal de 5 000 \$ par compte. Chaque membre supplémentaire admissible au regroupement familial n'habitant pas à la même adresse que l'investisseur principal devra investir au moins 100 000 \$.

Vous aimeriez avoir une idée des économies potentielles que vous pourriez réaliser grâce au regroupement familial? Communiquez avec votre planificateur financier pour une estimation et commencez à référer les membres de votre famille.



ROLLANDE RODRIGUE
11365 AV 3E
SAINT-GEORGES QC G5Y 1T7

Pour nous joindre**BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS**

Téléphone : 514-871-2082

Sans frais : 1-888-270-3941

Site internet : www.bnc.caCourriel : investissements@bnc.ca**Votre Conseiller****ESTELLE VEILLEUX**Courriel : estelle.veilleux@bnc.ca **Sommaire du portefeuille**

Compte(s)		Valeur marchande au	
Type	Numéro	1 janvier 2019 (\$)	30 juin 2019 (\$)
Compte d'investissement	39627207	420 076,05	443 081,06
Total du portefeuille		420 076,05	443 081,06

 Quoi de neuf**INVESTISSEZ EN VOUS AVEC NATGO**

Partir en voyage, financer les études de vos enfants, acquérir une propriété, épargner pour la retraite, vous avez un projet en tête? Passez du rêve à la réalité avec NATgo, un nouvel outil d'investissement personnalisé qui allie la force des conseillers et des technologies.

Notre expertise au bout de vos doigts

En quelques minutes, créez votre compte NATgo, définissez votre objectif et commencez à investir dans le but d'atteindre celui-ci. À chaque étape de votre projet, vous pouvez bénéficier de l'expertise de nos conseillers en placement. Et NATgo vous permet de suivre en direct la progression de votre objectif. Adaptés à votre tolérance au risque, vos investissements sont gérés par une équipe d'experts de Banque Nationale Investissements. Vous pouvez choisir parmi trois types de comptes : REER, CELI et comptant (non enregistré).

Pour découvrir le potentiel de NATgo et réaliser vos projets, visitez bnc.ca/natgo.

Renseignements additionnels

Veuillez examiner attentivement votre relevé

Nous déployons tous nos efforts afin de nous assurer de l'exactitude de l'information figurant sur votre relevé. Veuillez lire le relevé et nous signaler toute inexactitude qui aurait pu s'y glisser. Si nous ne recevons pas de vos nouvelles dans les trente jours suivant l'envoi de ce relevé, nous considérerons l'information comme étant complète et exacte.

Importance de la mise à jour des renseignements

Veuillez prendre rendez-vous avec votre conseiller, au moins une fois par année, et aussitôt que survient un événement important qui risque de modifier vos projets ou vos objectifs financiers. Cela vous permettra de mettre à jour vos objectifs, votre horizon de placement, votre tolérance au risque et vos renseignements financiers.

Investissement dans un fonds

Un placement dans un fonds d'investissement peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus des fonds offerts par BNI («les Fonds») avant de faire un placement.

Calcul du rendement

Les taux de rendement sont calculés selon une méthode uniforme pour l'ensemble du secteur, appelée taux de rendement pondéré selon la valeur monétaire. Cette méthode représente le meilleur moyen de bien comprendre comment vos placements se sont comportés, car elle prend en compte le moment où vous avez effectué vos dépôts et vos retraits. Cette méthode est expliquée sur notre site Internet : bnc.ca/rendements.

Coût comptable

Montant total payé pour acheter un placement, y compris les frais liés aux opérations relatifs à son achat, ajusté pour tenir compte des distributions réinvesties, des remboursements de capital et des réorganisations d'entreprises. Le coût comptable indiqué dans le présent relevé ne peut être utilisé aux fins de l'impôt sur le revenu, car il peut ne pas refléter tous les ajustements nécessaires. Il importe de conserver les confirmations de

toutes les opérations de placement et de consulter votre conseiller fiscal pour bien déterminer vos gains/pertes aux fins de l'impôt sur le revenu.

Société d'assurance-dépôts du Canada («SADC»)

Les titres des Fonds ne sont pas assurés par la SADC ni par un autre organisme public d'assurance-dépôts. Les Fonds ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir. Rien ne garantit que le plein montant de votre placement dans un fonds vous sera retourné.

Le Compte SurintérêtMD Altamira BNI est offert par la Banque Nationale du Canada («BNC»), Trust Banque Nationale («TBN») et Société de fiducie Natcan («SFN»), par l'intermédiaire de Banque Nationale Investissements inc. («BNI»), filiale en propriété exclusive de la BNC. La BNC, TBN et SFN sont membres de la SADC. TBN est inscrite en vertu de la Loi sur l'assurance-dépôts auprès de l'Autorité des marchés financiers («AMF»).

Un dépôt libellé en dollars canadiens dans le Compte SurintérêtMD Altamira BNI constitue un «dépôt» au sens de la Loi sur l'assurance-dépôts (Québec) et de la Loi sur la SADC, pour autant que les exigences de l'AMF ou de la SADC, selon le cas, soient remplies. Le Compte SurintérêtMD Altamira BNI en dollars américains est seulement offert par BNC et n'est pas admissible à la protection offerte par la SADC ou l'AMF.

Fonds d'indemnisation des services financiers («FISF»)

Les clients des courtiers en épargne collective inscrits auprès de l'AMF peuvent bénéficier de la protection contre la fraude offerte par le FISF. Pour plus de détails, veuillez consulter le site Internet de l'AMF au www.lautorite.qc.ca ou contacter le 1 877 525-0337.

Comptes au nom du client

Ces placements sont inscrits à votre nom auprès de BNI.

© 2019 Banque Nationale Investissements inc. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de Banque Nationale Investissements inc.

Avis important

Rachats de parts

Vous pouvez présenter une demande de rachat de parts par téléphone au 514 871-2082 ou au 1 888 270-3941 (sans frais) ou par Internet. Vous pouvez également présenter une demande de rachat en personne à une succursale de la Banque Nationale du Canada. Nous ferons parvenir les sommes découlant du rachat de vos parts à l'adresse demandée. Si vous préférez, nous pouvons déposer l'argent dans un compte de la Banque Nationale du Canada, et ce, sans frais.

Nous vous verserons le produit du rachat au plus tard dans les deux jours ouvrables suivant le jour d'évaluation utilisé pour calculer la valeur liquidative des parts vendus. Il peut arriver que nous achetions à nouveau en votre nom des parts dont vous demandez le rachat avant de vous les payer. C'est ce qui se produira si nous ne recevons pas les documents nécessaires pour conclure l'opération dans les dix jours ouvrables suivant le rachat. Si le prix d'achat des parts est inférieur au produit du rachat, nous verserons l'excédent au fonds.

Si le prix d'achat est supérieur au produit du rachat, nous recouvrerons la différence, majorée des frais, selon les modalités de la convention relative au compte.

Compte d'investissement
39627207
À propos de votre compte
Date d'ouverture 3 août 2017
Revenus et gains en capital
Année à ce jour (\$)

Distributions de revenu	4 773,15
Distributions de gains en capital	0,00
Retour de capital	0,00
Gains en capital à la suite du rachat de vos fonds	573,69
Honoraires de service incluant les taxes applicables	3 059,71 \$

Résumé d'activité
Pour cette période (\$)

Valeur marchande au 1 janvier 2019		420 076,05
Dépôts	+	0,00
Retraits	-	9 059,71
Variation de la valeur marchande de vos placements	+	32 064,72
Valeur marchande au 30 juin 2019		443 081,06

Coût comptable au 30 juin 2019	438 467,58
Distributions et intérêts réinvestis	4 773,15
Échanges effectués durant la période	56 259,30
(Incluant les rééquilibrages automatiques des Portefeuilles)	

Rendements de vos placements

Depuis le début de l'année	Douze derniers mois	Trois dernières années	Cinq dernières années	Dix dernières années	Depuis l'ouverture du compte
6,95 %	3,09 %	s.o.	s.o.	s.o.	2,15 %

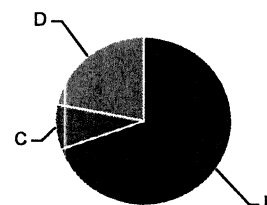
Répartition d'actifs

	Valeur (\$)	Répartition (%)
A Liquidités et court terme	0,00	0,0
B Titres à revenu fixe	307 808,96	69,4
C Actions canadiennes	38 365,84	8,7
D Actions mondiales	96 906,26	21,9
E Autres	0,00	0,0
Total	443 081,06 \$	100,0 %

À PROPOS DE BNI

Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »), filiale en propriété exclusive de la Banque Nationale du Canada, est une société de gestion de fonds communs de placement qui se spécialise dans la conception et la distribution de fonds communs de placement, de solutions de placement et de services conçus pour aider les investisseurs canadiens à atteindre leurs objectifs financiers. Au 31 mars 2019, la valeur des actifs sous gestion dans les produits de BNI s'élevait à plus de 55 milliards de dollars.

Saviez-vous que nous sommes la seule grande banque canadienne à confier la gestion de portefeuille des fonds de notre gamme de produits exclusivement à d'autres firmes ? Cette architecture 100 % ouverte nous permet de choisir les meilleurs gestionnaires de portefeuille du monde et d'offrir aux investisseurs un accès privilégié à leur expertise en matière de placement. Cette structure nous donne l'agilité pour opérer dans l'univers complexe de l'investissement, tout en ouvrant la voie sur de nouvelles occasions de placement pour les investisseurs canadiens.



 Détails des actifs
Compte 39627207
Détails de vos fonds

Numéro et nom des fonds	Coût par part/action moyen (\$)	Nombre de parts/actions détenues	Prix par X part/action = actuel (\$)	Valeur marchande (\$)	Répartition d'actifs (%)
981 GPP BNI - Profil Revenu					
NBC204 Portefeuille privé d'obligations canadiennes BNI - N	9,932	10 855,0030	10,180	110 503,93	24,9
NBC205 Portefeuille privé d'obligations corporatives BNI - N	10,181	5 607,4029	10,490	58 821,66	13,3
NBC206 Portefeuille privé d'obligations à rendement élevé BNI - N	10,506	1 985,4244	10,000	19 854,24	4,5
NBC208 Portefeuille privé d'actions privilégiées canadiennes BNI - N	11,427	2 560,9588	9,670	24 764,47	5,6
NBC248 Portefeuille privé de revenu fixe non traditionnel BNI-N	10,043	7 156,2830	10,010	71 634,39	16,2
NBC224 Portefeuille privé d'actions canadiennes BNI - N	10,790	1 019,4497	11,090	11 305,70	2,6
NBC225 Portefeuille privé d'actions canadiennes à convictions élevées BNI - N	11,567	781,7871	11,240	8 787,29	2,0
NBC228 Portefeuille privé d'actions canadiennes de petite capitalisation BNI-N	11,623	874,9246	11,260	9 851,65	2,2
NBC235 Portefeuille privé d'actions américaines à convictions élevées BNI - N CAD	12,770	959,6950	16,350	15 691,01	3,5
NBC234 Portefeuille privé d'actions américaines BNI - N	13,463	1 066,1681	15,720	16 760,16	3,8
NBC236 Portefeuille privé d'actions internationales à convictions élevées BNI - N	12,019	811,2362	13,840	11 227,51	2,5
NBC237 Portefeuille privé d'actions internationales BNI - N	11,037	626,4902	11,230	7 035,48	1,6
NBC238 Fonds d'actions de marchés émergents diversifié BNI - N	12,081	743,8012	11,500	8 553,71	1,9
NBC250 Portefeuille privé d'appréciation du capital non traditionnel BNI-N	10,745	1 215,5671	10,540	12 812,08	2,9
NBC242 Portefeuille privé d'actifs réels BNI - N	10,816	1 046,2711	10,530	11 017,23	2,5
NBC438 Fonds de répartition tactique d'actifs BNI - N	10,185	4 390,5588	10,126	44 460,55	10,0
<i>Total de cette catégorie</i>				443 081,06	100,0
Total de vos fonds				443 081,06	100,0

 Opérations dans le compte
Compte 39627207
Opérations dans vos fonds

Date	Description	Montant de l'opération (\$)	Nombre de parts/actions	Prix par part/action (\$)	Valeur des parts/actions détenues (\$)
	NBC204 Portefeuille privé d'obligations canadiennes BNI- N (GPP BNI - Profil Revenu)				

(suite)

Opérations dans vos fonds (suite)

Date	Description	Montant de l'opération (\$)	Nombre de parts/actions	Prix par part/action (\$)	Valeur des parts/actions détenues (\$)
01 jan 19	Solde d'ouverture		10 961,4371	9,850	107 970,16
25 jan 19	Distribution de revenu	249,39	25,2419	9,880	
25 jan 19	Rachat	-247,00	-25,0000	9,880	
	Perte en capital sur le rachat : -1,24 \$				
08 fév 19	Échange dans le fonds	17,15	1,7236	9,950	
08 fév 19	Échange dans le fonds	39,00	3,9196	9,950	
08 fév 19	Échange dans le fonds	3,35	0,3367	9,950	
25 fév 19	Distribution de revenu	234,70	23,5879	9,950	
25 fév 19	Rachat	-252,60	-25,3869	9,950	
	Gain en capital sur le rachat : 0,52 \$				
22 mars 19	Honoraires de service	-379,05	-37,4926	10,110	
	TVH/TPS	16,48			
	TVP	32,89			
	Montant net	329,68			
25 mars 19	Distribution de revenu	216,71	21,4352	10,110	
25 mars 19	Rachat	-252,60	-24,9852	10,110	
	Gain en capital sur le rachat : 4,50 \$				
25 avr 19	Distribution de revenu	237,48	23,5595	10,080	
25 avr 19	Rachat	-252,60	-25,0595	10,080	
	Gain en capital sur le rachat : 3,76 \$				
24 mai 19	Rachat	-252,60	-24,9358	10,130	
	Gain en capital sur le rachat : 4,98 \$				
27 mai 19	Distribution de revenu	230,27	22,7540	10,120	
04 juin 19	Échange hors du fonds	-44,47	-4,3685	10,180	
	Gain en capital sur le rachat : 1,09 \$				
04 juin 19	Échange hors du fonds	-655,95	-64,4347	10,180	
	Gain en capital sur le rachat : 16,08 \$				
20 juin 19	Échange dans le fonds	102,57	10,0362	10,220	
20 juin 19	Échange dans le fonds	316,06	30,9256	10,220	
20 juin 19	Échange dans le fonds	15,32	1,4990	10,220	
24 juin 19	Honoraires de service	-389,11	-38,0734	10,220	
	TVH/TPS	16,92			
	TVP	33,76			
	Montant net	338,43			
25 juin 19	Distribution de revenu	231,79	22,7245	10,200	
25 juin 19	Rachat	-249,30	-24,4412	10,200	
	Gain en capital sur le rachat : 6,54 \$				
30 juin 19	Solde de clôture		10 855,0030	10,180	110 503,93

NBC205 Portefeuille privé d'obligations corporatives BNI - N (GPP BNI - Profil Revenu)

01 jan 19	Solde d'ouverture		5 634,4078	9,970	56 175,05
25 jan 19	Distribution de revenu	166,41	16,5747	10,040	
25 jan 19	Rachat	-130,00	-12,9482	10,040	
	Perte en capital sur le rachat : -1,78 \$				
08 fév 19	Échange hors du fonds	-17,15	-1,6914	10,140	
	Perte en capital sur le rachat : -0,06 \$				
25 fév 19	Distribution de revenu	163,57	16,1471	10,130	

(suite)

Opérations dans vos fonds (suite)

Date	Description	Montant de l'opération (\$)	Nombre de parts/actions	Prix par part/action (\$)	Valeur des parts/actions détenues (\$)
25 fév 19	Rachat	-132,30	-13,0602	10,130	
	Perte en capital sur le rachat : -0,62 \$				
22 mars 19	Honoraires de service	-198,21	-19,1878	10,330	
	TVH/TPS	8,62			
	TVP	17,20			
	Montant net	172,39			
25 mars 19	Distribution de revenu	148,46	14,3857	10,320	
25 mars 19	Rachat	-132,30	-12,8198	10,320	
	Gain en capital sur le rachat : 1,82 \$				
25 avr 19	Distribution de revenu	165,50	16,0836	10,290	
25 avr 19	Rachat	-132,30	-12,8571	10,290	
	Gain en capital sur le rachat : 1,44 \$				
24 mai 19	Rachat	-132,30	-12,7457	10,380	
	Gain en capital sur le rachat : 2,57 \$				
27 mai 19	Distribution de revenu	150,80	14,5419	10,370	
04 juin 19	Échange hors du fonds	-187,62	-18,0059	10,420	
	Gain en capital sur le rachat : 4,34 \$				
04 juin 19	Échange hors du fonds	-35,18	-3,3761	10,420	
	Gain en capital sur le rachat : 0,82 \$				
20 juin 19	Échange dans le fonds	151,21	14,4147	10,490	
20 juin 19	Échange dans le fonds	22,15	2,1115	10,490	
20 juin 19	Échange dans le fonds	24,02	2,2898	10,490	
24 juin 19	Honoraires de service	-205,05	-19,5286	10,500	
	TVH/TPS	8,92			
	TVP	17,79			
	Montant net	178,34			
25 juin 19	Distribution de revenu	160,05	15,2719	10,480	
25 juin 19	Rachat	-132,10	-12,6050	10,480	
	Gain en capital sur le rachat : 3,77 \$				
30 juin 19	Solde de clôture		5 607,4029	10,490	58 821,66
NBC206 Portefeuille privé d'obligations à rendement élevé BNI - N (GPP BNI - Profil Revenu)					
01 jan 19	Solde d'ouverture		1 961,5349	9,430	18 497,27
25 jan 19	Distribution de revenu	108,50	11,1511	9,730	
25 jan 19	Rachat	-45,50	-4,6763	9,730	
	Perte en capital sur le rachat : -3,71 \$				
08 fév 19	Échange dans le fonds	45,29	4,6120	9,820	
08 fév 19	Échange dans le fonds	26,07	2,6548	9,820	
25 fév 19	Distribution de revenu	104,92	10,5980	9,900	
25 fév 19	Rachat	-44,90	-4,5354	9,900	
	Perte en capital sur le rachat : -2,80 \$				
22 mars 19	Honoraires de service	-67,22	-6,7355	9,980	
	TVH/TPS	2,92			
	TVP	5,83			
	Montant net	58,47			
25 mars 19	Distribution de revenu	109,57	11,0454	9,920	
25 mars 19	Rachat	-44,90	-4,5262	9,920	
	Perte en capital sur le rachat : -2,69 \$				

(suite)

Opérations dans vos fonds (suite)

Date	Description	Montant de l'opération (\$)	Nombre de parts/actions	Prix par part/action (\$)	Valeur des parts/actions détenues (\$)
25 avr 19	Distribution de revenu	102,37	10,1861	10,050	
25 avr 19	Rachat	-44,90	-4,4677	10,050	
	Perte en capital sur le rachat : -2,07 \$				
24 mai 19	Rachat	-44,90	-4,5035	9,970	
	Perte en capital sur le rachat : -2,44 \$				
27 mai 19	Distribution de revenu	103,44	10,4274	9,920	
04 juin 19	Échange dans le fonds	44,47	4,5010	9,880	
20 juin 19	Échange hors du fonds	-102,57	-10,1861	10,070	
	Perte en capital sur le rachat : -4,47 \$				
24 juin 19	Honoraires de service	-70,17	-6,9613	10,080	
	TVH/TPS	3,05			
	TVP	6,09			
	Montant net	61,03			
25 juin 19	Distribution de revenu	97,91	9,7812	10,010	
25 juin 19	Rachat	-44,80	-4,4755	10,010	
	Perte en capital sur le rachat : -2,22 \$				
30 juin 19	Solde de clôture		1 985,4244	10,000	19 854,24
NBC208 Portefeuille privé d'actions privilégiées canadiennes BNI - N (GPP BNI - Profil Revenu)					
01 jan 19	Solde d'ouverture		2 432,5383	10,150	24 690,26
25 jan 19	Distribution de revenu	115,63	11,4599	10,090	
25 jan 19	Rachat	-65,00	-6,4420	10,090	
	Perte en capital sur le rachat : -9,40 \$				
08 fév 19	Échange dans le fonds	62,89	6,1657	10,200	
08 fév 19	Échange dans le fonds	43,93	4,3069	10,200	
25 fév 19	Distribution de revenu	89,61	8,8286	10,150	
25 fév 19	Rachat	-57,80	-5,6946	10,150	
	Perte en capital sur le rachat : -7,91 \$				
22 mars 19	Honoraires de service	-86,30	-8,5446	10,100	
	TVH/TPS	3,75			
	TVP	7,49			
	Montant net	75,06			
25 mars 19	Distribution de revenu	102,23	10,2128	10,010	
25 mars 19	Rachat	-57,80	-5,7742	10,010	
	Perte en capital sur le rachat : -8,79 \$				
25 avr 19	Distribution de revenu	111,49	11,0715	10,070	
25 avr 19	Rachat	-57,80	-5,7398	10,070	
	Perte en capital sur le rachat : -8,35 \$				
24 mai 19	Rachat	-57,80	-5,7858	9,990	
	Perte en capital sur le rachat : -8,88 \$				
27 mai 19	Distribution de revenu	91,36	9,2190	9,910	
04 juin 19	Échange dans le fonds	655,95	66,6140	9,560	
04 juin 19	Échange dans le fonds	187,62	19,6255	9,560	
20 juin 19	Échange dans le fonds	22,87	2,4150	9,470	
20 juin 19	Échange dans le fonds	87,71	9,2619	9,470	
20 juin 19	Échange dans le fonds	93,14	9,8353	9,470	

(suite)

Opérations dans vos fonds (suite)

Date	Description	Montant de l'opération (\$)	Nombre de parts/actions	Prix par part/action (\$)	Valeur des parts/actions détenues (\$)
24 juin 19	Honoraires de service	-86,35	-9,0609	9,530	
	TVH/TPS	3,76			
	TVP	7,49			
	Montant net	75,10			
25 juin 19	Distribution de revenu	96,64	10,1726	9,500	
25 juin 19	Rachat	-54,40	-5,7263	9,500	
	Perte en capital sur le rachat : -11,04 \$				
30 juin 19	Solde de clôture		2 560,9588	9,670	24 764,47
NBC297 Portefeuille privé tactique de revenu fixe BNI-N (GPP BNI - Profil Revenu)					
01 jan 19	Solde d'ouverture		1 353,8050	9,410	12 739,31
25 jan 19	Rachat	-30,00	-3,1217	9,610	
	Perte en capital sur le rachat : -1,07 \$				
08 fév 19	Échange dans le fonds	15,23	1,5728	9,683	
08 fév 19	Échange dans le fonds	20,15	2,0809	9,683	
08 fév 19	Échange dans le fonds	4 163,90	430,0084	9,683	
25 fév 19	Distribution de revenu	22,11	2,2770	9,710	
25 fév 19	Rachat	-40,00	-4,1195	9,710	
	Perte en capital sur le rachat : -0,73 \$				
22 mars 19	Honoraires de service	-52,52	-5,3212	9,870	
	TVH/TPS	2,28			
	TVP	4,56			
	Montant net	45,68			
25 mars 19	Distribution de revenu	42,26	4,2817	9,870	
25 mars 19	Rachat	-40,00	-4,0527	9,870	
	Perte en capital sur le rachat : -0,07 \$				
25 avr 19	Distribution de revenu	41,39	4,1935	9,870	
25 avr 19	Rachat	-40,00	-4,0527	9,870	
	Perte en capital sur le rachat : -0,07 \$				
24 mai 19	Rachat	-40,00	-4,0404	9,900	
	Gain en capital sur le rachat : 0,05 \$				
27 mai 19	Distribution de revenu	41,56	4,2022	9,890	
04 juin 19	Distribution de revenu	77,23	7,8089	9,890	
04 juin 19	Échange dans le fonds	68,01	6,8766	9,890	
04 juin 19	Échange dans le fonds	121,30	12,2649	9,890	
04 juin 19	Échange dans le fonds	7,67	0,7755	9,890	
04 juin 19	Échange dans le fonds	4 255,93	430,3266	9,890	
20 juin 19	Distribution de revenu	16,76	1,6838	9,953	
20 juin 19	Honoraires de service	-62,06	-6,2348	9,953	
	TVH/TPS	2,70			
	TVP	5,38			
	Montant net	53,98			
20 juin 19	Échange hors du fonds	-22 209,07	-2 231,2148	9,953	
	Gain en capital sur le rachat : 146,96 \$				
30 juin 19	Solde de clôture		0,0000	10,010	0,00
NBC248 Portefeuille privé de revenu fixe non traditionnel BNI-N (GPP BNI - Profil Revenu)					
01 jan 19	Solde d'ouverture		7 228,9196	9,500	68 674,74

(suite)

Opérations dans vos fonds (suite)

Date	Description	Montant de l'opération (\$)	Nombre de parts/actions	Prix par part/action (\$)	Valeur des parts/actions détenues (\$)
25 jan 19	Distribution de revenu	5,05	0,5233	9,650	
25 jan 19	Rachat	-162,50	-16,8394	9,650	
	Perte en capital sur le rachat : -6,68 \$				
08 fév 19	Échange dans le fonds	30,76	3,1679	9,710	
08 fév 19	Échange dans le fonds	126,99	13,0783	9,710	
08 fév 19	Échange dans le fonds	34,67	3,5705	9,710	
08 fév 19	Échange dans le fonds	17,40	1,7920	9,710	
25 fév 19	Distribution de revenu	156,80	16,1151	9,730	
25 fév 19	Rachat	-162,60	-16,7112	9,730	
	Perte en capital sur le rachat : -5,26 \$				
22 mars 19	Honoraires de service	-243,45	-24,7409	9,840	
	TVH/TPS	10,59			
	TVP	21,12			
	Montant net	211,74			
25 mars 19	Distribution de revenu	123,11	12,5367	9,820	
25 mars 19	Rachat	-162,60	-16,5580	9,820	
	Perte en capital sur le rachat : -3,72 \$				
25 avr 19	Distribution de revenu	306,87	31,1543	9,850	
25 avr 19	Rachat	-162,60	-16,5076	9,850	
	Perte en capital sur le rachat : -3,20 \$				
24 mai 19	Rachat	-162,60	-16,4742	9,870	
	Perte en capital sur le rachat : -2,86 \$				
27 mai 19	Distribution de revenu	42,69	4,3252	9,870	
04 juin 19	Échange hors du fonds	-121,30	-12,2525	9,900	
	Perte en capital sur le rachat : -1,76 \$				
20 juin 19	Échange dans le fonds	18,22	1,8202	10,010	
24 juin 19	Honoraires de service	-251,07	-25,0569	10,020	
	TVH/TPS	10,92			
	TVP	21,78			
	Montant net	218,37			
25 juin 19	Distribution de revenu	5,35	0,5345	10,010	
25 juin 19	Rachat	-161,30	-16,1139	10,010	
	Perte en capital sur le rachat : -0,54 \$				
30 juin 19	Solde de clôture		7 156,2830	10,010	71 634,39

NBC224 Portefeuille privé d'actions canadiennes BNI - N (GPP BNI - Profil Revenu)

01 jan 19	Solde d'ouverture		1 067,7039	9,670	10 324,70
25 jan 19	Rachat	-25,80	-2,5097	10,280	
	Perte en capital sur le rachat : -1,28 \$				
08 fév 19	Échange hors du fonds	-39,00	-3,7282	10,460	
	Perte en capital sur le rachat : -1,22 \$				
25 fév 19	Rachat	-25,70	-2,3974	10,720	
	Perte en capital sur le rachat : -0,17 \$				
22 mars 19	Honoraires de service	-38,25	-3,6187	10,570	
	TVH/TPS	1,66			
	TVP	3,32			
	Montant net	33,27			

(suite)

Opérations dans vos fonds (suite)

Date	Description	Montant de l'opération (\$)	Nombre de parts/actions	Prix par part/action (\$)	Valeur des parts/actions détenues (\$)
25 mars 19	Rachat	-25,70	-2,4314	10,570	
	Perte en capital sur le rachat : -0,53 \$				
25 avr 19	Rachat	-25,70	-2,3195	11,080	
	Gain en capital sur le rachat : 0,67 \$				
24 mai 19	Rachat	-25,70	-2,3621	10,880	
	Gain en capital sur le rachat : 0,21 \$				
04 juin 19	Échange dans le fonds	35,18	3,2364	10,870	
04 juin 19	Échange dans le fonds	23,71	2,1812	10,870	
20 juin 19	Échange hors du fonds	-316,06	-28,3460	11,150	
	Gain en capital sur le rachat : 10,21 \$				
24 juin 19	Honoraires de service	-40,44	-3,6400	11,110	
	TVH/TPS	1,76			
	TVP	3,51			
	Montant net	35,17			
25 juin 19	Rachat	-25,60	-2,3188	11,040	
	Gain en capital sur le rachat : 0,58 \$				
30 juin 19	Solde de clôture		1 019,4497	11,090	11 305,70

NBC225 Portefeuille privé d'actions canadiennes à convictions élevées BNI - N (GPP BNI - Profil Revenu)

01 jan 19	Solde d'ouverture		787,1099	9,830	7 737,29
25 jan 19	Rachat	-19,40	-1,8441	10,520	
	Perte en capital sur le rachat : -1,94 \$				
08 fév 19	Échange hors du fonds	-3,35	-0,3141	10,680	
	Perte en capital sur le rachat : -0,28 \$				
08 fév 19	Échange hors du fonds	-45,29	-4,2404	10,680	
	Perte en capital sur le rachat : -3,78 \$				
25 fév 19	Rachat	-19,30	-1,7609	10,960	
	Perte en capital sur le rachat : -1,08 \$				
22 mars 19	Honoraires de service	-28,90	-2,6249	11,010	
	TVH/TPS	1,26			
	TVP	2,51			
	Montant net	25,13			
25 mars 19	Rachat	-19,30	-1,7561	10,990	
	Perte en capital sur le rachat : -1,02 \$				
25 avr 19	Rachat	-19,30	-1,6945	11,390	
	Perte en capital sur le rachat : -0,31 \$				
24 mai 19	Rachat	-19,30	-1,7309	11,150	
	Perte en capital sur le rachat : -0,73 \$				
04 juin 19	Échange dans le fonds	30,63	2,7595	11,100	
20 juin 19	Échange dans le fonds	29,00	2,5528	11,360	
20 juin 19	Échange dans le fonds	20,46	1,8011	11,360	
20 juin 19	Échange dans le fonds	91,08	8,0176	11,360	
24 juin 19	Honoraires de service	-30,66	-2,7085	11,320	
	TVH/TPS	1,33			
	TVP	2,66			
	Montant net	26,67			

(suite)

Opérations dans vos fonds (suite)

Date	Description	Montant de l'opération (\$)	Nombre de parts/actions	Prix par part/action (\$)	Valeur des parts/actions détenues (\$)
25 juin 19	Rachat	-20,00	-1,7794	11,240	
	Perte en capital sur le rachat : -0,58 \$				
30 juin 19	Solde de clôture		781,7871	11,240	8 787,29

NBC228 Portefeuille privé d'actions canadiennes de petite capitalisation BNI-N (GPP BNI - Profil Revenu)

01 jan 19	Solde d'ouverture		908,4909	9,640	8 757,85
25 jan 19	Rachat	-23,10	-2,2515	10,260	
	Perte en capital sur le rachat : -3,08 \$				
08 fév 19	Échange dans le fonds	46,86	4,5319	10,340	
25 fév 19	Rachat	-21,80	-1,9854	10,980	
	Perte en capital sur le rachat : -1,28 \$				
22 mars 19	Honoraires de service	-32,82	-3,0138	10,890	
	TVH/TPS	1,43			
	TVP	2,85			
	Montant net	28,54			
25 mars 19	Rachat	-21,80	-2,0055	10,870	
	Perte en capital sur le rachat : -1,51 \$				
25 avr 19	Rachat	-21,80	-1,9604	11,120	
	Perte en capital sur le rachat : -0,99 \$				
24 mai 19	Rachat	-21,80	-1,9927	10,940	
	Perte en capital sur le rachat : -1,36 \$				
04 juin 19	Échange hors du fonds	-23,71	-2,1595	10,980	
	Perte en capital sur le rachat : -1,39 \$				
04 juin 19	Échange hors du fonds	-30,63	-2,7894	10,980	
	Perte en capital sur le rachat : -1,79 \$				
04 juin 19	Échange hors du fonds	-2,96	-0,2700	10,980	
	Perte en capital sur le rachat : -0,18 \$				
20 juin 19	Échange hors du fonds	-15,32	-1,3419	11,420	
	Perte en capital sur le rachat : -0,28 \$				
20 juin 19	Échange hors du fonds	-151,21	-13,2400	11,420	
	Perte en capital sur le rachat : -2,68 \$				
24 juin 19	Honoraires de service	-35,04	-3,0845	11,360	
	TVH/TPS	1,52			
	TVP	3,04			
	Montant net	30,48			
25 juin 19	Rachat	-22,50	-2,0036	11,230	
	Perte en capital sur le rachat : -0,79 \$				
30 juin 19	Solde de clôture		874,9246	11,260	9 851,65

NBC235 Portefeuille privé d'actions américaines à convictions élevées BNI - N CAD (GPP BNI - Profil Revenu)

01 jan 19	Solde d'ouverture		990,4249	14,000	13 865,95
25 jan 19	Rachat	-32,80	-2,2778	14,400	
	Gain en capital sur le rachat : 3,73 \$				
08 fév 19	Échange hors du fonds	-43,93	-2,9644	14,820	
	Gain en capital sur le rachat : 6,09 \$				
08 fév 19	Échange hors du fonds	-46,86	-3,1621	14,820	
	Gain en capital sur le rachat : 6,50 \$				

(suite)

Opérations dans vos fonds (suite)

Date	Description	Montant de l'opération (\$)	Nombre de parts/actions	Prix par part/action (\$)	Valeur des parts/actions détenues (\$)
08 fév 19	Échange hors du fonds	-5,86	-0,3953	14,820	
	Gain en capital sur le rachat : 0,81 \$				
08 fév 19	Échange hors du fonds	-30,76	-2,0751	14,820	
	Gain en capital sur le rachat : 4,27 \$				
25 fév 19	Rachat	-33,60	-2,1990	15,280	
	Gain en capital sur le rachat : 5,53 \$				
22 mars 19	Honoraires de service	-50,56	-3,2204	15,700	
	TVH/TPS	2,20			
	TVP	4,39			
	Montant net	43,97			
25 mars 19	Rachat	-33,60	-2,1429	15,680	
	Gain en capital sur le rachat : 6,25 \$				
25 avr 19	Rachat	-33,60	-2,0265	16,580	
	Gain en capital sur le rachat : 7,74 \$				
24 mai 19	Rachat	-33,60	-2,0883	16,090	
	Gain en capital sur le rachat : 6,95 \$				
04 juin 19	Échange hors du fonds	-68,14	-4,2586	16,000	
	Gain en capital sur le rachat : 13,79 \$				
20 juin 19	Échange dans le fonds	27,32	1,6448	16,610	
24 juin 19	Honoraires de service	-55,77	-3,3739	16,530	
	TVH/TPS	2,43			
	TVP	4,84			
	Montant net	48,50			
25 juin 19	Rachat	-35,90	-2,1904	16,390	
	Gain en capital sur le rachat : 7,93 \$				
30 juin 19	Solde de clôture		959,6950	16,350	15 691,01
NBC234 Portefeuille privé d'actions américaines BNI - N (GPP BNI - Profil Revenu)					
01 jan 19	Solde d'ouverture		1 083,5072	13,400	14 519,00
25 jan 19	Rachat	-35,50	-2,5558	13,890	
	Gain en capital sur le rachat : 1,14 \$				
08 fév 19	Échange hors du fonds	-26,07	-1,8376	14,190	
	Gain en capital sur le rachat : 1,37 \$				
08 fév 19	Échange hors du fonds	-62,89	-4,4319	14,190	
	Gain en capital sur le rachat : 3,31 \$				
25 fév 19	Rachat	-35,30	-2,4245	14,560	
	Gain en capital sur le rachat : 2,71 \$				
22 mars 19	Honoraires de service	-53,07	-3,5451	14,970	
	TVH/TPS	2,31			
	TVP	4,60			
	Montant net	46,16			
25 mars 19	Rachat	-35,30	-2,3596	14,960	
	Gain en capital sur le rachat : 3,58 \$				
25 avr 19	Rachat	-35,30	-2,2099	15,973	
	Gain en capital sur le rachat : 5,59 \$				
24 mai 19	Rachat	-35,30	-2,2863	15,440	
	Gain en capital sur le rachat : 4,56 \$				
04 juin 19	Échange dans le fonds	2,96	0,1950	15,180	

(suite)

Opérations dans vos fonds (suite)

Date	Description	Montant de l'opération (\$)	Nombre de parts/actions	Prix par part/action (\$)	Valeur des parts/actions détenues (\$)
04 juin 19	Échange dans le fonds	68,14	4,4888	15,180	
04 juin 19	Échange dans le fonds	10,00	0,6588	15,180	
04 juin 19	Échange dans le fonds	11,15	0,7345	15,180	
04 juin 19	Échange dans le fonds	87,43	5,7596	15,180	
20 juin 19	Échange hors du fonds	-22,15	-1,3958	15,870	
	Gain en capital sur le rachat : 3,36 \$				
24 juin 19	Honoraires de service	-58,60	-3,6995	15,840	
	TVH/TPS	2,55			
	TVP	5,08			
	Montant net	50,97			
25 juin 19	Rachat	-38,10	-2,4298	15,680	
	Gain en capital sur le rachat : 5,39 \$				
30 juin 19	Solde de clôture		1 066,1681	15,720	16 760,16

NBC236 Portefeuille privé d'actions internationales à convictions élevées BNI - N (GPP BNI - Profil Revenu)

01 jan 19	Solde d'ouverture		842,0672	12,080	10 172,17
25 jan 19	Rachat	-23,50	-1,9438	12,090	
	Gain en capital sur le rachat : 0,14 \$				
08 fév 19	Échange hors du fonds	-126,99	-10,2495	12,390	
	Gain en capital sur le rachat : 3,80 \$				
25 fév 19	Rachat	-23,80	-1,8478	12,880	
	Gain en capital sur le rachat : 1,59 \$				
22 mars 19	Honoraires de service	-36,07	-2,7451	13,140	
	TVH/TPS	1,57			
	TVP	3,13			
	Montant net	31,37			
25 mars 19	Rachat	-23,80	-1,8154	13,110	
	Gain en capital sur le rachat : 1,98 \$				
25 avr 19	Rachat	-23,80	-1,7360	13,710	
	Gain en capital sur le rachat : 2,94 \$				
24 mai 19	Rachat	-23,80	-1,7449	13,640	
	Gain en capital sur le rachat : 2,83 \$				
04 juin 19	Échange hors du fonds	-10,00	-0,7380	13,550	
	Gain en capital sur le rachat : 1,13 \$				
20 juin 19	Échange hors du fonds	-24,02	-1,7204	13,960	
	Gain en capital sur le rachat : 3,34 \$				
20 juin 19	Échange hors du fonds	-22,87	-1,6385	13,960	
	Gain en capital sur le rachat : 3,18 \$				
24 juin 19	Honoraires de service	-39,44	-2,8171	14,000	
	TVH/TPS	1,72			
	TVP	3,42			
	Montant net	34,30			
25 juin 19	Rachat	-25,50	-1,8345	13,900	
	Gain en capital sur le rachat : 3,45 \$				
30 juin 19	Solde de clôture		811,2362	13,840	11 227,51

NBC296 Portefeuille privé tactique d'actions BNI-N (GPP BNI - Profil Revenu)

01 jan 19	Solde d'ouverture		3 089,8609	9,070	28 025,04
-----------	-------------------	--	------------	-------	-----------

(suite)

Opérations dans vos fonds (suite)

Date	Description	Montant de l'opération (\$)	Nombre de parts/actions	Prix par part/action (\$)	Valeur des parts/actions détenues (\$)
25 jan 19	Rachat	-70,00	-7,2841	9,610	
	Perte en capital sur le rachat : -3,05 \$				
08 fév 19	Échange hors du fonds	-4 163,90	-426,6286	9,760	
	Perte en capital sur le rachat : -114,54 \$				
25 fév 19	Rachat	-60,00	-5,9701	10,050	
	Gain en capital sur le rachat : 0,13 \$				
22 mars 19	Honoraires de service	-96,63	-9,5958	10,070	
	TVH/TPS	4,20			
	TVP	8,38			
	Montant net	84,05			
25 mars 19	Rachat	-60,00	-5,9642	10,060	
	Gain en capital sur le rachat : 0,19 \$				
25 avr 19	Rachat	-60,00	-5,7416	10,450	
	Gain en capital sur le rachat : 2,42 \$				
24 mai 19	Rachat	-60,00	-5,9524	10,080	
	Gain en capital sur le rachat : 0,31 \$				
04 juin 19	Distribution de revenu	246,50	24,7490	9,960	
04 juin 19	Échange hors du fonds	-4 255,93	-427,3022	9,960	
	Perte en capital sur le rachat : -29,00 \$				
20 juin 19	Distribution de revenu	56,67	5,5180	10,270	
20 juin 19	Honoraires de service	-88,30	-8,5979	10,270	
	TVH/TPS	3,84			
	TVP	7,66			
	Montant net	76,80			
20 juin 19	Échange hors du fonds	-91,08	-8,8684	10,270	
	Gain en capital sur le rachat : 2,14 \$				
20 juin 19	Échange hors du fonds	-27,32	-2,6605	10,270	
	Gain en capital sur le rachat : 0,64 \$				
20 juin 19	Échange hors du fonds	-18,22	-1,7737	10,270	
	Gain en capital sur le rachat : 0,43 \$				
20 juin 19	Échange hors du fonds	-13,66	-1,3303	10,270	
	Gain en capital sur le rachat : 0,32 \$				
20 juin 19	Échange hors du fonds	-22 619,24	-2 202,4581	10,270	
	Gain en capital sur le rachat : 531,95 \$				
30 juin 19	Solde de clôture		0,0000	10,170	0,00

NBC237 Portefeuille privé d'actions internationales BNI - N (GPP BNI - Profil Revenu)

01 jan 19	Solde d'ouverture		647,6916	10,000	6 476,92
25 jan 19	Rachat	-15,40	-1,4851	10,370	
	Perte en capital sur le rachat : -0,99 \$				
08 fév 19	Échange dans le fonds	5,86	0,5624	10,420	
25 fév 19	Rachat	-15,60	-1,4512	10,750	
	Perte en capital sur le rachat : -0,42 \$				
22 mars 19	Honoraires de service	-23,62	-2,1551	10,960	
	TVH/TPS	1,03			
	TVP	2,05			
	Montant net	20,54			

(suite)

Opérations dans vos fonds (suite)

Date	Description	Montant de l'opération (\$)	Nombre de parts/actions	Prix par part/action (\$)	Valeur des parts/actions détenues (\$)
25 mars 19	Rachat	-15,60	-1,4286	10,920	
	Perte en capital sur le rachat : -0,17 \$				
25 avr 19	Rachat	-15,60	-1,3696	11,390	
	Gain en capital sur le rachat : 0,48 \$				
24 mai 19	Rachat	-15,60	-1,4247	10,950	
	Perte en capital sur le rachat : -0,12 \$				
04 juin 19	Échange hors du fonds	-11,15	-1,0223	10,910	
	Perte en capital sur le rachat : -0,13 \$				
20 juin 19	Échange hors du fonds	-87,71	-7,7826	11,270	
	Gain en capital sur le rachat : 1,81 \$				
24 juin 19	Honoraires de service	-25,12	-2,2250	11,290	
	TVH/TPS	1,09			
	TVP	2,18			
	Montant net	21,85			
25 juin 19	Rachat	-15,90	-1,4196	11,200	
	Gain en capital sur le rachat : 0,23 \$				
30 juin 19	Solde de clôture		626,4902	11,230	7 035,48
NBC238 Fonds d'actions de marchés émergents diversifié BNI - N (GPP BNI - Profil Revenu)					
01 jan 19	Solde d'ouverture		794,8574	10,740	8 536,77
25 jan 19	Rachat	-19,50	-1,7568	11,100	
	Perte en capital sur le rachat : -1,72 \$				
08 fév 19	Échange hors du fonds	-34,67	-3,0931	11,210	
	Perte en capital sur le rachat : -2,70 \$				
25 fév 19	Rachat	-20,50	-1,7967	11,410	
	Perte en capital sur le rachat : -1,21 \$				
22 mars 19	Honoraires de service	-30,71	-2,6728	11,490	
	TVH/TPS	1,34			
	TVP	2,66			
	Montant net	26,71			
25 mars 19	Rachat	-20,50	-1,7826	11,500	
	Perte en capital sur le rachat : -1,04 \$				
25 avr 19	Rachat	-20,50	-1,7155	11,950	
	Perte en capital sur le rachat : -0,22 \$				
24 mai 19	Rachat	-20,50	-1,8552	11,050	
	Perte en capital sur le rachat : -1,91 \$				
04 juin 19	Échange hors du fonds	-87,43	-7,7238	11,320	
	Perte en capital sur le rachat : -5,88 \$				
04 juin 19	Échange hors du fonds	-86,55	-7,6458	11,320	
	Perte en capital sur le rachat : -5,82 \$				
04 juin 19	Échange hors du fonds	-68,01	-6,0075	11,320	
	Perte en capital sur le rachat : -4,57 \$				
20 juin 19	Échange hors du fonds	-93,14	-8,0433	11,580	
	Perte en capital sur le rachat : -4,03 \$				
20 juin 19	Échange hors du fonds	-29,00	-2,5041	11,580	
	Perte en capital sur le rachat : -1,25 \$				

(suite)

Opérations dans vos fonds (suite)

Date	Description	Montant de l'opération (\$)	Nombre de parts/actions	Prix par part/action (\$)	Valeur des parts/actions détenues (\$)
24 juin 19	Honoraires de service	-31,73	-2,7543	11,520	
	TVH/TPS	1,38			
	TVP	2,75			
	Montant net	27,60			
25 juin 19	Rachat	-19,40	-1,7047	11,380	
	Perte en capital sur le rachat : -1,19 \$				
30 juin 19	Solde de clôture		743,8012	11,500	8 553,71
NBC250 Portefeuille privé d'appréciation du capital non traditionnel BNI-N (GPP BNI - Profil Revenu)					
01 jan 19	Solde d'ouverture		1 242,3424	9,900	12 299,19
25 jan 19	Rachat	-30,00	-2,9821	10,060	
	Perte en capital sur le rachat : -2,04 \$				
08 fév 19	Échange hors du fonds	-20,15	-1,9830	10,160	
	Perte en capital sur le rachat : -1,16 \$				
25 fév 19	Rachat	-29,10	-2,8198	10,320	
	Perte en capital sur le rachat : -1,20 \$				
22 mars 19	Honoraires de service	-43,77	-4,1845	10,460	
	TVH/TPS	1,90			
	TVP	3,80			
	Montant net	38,07			
25 mars 19	Rachat	-29,10	-2,7847	10,450	
	Perte en capital sur le rachat : -0,82 \$				
25 avr 19	Rachat	-29,10	-2,7531	10,570	
	Perte en capital sur le rachat : -0,48 \$				
24 mai 19	Rachat	-29,10	-2,7767	10,480	
	Perte en capital sur le rachat : -0,74 \$				
04 juin 19	Échange hors du fonds	-7,67	-0,7332	10,460	
	Perte en capital sur le rachat : -0,21 \$				
20 juin 19	Échange dans le fonds	13,66	1,2850	10,630	
24 juin 19	Honoraires de service	-45,42	-4,2849	10,600	
	TVH/TPS	1,98			
	TVP	3,94			
	Montant net	39,50			
25 juin 19	Rachat	-29,10	-2,7583	10,550	
	Perte en capital sur le rachat : -0,54 \$				
30 juin 19	Solde de clôture		1 215,5671	10,540	12 812,08
NBC242 Portefeuille privé d'actifs réels BNI - N (GPP BNI - Profil Revenu)					
01 jan 19	Solde d'ouverture		1 064,6323	9,970	10 614,38
25 jan 19	Rachat	-25,00	-2,4582	10,170	
	Perte en capital sur le rachat : -1,59 \$				
08 fév 19	Échange hors du fonds	-17,40	-1,6995	10,240	
	Perte en capital sur le rachat : -0,99 \$				
08 fév 19	Échange hors du fonds	-15,23	-1,4870	10,240	
	Perte en capital sur le rachat : -0,86 \$				
25 fév 19	Rachat	-25,10	-2,4251	10,350	
	Perte en capital sur le rachat : -1,14 \$				

(suite)

Opérations dans vos fonds (suite)

Date	Description	Montant de l'opération (\$)	Nombre de parts/actions	Prix par part/action (\$)	Valeur des parts/actions détenues (\$)
22 mars 19	Honoraires de service	-37,81	-3,5107	10,770	
	TVH/TPS	1,64			
	TVP	3,28			
	Montant net	32,89			
25 mars 19	Rachat	-25,10	-2,3349	10,750	
	Perte en capital sur le rachat : -0,16 \$				
25 avr 19	Rachat	-25,10	-2,3414	10,720	
	Perte en capital sur le rachat : -0,23 \$				
24 mai 19	Rachat	-25,10	-2,3546	10,660	
	Perte en capital sur le rachat : -0,37 \$				
04 juin 19	Échange dans le fonds	86,55	8,2194	10,530	
20 juin 19	Échange hors du fonds	-20,46	-1,8976	10,780	
	Perte en capital sur le rachat : -0,06 \$				
24 juin 19	Honoraires de service	-39,57	-3,6844	10,740	
	TVH/TPS	1,72			
	TVP	3,43			
	Montant net	34,42			
25 juin 19	Rachat	-25,40	-2,3872	10,640	
	Perte en capital sur le rachat : -0,42 \$				
30 juin 19	Solde de clôture		1 046,2711	10,530	11 017,23
NBC438 Fonds de répartition tactique d'actifs BNI - N (GPP BNI - Profil Revenu)					
01 jan 19	Solde d'ouverture		0,0000	10,000	0,00
20 juin 19	Échange dans le fonds	22 619,24	2 220,7295	10,185	
20 juin 19	Échange dans le fonds	22 209,07	2 180,4595	10,185	
24 juin 19	Honoraires de service	-6,85	-0,6741	10,161	
	TVH/TPS	0,30			
	TVP	0,59			
	Montant net	5,96			
25 juin 19	Rachat	-100,70	-9,9561	10,114	
	Perte en capital sur le rachat : -0,71 \$				
30 juin 19	Solde de clôture		4 390,5588	10,126	44 458,80

**Votre relevé
en date du 2019-11-01**

000066

Page 1 de

ROLLANDE RODRIGUE
11365 3E AV
SAINT GEORGES QC G5Y 1T7

Sommaire de votre compte

Votre conseiller:

ESTELLE VEILLEUX

11485 1RE AV
SAINT-GEORGES G5Y2C7
(418) 228-8828

Placement(s)

Solde (\$) Page

2

- Vous avez 1 avis d'échéance.

Valeur totale

319 850,72

Légende

Lecture des dates
(année)-(mois)-(jour) : 2019-11-01

Types de transactions bancaires
G : Transaction effectuée par
un guichet automatique
I : Transaction inter-accès
C : Transaction effectuée
par votre Carte-Client
FR : Frais de transaction

Placements
Lecture des dates
(mois)-(jour) : 11-01

T : Type d'intérêt
C : Composé
S : Simple
V : Variable
● : Avis d'échéance


Veuillez vérifier ce relevé dès réception et nous
aviser de toute inexactitude dans les 30 jours.
Pour tout renseignement, communiquez avec TelNat
au (514) 394-5555 ou au 1 888 835-6281 entre 6 h
et minuit, heure de l'Est.

Placement(s)

Vous avez 1 avis d'échéance.

N° de compte 559043307383	N° de transit 02691	Institution financière BANQUE NATIONALE DU CANADA	Détenteur(s) RODRIGUE ROLLANDE
------------------------------	------------------------	--	-----------------------------------

CPG TAUX FIXE EN DOLLARS DES E.U.

N° de certificat	Date d'émission	Date d'échéance	Solde en capital (\$)	Taux d'intérêt (%)	T	Valeur à l'échéance (\$)	Valeur courante (\$) en date du relevé
555226980857	2018-12-19	2019-12-19	314 900,57	1,81	S	314 900,57	319 850,72
L'intérêt de 5 699,70 \$ et le solde en capital seront déposés au compte n° 20-384-52.							

Total	319 850,72
--------------	-------------------

Valeur totale › Placement(s)	319 850,72
-------------------------------------	-------------------



FSC
www.fsc.org

MIX

Paper from
responsible sources
Papier issu
de sources
responsables

SC® C101537



4 PLACE LAVAL B600
LAVAL H7N 5Y3
NO. SUCC. 16059

Votre relevé
en date du 2019-11-01

002785

Page 1 de 2

ROLLANDE RODRIGUE
11365 3E AV
SAINT GEORGES QC G5Y 1T7

Sommaire de votre compte

Votre conseiller:

ESTELLE VEILLEUX

11485 1RE AV
SAINT-GEORGES G5Y2C7
(418) 228-8828

Placement(s)

Soldes (\$) Page

2

Valeur totale

125 860,00

Légende

Lecture des dates
(année)-(mois)-(jour) : 2019-11-01

Types de transactions bancaires

G : Transaction effectuée par
un guichet automatique
I : Transaction inter-accès
C : Transaction effectuée
par votre Carte-Client
FR : Frais de transaction

Placements

Lecture des dates
(mois)-(jour) : 11-01

T : Type d'intérêt
C : Composé
S : Simple
V : Variable
⌚ : Avis d'échéance

Veuillez vérifier ce relevé dès réception et nous
aviser de toute inexactitude dans les 30 jours.
Pour tout renseignement, communiquez avec TelNat
au (514) 394-5555 ou au 1 888 835-6281 entre 6 h
et minuit, heure de l'Est.

Placement(s)

Placement(s)

N° de compte 559043307413	N° de transit 02691	Institution financière TRUST BANQUE NATIONALE	Détenteur(s) RODRIGUE ROLLANDE				
CPG RACHETABLE SANS PENALITE APRES 30 JOURS							
N° de certificat	Date d'émission	Date d'échéance	Solde en capital (\$)	Taux d'intérêt (%)	T	Valeur à l'échéance (\$)	Valeur courante (\$) en date du relevé
555228728977	2019-05-13	2020-05-13	125 000,00	1,46	S	125 000,00	125 860,00
Total							125 860,00
Valeur totale › Placement(s)							125 860,00



MIX

Paper from
possible sources
Papier issu
de sources
responsables

iC* C101537



4 PLACE LAVAL B600
LAVAL H7N 5Y3
NO. SUCC. 16059

Votre relevé
en date du **2019-11-01**

004852

Page 1 de 2

ROLLANDE RODRIGUE
11365 3E AV
SAINT GEORGES QC G5Y 1T7

Sommaire de votre compte

Votre conseiller:

ESTELLE VEILLEUX

11485 1RE AV
SAINT-GEORGES G5Y2C7
(418) 228-8828

Compte(s) de transactions

Soldez (\$) Page

2

Valeur totale

57,56

Légende

Lecture des dates

(année)-(mois)-(jour) : 2019-11-01

Types de transactions bancaires

- G : Transaction effectuée par un guichet automatique
- I : Transaction inter-accès
- C : Transaction effectuée par votre Carte-Client
- FR : Frais de transaction

Veuillez vérifier ce relevé dès réception et nous aviser de toute inexactitude dans les 30 jours.
Pour tout renseignement, communiquez avec TelNat au (514) 394-5555 ou au 1 888 835-6281 entre 6 h et minuit, heure de l'Est.

Compte(s) de transactions

N° de compte 20-384-52	N° de transit 02691	Type de compte / Programme ou forfait PROGRESSIF \$E.-U.	Institution financière BANQUE NATIONALE DU CANADA	Détenteur(s) RODRIGUE ROLLANDE	
		Date	Description	Retraits (\$)	Soldes (\$)
		01 OCT	SOLDE PRECEDENT		60,06
		01 NOV	FR TENUE DE CPTÉ	2,50	57,56
Total				2,50	57,56
		Sommaire des frais		Valeurs (\$)	
		FR TENUE DE CPTÉ		2,50	
		Total des frais		2,50	

Valeur totale › Compte(s) de transactions

57,56



MIX
Paper from
responsible sources
Papier issu
de sources
responsables
C101537



Veuillez vérifier ce relevé dès réception et nous
aviser de toute inexactitude dans les 30 jours.
Pour tout renseignement, communiquez avec TelNat
au (514) 394-5555 ou au 1 888 835-6281 entre 6 h
et minuit, heure de l'est.

Légende

lecture des dates (année)-(mois)-(jour) : 2019-01-01	Types de transactions bancaires G : Transaction effectuée par un guichet automatique I : Transaction inter-acces C : Transaction effectuée par votre Carte-Client FR : Frais de transaction
placements lecture des dates (mois)-(jour) : 01-01	T : Type d'intérêt C : Composé S : Simple V : Variable A : Avis d'échéance

Votre conseiller:
ESTELLE VEILLEUX
11485 1RE AV
SAINT-GEORGES G5Y2C7
(418) 228-8828

ROLLANDE RODRIGUE
11365 3E AV
SAINT GEORGES QC G5Y 1T7

BANQUE
NATIONALE
DU CANADA
4 PLACE LAVAL B600
LAVAL H7N 5Y3
NO. SUCC. 16059

000144

Sommaire de votre compte
Placement(s)

Valeur totale	315 103,57
---------------	------------



Placement(s)

N° de compte		N° de tirant		Institution financière		Détenteur(s)	
559043307383	02691	BANQUE NATIONALE DU CANADA		RODRIGUE ROLLANDE			
CPG TAUX FIXE EN DOLLARS DES E.U.							
N° de certificat	Date d'émission	Date d'échéance	Solde en capital (\$)	Taux d'intérêt (%)	T	Valeur à l'échéance (\$)	Valeur courante (\$) en date du relevé
555226662685	2018-11-22	2019-11-22	0,00	0,00	S	0,00	0,00
05 DEC , Modification du solde en capital.							
19 DEC , Rachat.							
555226980857	2018-12-19	2019-12-19	314 900,57	1,81	S	314 900,57	315 103,57
19 DEC , Nouveau certificat.							
Total			315 103,57				
Valeur totale , Placement(s)			315 103,57				



4 PLACE LAVAL B600
LAVAL H7N 5Y3
NO. SUCC. 16059



008235

Page 1 de 2

ROLLANDE RODRIGUE
11365 3E AV
SAINT GEORGES QC G5Y 1T7

Sommaire de votre compte

Votre conseiller:

ESTELLE VEILLEUX

11485 1RE AV
SAINT-GEORGES G5Y2C7
(418) 228-8828

Placement(s)

Solde (\$) Page

2

Valeur totale

125 705,00

placements canadien

Légende

Lecture des dates
(année)-(mois)-(jour) : 2019-10-01

Types de transactions bancaires

G : Transaction effectuée par
un guichet automatique
I : Transaction inter-accès
C : Transaction effectuée
par votre Carte-Client
FR : Frais de transaction

Placements

Lecture des dates
(mois)-(jour) : 10-01

T : Type d'intérêt
C : Composé
S : Simple
V : Variable
⌚ : Avis d'échéance

1212 02 01 010

Veuillez vérifier ce relevé dès réception et nous
aviser de toute inexactitude dans les 30 jours.
Pour tout renseignement, communiquez avec TelNat
au (514) 394-5555 ou au 1 888 835-6281 entre 6 h
et minuit, heure de l'Est.

Placement(s)

Placement(s)

N° de compte 559043307413		N° de transit 02691		Institution financière TRUST BANQUE NATIONALE		Détenteur(s) RODRIGUE ROLLANDE	
CPG RACHETABLE SANS PENALITE APRES 30 JOURS							
N° de certificat	Date d'émission	Date d'échéance	Solde en capital (\$)	Taux d'intérêt (%)	T	Valeur à l'échéance (\$)	Valeur courante (\$) en date du relevé
555228728977	2019-05-13	2020-05-13	125 000,00	1,46	S	125 000,00	125 705,00
Total							125 705,00
Valeur totale › Placement(s)							125 705,00



4 PLACE LAVAL B600
LAVAL H7N 5Y3
NO. SUCC. 16059



012604

Page 1 de 2

ROLLANDE RODRIGUE
11365 3E AV
SAINT GEORGES QC G5Y 1T7

Votre conseiller:

ESTELLE VEILLEUX

11485 1RE AV
SAINT-GEORGES G5Y2C7
(418) 228-8828

Sommaire de votre compte

Compte(s) de transactions US

Soldes (\$) Page

2

Valeur totale

60,06

compte canadien 2019/10/24 -> 32350¢

Légende

Lecture des dates
(année)-(mois)-(jour) : 2019-10-01

Types de transactions bancaires

- G: Transaction effectuée par un guichet automatique
- I: Transaction inter-accès
- C: Transaction effectuée par votre Carte-Client
- FR: Frais de transaction

Veuillez vérifier ce relevé dès réception et nous aviser de toute inexactitude dans les 30 jours. Pour tout renseignement, communiquez avec TelNat au (514) 394-5555 ou au 1 888 835-6281 entre 6 h et minuit, heure de l'Est.

